Nations Unies A/76/PV.4

Assemblée générale

Soixante-seizième session

Documents officiels

4e séance plénière
Mardi 21 Septembre 2021, à 15 heures
New York

Président : M. Shahid . . . . . (Maldives)

La séance est ouverte à 15 h 35.

Allocution de M. Zoran Milanović, Président de la République de Croatie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Croatie.

Mr. Zoran Milanović, Président de la République de Croatie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Zoran Milanović, Président de la République de Croatie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Milanović (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur de m'adresser une fois de plus à cet organe important. Je tiens tout particulièrement à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, et je vous souhaite beaucoup de succès. Je tiens également à remercier votre prédécesseur, S. E. M. Volkan Bozkır, de la Turquie, pour son leadership et ses conseils en des temps vraiment difficiles. Par ailleurs, je félicite S. E. M. António Guterres pour sa reconduction au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Il est peut-être plus important que jamais que nous continuions à renforcer le multilatéralisme et l'ordre international fondé sur des règles, les Nations Unies jouant un rôle central. Vous avez raison, Monsieur le Président, de souligner combien ce moment de l'histoire appelle, avant tout, l'espoir.

La violence, la pauvreté et la faim sont à nouveau en hausse. Notre relèvement après la pandémie aura encore plus de mal à annuler les effets du développement économique inégal du monde. Il est de plus en plus difficile de faire face à des catastrophes naturelles dévastatrices, notamment en raison de phénomènes météorologiques extrêmes. Comme nous le disent nos meilleurs esprits scientifiques, nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer la façon dont les changements climatiques aggravent les risques naturels. La migration continue d'augmenter, alimentant encore plus le mécontentement dans son sillage. Parallèlement, les populistes et les campagnes de désinformation, en éludant de manière flagrante ou malveillante les faits, peuvent ébranler de manière inquiétante la confiance des gens dans les autorités publiques, la science et les médias.

Mais nous ne pouvons et ne devons pas céder. Il nous incombe, en tant que dirigeants mondiaux, de nous attaquer de front à ces récits mensongers, de regagner la confiance des gens et de leur donner de l'espoir. Le multilatéralisme, la solidarité mondiale et la coopération internationale n'ont que peu, voire pas, de substituts. Ils constituent une voie saine pour des êtres rationnels. L'ONU ne peut que bénéficier de sa coopération avec les acteurs multilatéraux régionaux, tels que, dans un

Conformément à la décision 75/573, et sans que cela ne crée de précédent pour les réunions de haut niveau organisées dans le cadre de futures semaines de haut niveau, les procès-verbaux de l'Assemblée générale s'accompagneront d'annexes où figureront les déclarations préenregistrées faites par les chefs d'État et autres dignitaires, qui auront été soumises à la présidence de l'Assemblée générale au plus tard le jour de leur diffusion dans la salle de l'Assemblée générale. Les déclarations doivent être envoyées à l'adresse estatements@un.org.

Document adapté

Merci de recycler

contexte européen, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'OTAN.

Je tiens donc à souligner de nouveau l'engagement de la Croatie dans nos efforts collectifs pour relever les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés. Il s'agit notamment d'agir sur les changements climatiques ; notre engagement en faveur de la solidarité en temps de crise ; la protection des droits de l'homme et le respect du droit humanitaire ; la promotion de l'éducation et de l'autonomisation des femmes ; le règlement pacifique des conflits ; la lutte contre le crime organisé et la corruption ; la lutte contre le terrorisme ; et la gestion des technologies qui pourraient causer des perturbations.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est une épreuve historique pour notre génération. La façon dont nous réagissons aujourd'hui, tant individuellement que collectivement, façonnera grandement le monde des générations à venir. La Croatie est heureuse d'avoir pu coordonner, avec l'Afghanistan, la résolution 74/306, sur l'action globale et coordonnée face à la pandémie de maladie à coronavirus, qui a préparé le terrain non seulement pour notre relèvement, mais aussi pour reconstruire en mieux. La résolution reconnaît également la valeur d'une approche intégrée « Une seule santé ». En comprenant mieux les liens entre les humains, les animaux et notre écosystème en matière de santé, nous avons de meilleures chances de lutter contre la résistance aux antimicrobiens, ainsi que de prévenir et d'endiguer une nouvelle épidémie majeure de zoonose.

Je pense que nous partageons tous l'aspiration à un engagement global et multisectoriel pour renforcer les capacités nationales, régionales et mondiales, ainsi que la résilience globale de la société face à une future pandémie. Maintenons l'élan et continuons à travailler à une architecture plus robuste qui renforcera la sécurité sanitaire mondiale. L'Organisation mondiale de la Santé joue un rôle central et son développement est donc essentiel. L'établissement de normes juridiques et la garantie de leur respect sont des éléments fondamentaux d'une réponse coopérative multilatérale efficace.

C'est pourquoi la Croatie plaide activement en faveur d'un accord sur la préparation et la réponse aux ndémies. La Croatie, qui siégera au Conseil économique et social durant la période 2022-2024, souhaite favoriser l'élaboration d'une réponse multilatérale plus forte à la pandémie dans un esprit de solidarité mondiale et de partenariat. Des vaccins sûrs et efficaces, ainsi que des diagnostics et des traitements, doivent être rendus plus facilement accessibles à tous, en temps utile et de manière durable, sans discrimination d'aucune sorte. Nous sommes fermement déterminés à appuyer les travaux du Conseil économique et social, qui constitue la principale instance des Nations Unies pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ouvrant ainsi la voie à la reprise.

À l'approche de la vingt-sixième session de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Glasgow en novembre, il est essentiel que nous restions sur la bonne voie et que nous encouragions la mise en œuvre continue de l'Accord de Paris sur les changement climatiques. Même le pape François, qui a consacré sa première encyclique *Laudato si'* au patrimoine commun de notre planète, devrait y assister.

Il ne sera certainement pas facile d'apporter les changements nécessaires à nos vies et à nos économies. Toutefois, je suis convaincu que le passage à des technologies vertes et durables peut aller de pair avec la croissance économique. La Croatie s'emploie activement à mettre en place un cadre législatif et stratégique, condition préalable à une action coordonnée en matière de changements climatiques. Notre engagement à atteindre la neutralité climatique est visible dans plusieurs réalisations stratégiques clefs, notamment notre stratégie nationale de développement pour 2030 ; notre stratégie de développement à faible intensité de carbone pour 2030, dans la perspective de 2050 ; et notre plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement à faible émission de carbone.

Je voudrais dire quelques mots sur notre voisinage d'Europe du Sud-Est. La Croatie a tout intérêt à ce que les Balkans occidentaux se portent bien. La stabilité, la fonctionnalité et la prospérité de la région revêtent une grande importance pour nous. C'est pourquoi la Croatie est l'un des plus ardents défenseurs des perspectives d'élargissement de l'Union européenne dans la région. Le respect de critères bien établis, la mise en œuvre de réformes et l'obtention de résultats tangibles restent des exigences essentielles pour l'adhésion à l'Union européenne. Plus encore, la voie de l'adhésion sert à garantir les normes plus élevées auxquelles tous les peuples aspirent. La transformation démocratique et l'état de droit resteront des marqueurs centraux. Nous avons également continué à appeler

tous les dirigeants régionaux à réduire les tensions, à surmonter les différends et à chercher des moyens de construire des partenariats durables.

D'une certaine manière, la Bosnie-Herzégovine est une pierre angulaire de la paix et de la sécurité dans l'ensemble de la région. Son intégrité territoriale, le fonctionnement de ses institutions et la cohabitation interethnique ont toujours été des préoccupations importantes pour la Croatie. Pourtant, la situation en Bosnie-Herzégovine est aussi difficile et complexe qu'elle l'est dans les Balkans occidentaux – et elle est toujours difficile dans les Balkans occidentaux. Nous souhaitons voir une Bosnie-Herzégovine stable, pacifique et prospère, progressant fermement sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne ; un pays où l'égalité entre ses trois peuples constitutifs et les droits de tous ses citoyens sont pleinement garantis.

Malheureusement, les discours en Bosnie-Herzégovine oscillent souvent entre deux extrêmes obstinément irréalisables et injustes, à savoir la gouvernance centralisée et le séparatisme. À leur manière, les deux sont destructeurs et contraires à l'esprit de son cadre constitutionnel, issu des accords de Dayton-Paris. Les accords de Dayton-Paris ne sont pas exempts de défauts, qu'il faudra sans doute corriger. Cependant, nous ne devons pas sous-estimer les sensibilités bien établies et les complexités héritées de la Bosnie-Herzégovine, ni la soumettent à des expérimentations qui s'écartent dangereusement des principes fondateurs de l'Accord de paix de Dayton. C'est essentiel pour faire avancer la Bosnie-Herzégovine et garantir ses aspirations européennes.

L'inégalité de ses peuples constitutifs est restée trop longtemps sans solution, créant inutilement des instabilités et des tensions politiques internes. Pour aller de l'avant, la Bosnie-Herzégovine a besoin d'un cadre institutionnel approprié de partage du pouvoir, fondé sur les principes du fédéralisme, de la décentralisation et de la représentation légitime. Le concept de peuples constitutifs est souvent dépeint, à tort, comme un obstacle à l'égalité des droits de tous ses citoyens. De nombreuses pratiques politiques et juridiques peuvent être garanties sans devoir renoncer aux droits et libertés démocratiques.

Les réformes électorales en Bosnie-Herzégovine sont attendues depuis longtemps et sont nécessaires de toute urgence. Les réformes électorales devraient faciliter la capacité des peuples constitutifs, à savoir les Bosniaques, les Serbes et les Croates, à choisir respectivement leurs représentants à tous les niveaux politiques appropriés. Les Croates de Bosnie-Herzégovine n'ont pas été en mesure d'exercer ce droit, il n'est donc pas étonnant qu'ils se sentent marginalisés et privés de leurs droits. Cela doit changer.

L'effondrement du Gouvernement afghan constitue un revers majeur. Après 20 ans d'engagement et d'investissement de notre part, il est difficile de ne pas se décourager. Nous évaluerons certainement les enseignements de notre expérience afghane, mais la question fondamentale aujourd'hui est : comment devons-nous traiter avec les Taliban ? Il ne sera pas facile de maintenir une approche pragmatique, car nous demandons à juste titre aux personnes au pouvoir de respecter les droits les plus fondamentaux de leur peuple. La sécurité restera fragile, car le risque d'un débordement régional ne peut être exclu. Nous sommes également préoccupés par le fait que l'Afghanistan puisse à nouveau devenir un terreau fertile pour le terrorisme. La Croatie a décidé de soutenir financièrement le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires dans ses efforts pour apporter une aide humanitaire au peuple afghan.

Le processus de paix au Moyen-Orient reste crucial, non seulement au niveau régional mais aussi au niveau mondial. Nous appelons les deux parties à s'abstenir de toute action unilatérale susceptible d'exacerber les tensions et de rouvrir de nouveaux cycles de violence. À long terme, l'accent devrait être mis sur le développement d'un horizon politique plus large pour des négociations véritables et le renouvellement du processus de paix. Une solution des deux États, fondée sur des paramètres convenus au niveau international, reste viable.

La relance de l'accord sur le nucléaire iranien est un instrument clef de la sécurité et de la stabilité régionales qui peut encore servir de cadre utile pour un dialogue régional plus large. Nous espérons que la poursuite des efforts diplomatiques contribuera au règlement des questions d'intérêt commun.

Après plus d'une décennie d'instabilité, la crise libyenne pourrait être en train de se résorber. Néanmoins, une paix durable restera compliquée à rétablir. J'espère sincèrement que les élections prévues auront lieu en décembre, car des dirigeants légitimes sont une condition préalable importante à une transition réussie.

M. Manalo (Philippines), Vice-Président, assume la présidence.

Ensemble, nous devons de toute urgence commencer à réformer l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, qui est notre principal instrument pour le maintien de la paix et de la sécurité mondiales. À cet égard, nous saluons les efforts du Secrétaire général, exprimés dans son rapport récemment publié, intitulé *Notre programme commun* . La Croatie défend également la responsabilité de protéger, telle qu'elle a été adoptée de manière consensuelle dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1). Nous saluons la résolution 75/277, intitulée « La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité », qui a été adoptée avec un soutien massif. Avec le Costa Rica, le Danemark et le Centre mondial pour la responsabilité de protéger, la Croatie a organisé l'événement spécial d'hier sur la protection des femmes et des filles, qui sont directement touchées et souvent visées dans les situations de conflit et d'après conflit.

La Croatie réaffirme son ferme attachement à un ordre international fondé sur des règles et au respect du droit international, deux ingrédients essentiels de la coexistence pacifique et de la coopération entre les États. Nous soutenons le rôle de la Cour pénale internationale, et appelons les États Membres qui n'ont pas encore ratifié le Statut de Rome à le faire. La promotion des droits des femmes et des enfants, la lutte contre les discours de haine, l'appel à l'abolition de la peine de mort, la protection des minorités et la promotion active de l'enregistrement des victimes et du mandat sur la vérité, la justice et les réparations figurent parmi nos priorités en matière de droits de l'homme aux Nations Unies.

La Croatie est toujours à la recherche de 1 858 citoyens qui sont toujours portés disparus ou dont on est sans nouvelles depuis la guerre patriotique de 1991-1995. Il s'agit d'un fardeau durable et douloureux pour les familles touchées, et cela affecte le désir de notre société d'aller de l'avant. Le fait que le sort des disparus soit inconnu quelque 30 ans plus tard est particulièrement atroce. Nous exhortons les autres États voisins à coopérer de bonne foi et à respecter leurs engagements déclarés et les accords internationaux. Je dois avouer que je n'arrive pas à comprendre le manque d'échange d'informations et d'accès aux pistes archivistiques sur les emplacements possibles des tombes individuelles et des fosses communes, tant d'années après le conflit.

Il est impossible de ne pas se rappeler les horribles attaques terroristes du 11 septembre 2001, il y a 20 ans. Le terrorisme reste la redoutable menace à la sécurité de notre époque. D'un autre côté, elle a également donné lieu à une coopération sans précédent et à une détermination sans faille dans la lutte contre le terrorisme. La cybersécurité est sans doute l'une des préoccupations qui croissent le plus rapidement. Les tendances semblent indiquer une diversification croissante des actions malveillantes, les actions parrainées par des États étant peut-être les plus inquiétantes. Des incidents particulièrement troublants concernent des cyberattaques visant nos infrastructures sanitaires essentielles, déjà épuisées par la lutte contre la pandémie de COVID-19.

La Croatie est fière d'avoir contribué à 19 opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous aspirons également à rejoindre la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies et à poursuivre notre engagement dans le cadre des mandats précédents.

Les armes nucléaires et les technologies correspondantes occupent toujours une place importante dans les calculs des principales puissances mondiales en matière de sécurité. Les scénarios cauchemardesques peuvent être largement évités par des engagements sincères envers le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), un fondement de l'ordre nucléaire mondial. Nous espérons que des progrès seront enregistrés à la prochaine Conférence d'examen du TNP. Mais si les armes nucléaires projettent de grandes ombres, ne perdons pas de vue les menaces persistantes que représente le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre. Nous connaissons bien ces menaces dues aux conflits armés et au crime organisé dans les Balkans occidentaux. Nous continuerons d'insister sur une action multilatérale efficace en matière de lutte contre le transfert et l'accumulation illicites d'armements.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Croatie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

Mr. Zoran Milanović, Président de la République de Croatie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, qui va présenter l'allocution du Président de la République arabe d'Égypte.

M. Selim (Égypte) (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, au débat général de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République arabe d'Égypte.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe I et voir A/76/332/Add.1).

Allocution de M. Pedro Castillo Terrones, Président de la République du Pérou

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Pérou.

M. Pedro Castillo Terrones, Président de la République du Pérou, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Pedro Castillo Terrones, Président de la République du Pérou, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Castillo Terrones (*parle en espagnol*) : La soixante-seizième session de l'Assemblée générale se déroule dans un contexte mondial marqué par l'instabilité et l'incertitude, plutôt que par les certitudes que nos peuples réclament sur l'avenir de la pandémie, la paix, la sécurité, la reprise économique et la réduction des inégalités et de la pauvreté. Le Président de l'Assemblée générale porte la lourde responsabilité de diriger l'Assemblée dans ce monde changeant et fragile. Je suis convaincu que ses compétences, ses connaissances et son expérience nous conduiront aux meilleures décisions et au succès dans nos travaux.

Au moment même où nous célébrions le bicentenaire de l'indépendance du Pérou, le 28 juillet dernier, j'ai accédé à la présidence de la République dans le cadre d'un exercice démocratique, au cours duquel le peuple péruvien, reflétant sa volonté souveraine, a voté en faveur du changement social par la stabilité macroéconomique et la croissance durable. C'est la première fois dans l'histoire du peuple péruvien qu'un instituteur, originaire d'une région rurale du pays, prend la direction de ce pays et assume la responsabilité de son destin. Cette responsabilité me lie aux populations pauvres, marginalisées et vulnérables, ainsi qu'aux entrepreneurs et aux classes moyennes, qui ont tant souffert de la pandémie – bref, à tous les Péruviens, sans exception.

Le Pérou est le berceau de l'une des nombreuses grandes civilisations qui ont contribué à l'histoire de l'humanité. C'est un pays multiculturel et multiethnique qui, par l'intermédiaire du Gouvernement péruvien, s'engage à construire une société et un État enracinés dans le peuple, à favoriser l'inclusion sociale en éliminant les inégalités, les injustices et la répartition inéquitable des richesses, à forger une société démocratique solide dans laquelle la liberté et les droits civils sont garantis par un État démocratique et représentatif, et à promouvoir la participation du peuple et des administrations infranationales, régionales et locales du pays à tous les processus décisionnels qui concernent leur destin et leur vie.

Je réaffirme la nature et la mission démocratiques du Gouvernement péruvien, ainsi que son engagement en faveur de la justice sociale. Notre tâche consiste non seulement à renforcer l'état de droit et la séparation des pouvoirs, mais aussi à le faire dans la vie politique de manière efficace, en veillant à ce que le peuple puisse pleinement exercer ses droits au quotidien. L'économie du Pérou connaît une croissance depuis 25 ans, c'est l'une des plus fortes d'Amérique latine. En dépit des ravages que la pandémie a causés à l'économie nationale et au monde, nous allons poursuivre la gestion responsable et efficace du cadre macroéconomique du pays afin de continuer à développer la croissance et à améliorer la redistribution des revenus.

En même temps, les indicateurs montrent qu'il existe une extrême inégalité et de l'exclusion au Pérou. Cette situation compromet les valeurs éthiques de la démocratie et nuit à la compétitivité de l'État et de l'économie. Une transformation sociale est donc nécessaire pour permettre à tous les Péruviens de jouir de leurs droits économiques et sociaux, ainsi que de leurs libertés fondamentales et de leurs droits civils et politiques. Cette transformation doit garantir dans chaque foyer et à chaque famille leurs droits à l'éducation, à la santé, à un emploi décent et à un salaire décent, à la sécurité sociale et au logement, ainsi que l'accès à une vie individuelle, économique et collective respectueuse des droits de la Terre nourricière.

Nous soutenons pleinement l'initiative historique prise par le Secrétaire général António Guterres en élaborant un « Programme commun » qui propose

un nouveau contrat social pour le monde après la pandémie. L'action transformatrice du Gouvernement péruvien s'inspire de la même vision des problèmes qui se posent, et nous avons la même volonté de voir adopter un nouveau contrat social mondial. Nous voulons établir un nouveau pacte social au Pérou également, un pacte qui garantisse la gouvernance démocratique, la paix et la cohésion sociale et qui parvienne à réduire drastiquement la pauvreté, à éliminer l'extrême pauvreté, à réduire les inégalités et à reléguer au passé l'exclusion et le racisme en tant que facteurs limitant l'égalité d'accès à l'État et au marché.

Pour la deuxième année consécutive, le débat général a pour toile de fond les risques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a coûté la vie à plus de 4,5 millions de nos frères et sœurs dans le monde. Le nombre de personnes infectées a dépassé les 220 millions, dont plus de 200 000 Péruviens.

Les vaccins ont ouvert la voie à la restauration de la foi de l'humanité dans le fait que cette bataille sera gagnée par l'humanité. Cependant, la lutte contre la pandémie nous a montré que le système international n'a pas été capable de coopérer conformément aux principes de solidarité et d'efficacité. Nous avons besoin d'accords pour garantir un accès équitable aux vaccins et à la vaccination. La coopération multilatérale reste la grande absente de la lutte contre la COVID-19.

L'initiative relative à un nouvel ordre du jour mondial devrait inclure des actions multilatérales vigoureuses et urgentes pour combattre la pandémie et permettre à tous les pays, notamment les plus pauvres, d'avoir accès aux vaccins et à une couverture santé complémentaire. Le Pérou jouera un rôle actif et dynamique dans l'effort commun visant à garantir à tous les pays un accès inclusif, équitable et non discriminatoire à tous les processus de diagnostic, aux thérapies, aux médicaments et aux vaccins, ainsi qu'aux technologies et produits de santé, y compris leurs composants et précurseurs, nécessaires pour répondre à la COVID-19 en tant que priorité mondiale, ce qui doit inclure un accès équitable.

Le renforcement de la coopération scientifique internationale pour lutter contre la pandémie doit être une priorité absolue. Nous devons renforcer les initiatives qui sont développées à cette fin. Compte tenu de ce qui précède, je voudrais proposer, au nom du Pérou, la signature d'un accord mondial entre les chefs d'État et les propriétaires des brevets concernés, afin de garantir l'accès universel aux vaccins pour tous les habitants de la planète, sans discrimination ni privilège, ce qui serait un signe de notre engagement en faveur de la santé et de la vie de tous les peuples.

Il faut adapter les objectifs de développement durable aux nouvelles réalités du monde d'après la pandémie. Le Pérou a une politique étrangère nationale, autonome, démocratique, sociale et décentralisée, axée sur la coopération et la solidarité avec tous les acteurs internationaux, étatiques et non étatiques. À cette fin, la diplomatie sociale est une priorité, comme c'est le cas actuellement pour l'Organisation des Nations Unies. Nous accordons donc une attention particulière au plus urgent des objectifs de développement durable afin d'atteindre les plus nécessiteux et les plus pauvres.

L'objectif de la Faim zéro doit être au centre des efforts de la communauté internationale. Il est essentiel que nous redoublions d'efforts pour répondre aux besoins alimentaires immédiats de toutes les populations vulnérables, stimuler les programmes de protection sociale, maintenir et accroître le commerce mondial des denrées alimentaires, maintenir le fonctionnement des rouages des chaînes d'approvisionnement alimentaire nationales et soutenir la capacité des petits producteurs à accroître la production alimentaire.

Nous sommes également engagés dans une politique de développement social qui permettra au Pérou d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne l'accès à l'eau, les réseaux d'assainissement, la réduction de la pauvreté et l'élimination de l'extrême pauvreté, la réduction de la mortalité infantile, le plein accès aux systèmes de soins de santé, la garantie d'une éducation inclusive et de qualité, l'égalité des sexes et, surtout, la création d'emplois et l'amélioration de l'emploi informel. Un emploi décent est le seul antidote durable à la pauvreté. La santé, l'éducation et l'accès à l'eau et à l'assainissement ne peuvent être des entreprises à but lucratif, car il s'agit de droits humains fondamentaux que nous devons garantir, en assurant un accès universel et de qualité, sans discrimination d'aucune sorte.

En tant qu'enseignant du primaire de profession, je me dois d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les millions d'enfants et d'adolescents qui ne sont pas scolarisés dans le monde, une situation qui s'est aggravée avec l'urgence sanitaire. Je suis convaincu que la capacité de la société à surmonter les défis complexes auxquels nous sommes confrontés dépend de l'éducation que reçoivent nos enfants et nos jeunes. Suite aux graves conséquences de la pandémie sur l'enseignement

scolaire, l'initiative du Secrétaire général appelant à un nouveau contrat social mondial devrait s'exprimer par une initiative visant à universaliser la scolarité.

Les femmes et les filles représentent la moitié de la population mondiale. Elles constituent une force déterminante dans la capacité de créativité et le potentiel de travail, économique et spirituel de toutes nos sociétés. Le nouveau pacte social mondial doit faire un bond en avant pour protéger l'exercice effectif des droits des femmes, qui sont des droits humains. En plus d'être reconnus, ils doivent être effectivement réalisés aux niveaux local, régional, national et mondial. Nous devons établir concrètement l'équité entre les femmes et les hommes. Nous devons supprimer tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à l'autonomisation des femmes et des filles. Nous devons garantir pleinement leurs droits et éliminer toutes les normes et pratiques sociales discriminatoires à l'égard des femmes. C'est ce que fera mon gouvernement.

Le Pérou aligne donc son programme national de développement social sur les actions et programmes prioritaires de l'ONU en vue de réaliser et de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il est temps de mettre la composante sociale au premier plan des relations internationales et de nous engager à faire en sorte que toutes les actions, initiatives et ressources du système des Nations Unies soient liées à la réalisation des objectifs de développement durable. La diplomatie sociale n'est pas seulement une exigence nationale : c'est un impératif mondial.

L'action humaine irrespectueuse de la nature nous a conduits à remettre en question la viabilité de la planète. La lutte contre les changements climatiques met nos consciences à l'épreuve. La viabilité de la limitation de l'augmentation de la température entre 1,5° et 2,0 °C, objectif fixé dans l'Accord de Paris sur le climat, est désormais compromise. La désertification continue de ravager les forêts, notamment en Amazonie. Les effets des changements climatiques sont de plus en plus dévastateurs. Le moment est venu de reconsidérer nos activités afin de parvenir à un développement durable en harmonie avec la planète, en vue de laisser un monde habitable aux générations futures. Les pays qui polluent le plus doivent impérativement respecter les obligations qu'ils ont contractées.

Le Pérou s'est fixé pour objectif de devenir un pays neutre en carbone d'ici 2050 et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 à 40 %, conformément aux projections pour 2030. Pour exprimer l'engagement du Gouvernement péruvien envers la santé de la planète, nous allons déclarer une urgence climatique nationale.

Cette assemblée débattra une nouvelle fois du problème grave et inquiétant du terrorisme. Le Pérou a subi la violence terroriste et a su la surmonter. Nous condamnons et rejetons le terrorisme sous toutes ses formes. Nous appuyons tous les efforts visant à le combattre. Nous sommes attachés à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Le terrorisme n'a jamais été et ne sera jamais un moyen de transformation sociale. La violence n'engendre que destruction et violations des droits de l'homme, et ses victimes sont les plus pauvres et les plus démunis. Le terrorisme viole la dignité humaine et est inconciliable avec les valeurs d'une société démocratique.

Au niveau régional, le Pérou est engagé en faveur de la paix et de la sécurité internationale, du respect du droit international et d'un programme inclusif.

En tant qu'enseignant, je suis convaincu du pouvoir de l'éducation. Si nous ne faisons pas en sorte que les gouvernements du monde entier aident les enfants, nous n'aurons rien fait ou presque. Le présent est fragile pour la diplomatie mondiale, en particulier pour le multilatéralisme. Mais je crois que notre volonté collective sera toujours plus forte, et je suis convaincu que, grâce à l'initiative d'un nouvel ordre du jour mondial, nous pourrons construire ensemble un monde de paix, d'amitié, de coopération et de bien-être pour tous. En tant qu'enseignant et chef d'État, je me dois de dire aux membres de l'Assemblée que nous investissons dans l'éducation parce qu'un peuple éduqué ne peut jamais être trompé.

Le président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Pérou de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pedro Castillo Terrones, Président de la République du Pérou, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Turkménistan, qui va présenter l'allocution du Président du Turkménistan.

M^me^ Ataeva (Turkménistan) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur et le plaisir de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Turkménistan.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe II et voir A/76/332/Add.1).

Allocution de M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Finlande.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Niinistö (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Abdulla Shahid pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session. Je tiens également à féliciter M. António Guterres pour sa reconduction au poste de Secrétaire général pour un second mandat. Tous deux peuvent compter sur le soutien total de la Finlande pour leur important travail.

La Finlande accueille chaleureusement l'approche ambitieuse proposée dans le rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* (A/75/982). Il est facile d'être d'accord avec l'une des principales déclarations de ce document :

> « Alors que l'humanité fait face à la plus grande épreuve collective qu'elle ait eu à surmonter depuis la Seconde Guerre mondiale, elle doit réagir de toute urgence et n'a que deux choix possibles : celui du délitement ou celui du sursaut. » (*A/75/982, Résumé*).

Nous sommes en effet à une étape critique. Si l'humanité veut faire le bon choix – le sursaut plutôt que le délitement – nous devons assumer nos responsabilités humaines et prendre en charge notre avenir commun.

La tâche peut paraître colossale. Ces dernières années, le monde a connu des turbulences continues et même croissantes. L'instabilité et l'incertitude peuvent facilement conduire au désespoir. Les solutions communes peuvent sembler tout à fait hors de portée.

Dans le même temps, de nombreuses tendances soulignent à quel point notre monde est interconnecté. La pandémie a eu un impact sur chacun d'entre nous. Il en sera de plus en plus de même des changements climatiques et des technologies émergentes.

Les conflits ne restent plus locaux ou régionaux. Ils ont des conséquences, directes ou indirectes, dans le monde entier. Tous ces défis transfrontaliers appellent une réponse mondiale. Avec le bon état d'esprit, une telle réponse est à portée de main.

En 1975, 30 ans après la création de l'Organisation des Nations Unies, 35 chefs d'État et de gouvernement se sont réunis dans la capitale finlandaise pour signer l'Acte final d'Helsinki. L'essentiel de ce document, toujours valable aujourd'hui, portait sur la sécurité et la coopération en Europe. Mais si nous parvenons à faire revivre et à développer l'esprit qui s'était dégagé de cette réunion, cela peut avoir une portée plus globale.

La volonté des adversaires et des concurrents d'engager le dialogue, d'instaurer la confiance et de rechercher des dénominateurs communs était l'essence même de l'esprit d'Helsinki. Son potentiel aujourd'hui ne se limite en aucun cas à la zone relevant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. C'est précisément de ce genre d'esprit dont le monde entier et l'ONU ont besoin de toute urgence.

Je suis convaincu que plus nous parlons de l'esprit d'Helsinki, plus nous sommes proches de le raviver et de le concrétiser, ce qui nous rapprochera de la résolution de nos défis communs.

Plus d'un an et demi après le début de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous vivons toujours dans son ombre. Heureusement, il y a maintenant de la lumière au bout du tunnel dans de nombreux pays. Pourtant, nous devons résister à la tentation de penser à la sécurité sanitaire sur une base uniquement nationale. La communauté scientifique a montré un meilleur exemple que les gouvernements.

Pour mettre fin à cette pandémie, la solution doit être mondiale. Pour qu'une réponse mondiale réussisse, nous devons garantir un accès équitable à des recours effectifs. Par le biais du Mécanisme COVAX, la Finlande est fortement engagée dans la solidarité vaccinale. Une action mondiale est également nécessaire pour mieux se préparer aux futures pandémies.

Il est grand temps de prendre des mesures concrètes pour améliorer notre sécurité sanitaire commune au-delà des défis actuels. Pour améliorer notre résilience, nous devons adopter une approche « Une seule santé ». Il est essentiel de renforcer la collaboration internationale en matière de recherche et de développement et d'échanger des informations sur les menaces émergentes. Nous devons assurer le bon fonctionnement des institutions multilatérales de santé mondiale, telles que l'Organisation mondiale de la Santé.

Nous devons également prendre le temps de réfléchir aux ramifications à long terme de la COVID-19. Elle a conduit à une augmentation de l'extrême pauvreté et des inégalités et a entraîné une détérioration de l'égalité des sexes. Elle a gravement affecté la capacité de nombreux pays à atteindre les objectifs de développement durable. Nous devons intensifier nos efforts pour veiller à ce que les plus vulnérables ne soient pas davantage laissés pour compte.

La pandémie a montré qu'une préoccupation suffisamment grave peut nous pousser à prendre des mesures sans précédent. En très peu de temps, nous avons tous pris des mesures plus extrêmes pour modifier notre comportement que quiconque aurait pu l'imaginer auparavant. Quel serait le signal d'alarme suffisant pour que nous fassions de même pour la santé de notre planète ?

Avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris sur le climat et la Convention sur la diversité biologique, nous disposons déjà de nombreux documents et feuilles de route sur lesquels nous appuyer. Toutefois, les mots ne suffisent pas. Nous devons agir, et le temps de l'action est venu.

La perte de biodiversité, qui progresse rapidement, devrait à elle seule susciter une inquiétude immédiate au niveau mondial. En outre, nous savons maintenant que les changements climatiques se déroulent encore plus rapidement que ce que l'on pensait auparavant. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, il est déjà probable que nous atteignions la hausse de température de 1,5 °C au début des années 2030.

Il n'est pas exagéré de dire que nous sommes confrontés à une urgence climatique mondiale. Et pourtant, cette urgence ne se reflète toujours pas dans nos actes. Les contributions nationales déterminées que nous, les signataires de l'Accord de Paris, avons apportées jusqu'à présent peuvent encore nous mettre sur la voie d'une augmentation de température de 2,7 °C d'ici la fin du siècle. Les conséquences pour la planète et les générations futures seraient catastrophiques.

Nous devons profiter de la prochaine vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour nous engager sur la voie du développement durable. Il est de notre responsabilité commune – celle des gouvernements, des institutions, des entreprises et des particuliers – d'agir. Bien avant la réunion de Glasgow, nous avons besoin de plans de réduction des émissions plus ambitieux, et nous devons accélérer la transition en cours vers l'abandon des combustibles fossiles.

Pour réussir, nous avons besoin d'un financement adéquat pour le climat. En tant que communauté mondiale, nous devons accroître la qualité, la quantité et l'accessibilité du financement climatique, en particulier pour les pays les moins avancés et les petits pays insulaires en développement.

Nous devons également encourager les ministres des finances à prendre en compte les changements climatiques dans toutes leurs décisions. La Coalition des ministres des finances en faveur de l'action climatique, coprésidée par la Finlande et l'Indonésie, compte déjà plus de 60 membres. Elle se concentre actuellement sur la relance verte, la tarification du carbone et la biodiversité. Nous invitons d'autres pays à se joindre aux travaux de la Coalition.

Les tragiques événements survenus en Afghanistan ces dernières semaines nous ont à nouveau rappelé la fragilité de la paix et de la sécurité. Les besoins humanitaires dans le pays sont immenses, et il est indispensable que nous agissions ensemble pour garantir que la population ait accès à l'aide humanitaire. Les entités des Nations Unies qui restent en Afghanistan jouent un rôle essentiel à cet égard, et la communauté internationale doit faire preuve de fermeté sur cette question. Les femmes et les filles en Afghanistan ne doivent pas être oubliées ou rendues invisibles.

Mais, malheureusement, l'Afghanistan n'est qu'un exemple parmi d'autres. Les conflits, anciens et nouveaux, continuent de causer des souffrances humaines dans le monde entier. La boîte à outils diplomatique de la Charte des Nations Unies doit être utilisée au maximum de son potentiel pour consolider la paix là où c'est nécessaire et prévenir les conflits là où c'est possible. Pour la Finlande, la prévention des conflits et la médiation sont des priorités fortes. Nous restons prêts et disposés à offrir nos bons services pour un dialogue constructif à cet égard.

Dans sa politique étrangère, la Finlande a longtemps souligné l'importance du caractère universel et contraignant des droits de l'homme. Notre propre expérience indique qu'une société s'épanouit lorsque chacun y joue un rôle actif, égal et significatif. La Finlande est candidate à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période de 2022 à 2024. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, nous ferons de notre mieux pour que nos priorités en matière de droits de l'homme servent la paix, la stabilité et la prospérité dans le monde entier.

Dans le cadre de notre politique en matière de droits de l'homme, nous accordons une attention particulière aux droits des personnes les plus vulnérables, c'est-à-dire les plus exposées à la discrimination. La promotion des droits des personnes handicapées est une priorité transversale pour la Finlande. Un autre thème clé pour nous est celui des droits de toutes les femmes et de toutes les filles. La campagne Génération égalité, lancée récemment et dans laquelle la Finlande codirige la coalition d'action sur la technologie et l'innovation, a un rôle important à jouer dans la mobilisation des différents acteurs en faveur de l'égalité des sexes.

À une époque d'intensification de la puissance, de la concurrence et des progrès technologiques rapides, nous sommes également confrontés au risque sérieux d'une nouvelle course aux armements. Si on laisse se poursuivre l'effilochage du système international de maîtrise des armements, cela réduira la prévisibilité et augmentera la probabilité d'une escalade involontaire. Cela fragilisera notre sécurité à tous. Nous devons de toute urgence remédier à la situation. La tâche la plus importante est de maintenir et de renforcer l'architecture existante de maîtrise des armements.

Mais en même temps, nous devons aussi penser à l'avenir avec un esprit ouvert. Nous devons élaborer de nouvelles solutions pour répondre aux nouveaux défis et aux nouvelles technologies en renforçant les mesures de confiance, la vérification et la transparence.

En matière de maîtrise des armes nucléaires, la Finlande se félicite de la prorogation du nouveau Traité de réduction des armements stratégiques. Pourtant, il est également clair qu'un engagement entre toutes les puissances nucléaires serait bénéfique pour la sécurité mondiale.

La nécessité de se rassembler et de sauver la planète pour les générations futures a rarement été aussi forte. Pour la Finlande, le système des Nations Unies est au cœur de l'ordre fondé sur des règles que nous voulons défendre et du multilatéralisme que nous voulons renforcer. Aucune autre organisation n'a la même légitimité ni le même impact normatif. Aucune autre organisation ne donne à autant de personnes l'espoir d'un monde meilleur. Aucune autre organisation ne peut offrir l'avenir que nous voulons et celui que nous méritons.

Mais l'ONU ne peut réussir que si nous, ses États Membres, voulons nous rassembler et faire ce qui est nécessaire et attendu de nous. Cela nécessite plus de dialogue. Cela demande plus de confiance. Cela exige plus d'esprit d'Helsinki de notre part à tous. Dans cet esprit, la Finlande poursuit son soutien indéfectible à l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Finlande de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Sauli Niinistö, Président de la République de Finlande, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Rodrigo Roa Duterte, Président de la République des Philippines

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines, qui va présenter l'allocution du Président de la République des Philippines.

M. Locsin (Philippines) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter une déclaration vidéo préenregistrée de S. E. M. Rodrigo Roa Duterte, Président de la République des Philippines.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Philippines.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe III et voir A/76/332/Add.1).

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Rwanda, qui va présenter l'allocution du Président de la République du Rwanda.

M. Biruta (Rwanda) (*parle en anglais*) : J'ai l'insigne honneur de présenter la déclaration pré-enregistrée de S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, à l'occasion du débat général de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe IV et voir A/76/332/Add.1).

Allocution de M. Alberto Fernández, Président de la République argentine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Argentine, qui va présenter l'allocution du Président de la République argentine.

M^me^ Squeff (Argentine) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de présenter à l'Assemblée générale la déclaration pré-enregistrée du Président de la République argentine, S. E. M. Alberto Fernández.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République argentine.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe V et voir A/76/332/Add.1).

M. Carazo (Costa Rica), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Klaus Werner Iohannis, Président de la Roumanie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Roumanie.

M. Klaus Werner Iohannis, Président de la Roumanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Klaus Werner Iohannis, Président de la Roumanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Iohannis (*parle en anglais*) : Il s'agit de notre deuxième débat général pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a fondamentalement changé notre mode de vie. Si la pandémie a affecté presque tous les aspects de notre vie, elle nous a également donné l'occasion d'apprendre, de nous adapter et de mieux faire les choses. Les défis mondiaux exigent des solutions communes, de la solidarité et de la coopération. La Roumanie est convaincue que les valeurs démocratiques et un ordre international fondé sur des règles, avec l'ONU en son centre, sont fondamentaux pour construire un avenir plus sûr et meilleur. Un multilatéralisme efficace et équitable qui profite directement à nos citoyens est essentiel.

La pandémie nous a également montré que nous devons trouver des moyens de reconstruire en mieux et plus vert. Nous devons nous engager à nouveau à mettre en place des économies durables, ainsi que des sociétés résilientes, équitables et inclusives où personne n'est laissé pour compte. En effet, les besoins spécifiques des personnes vulnérables doivent faire l'objet d'une attention particulière. Pour être efficace dans la réalisation de cet objectif, la solidarité dans l'action est nécessaire. Nous avons également besoin d'une approche intégrée et innovante pour répondre simultanément à toute une série de défis interdépendants, tels que la santé, les changements démographiques, les migrations, la rareté des ressources, les changements climatiques, la perte de biodiversité, l'extrême pauvreté et la faim.

Nous sommes en effet à un tournant, et la Roumanie se félicite du rapport du Secrétaire général récemment publié sous le titre *Notre Programme commun* (A/75/982), soutient ses principales conclusions et encourage le Secrétaire général à poursuivre ses efforts en vue de leur mise en œuvre. La Roumanie reste déterminée à contribuer aux efforts collectifs destinés à limiter et à surmonter les retards dans la promotion des objectifs de développement durable.

Le relèvement après la COVID-19 doit placer la durabilité au cœur de ses préoccupations, et nous devons travailler ensemble pour protéger notre planète et nos écosystèmes. Les effets des changements climatiques ne connaissent pas de frontières nationales, et la responsabilité d'y remédier efficacement nous incombe à tous. Travailler avec d'autres États et organisations internationales pour répondre aux changements climatiques est une priorité de mon mandat actuel de Président de la Roumanie. L'année 2021 devrait permettre de faire un bond en avant dans la prévention des changements climatiques et la protection de la biodiversité.

Récemment, nous avons également été témoins du potentiel et des défis des technologies numériques. Nous devons garantir un accès stable et sûr à Internet, renforcer la cybersécurité et promouvoir un comportement responsable dans le cyberespace, tout en luttant contre la propagation numérique de la haine et de la désinformation. Bucarest contribuera à cet effort en accueillant le Centre européen de compétences en matière de cybersécurité, qui améliorera la cyberrésilience et la recherche en matière de cybersécurité dans l'Union européenne.

La pandémie nous a également incités à agir ensemble pour consolider nos systèmes de santé nationaux et les rendre plus résilients. Une priorité urgente est de garantir un accès mondial équitable et abordable aux vaccins et aux traitements contre la COVID-19. La Roumanie réaffirme son soutien au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, et nous avons contribué à l'approche de type « Équipe Europe » pour aider divers pays à faire face à l'impact de la pandémie. La Roumanie soutient pleinement l'adoption d'un instrument juridique international pour la préparation et la réponse aux pandémies.

C'est à nos États qu'incombe la responsabilité principale de la protection des droits de l'homme. Nous devons tous veiller à ce que les restrictions liées à la COVID-19 n'exacerbent pas les violations des droits. La Roumanie reste fermement engagée dans la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde. Mon pays promeut l'impératif de combattre la discrimination et les discours de haine, y compris l'antisémitisme. Cette année, nous avons adopté la première stratégie nationale roumaine de prévention et de lutte contre l'antisémitisme, la xénophobie, la radicalisation et les discours de haine. La Roumanie continuera à œuvrer à la réalisation de ces objectifs, notamment en cherchant à obtenir un mandat au Conseil des droits de l'homme pour la période de 2023 à 2025.

La pandémie de COVID-19 a rendu l'intervention humanitaire encore plus difficile. Néanmoins, une action internationale commune pour garantir la sécurité humaine est nécessaire, car personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas. La Roumanie a inclus les réfugiés et les personnes à risque dans sa couverture nationale de santé publique. Nous leur avons donné accès à toutes les installations médicales nécessaires et aux campagnes de vaccination, notamment contre la COVID-19.

Aujourd'hui, nous nous tournons tous vers l'Afghanistan, et la question la plus pressante est celle du passage en toute sécurité des Afghans qui souhaitent partir. Nous avons récemment accueilli des groupes vulnérables de citoyens afghans en Roumanie. Il est également essentiel de veiller à ce que les droits humains – en particulier ceux des femmes, des enfants et des minorités – soient respectés. Nous devons également veiller à ce que l'aide humanitaire puisse être acheminée.

Dans le cadre de sa présidence de la Communauté des démocraties, la Roumanie continuera à œuvrer pour le respect de tous les principes démocratiques. Nous encourageons donc tous les États à assurer le bon fonctionnement des institutions démocratiques, à faire respecter l'état de droit et à garantir les droits et libertés fondamentaux.

Les conflits armés, les divisions ethniques et les inégalités restent de dures réalités. C'est donc le moment charnière pour transformer la crise de la COVID-19 ainsi que son impact sécuritaire en une opportunité de revitaliser le programme de paix et de sécurité, avec un accent renouvelé sur la prévention des conflits et la consolidation des processus de paix. Les conflits prolongés dans les environs de la Roumanie continuent de menacer la sécurité de l'Europe. La Roumanie soutient la résolution pacifique durable de ces conflits par des négociations politiques dans le cadre de leurs formats spécifiques.

Nous devons intensifier nos efforts et faire face à la menace mondiale du terrorisme en agissant de manière coordonnée. La Roumanie maintient son plein engagement à prévenir et à combattre le terrorisme au niveau international, en s'appuyant sur la Stratégie antiterroriste mondiale récemment révisée. Le concept de résilience est une composante importante de notre

sécurité, ainsi qu'un facteur clé de la protection de la démocratie. Pour la Roumanie, la garantie d'une résilience stratégique, tant au niveau de l'État que de la société, est une priorité, qui est mise en évidence par le Centre euro-atlantique pour la résilience, que nous avons créé en Roumanie. Le Centre, qui sera ouvert à tous les pays partenaires, est destiné à gérer divers programmes et à faire progresser la résilience, qu'elle soit sociétale ou dans le domaine des technologies émergentes et de rupture, de la résilience des systèmes de communication et des écosystèmes technologiques, de la résilience aux crises et aux urgences complexes, de la garantie de la continuité du gouvernement et des services essentiels, et de la résilience des infrastructures de transport.

La Roumanie croit fermement au potentiel du droit international pour contribuer à la sécurité internationale. Nous réaffirmons notre appréciation du travail de la Cour internationale de Justice. L'acceptation de la juridiction de la Cour sert la cause de la paix internationale. C'est dans cet esprit que la Roumanie, avec un groupe d'États qui la soutiennent, promeut une déclaration sur le sujet et invite toutes les délégations intéressées à l'approuver et à soutenir cette initiative.

Enfin, et surtout, qu'il me soit permis de rappeler à l'Assemblée qu'une organisation internationale est aussi forte que la volonté politique de ses États Membres de la rendre pertinente et adaptée à l'époque à laquelle nous vivons. Unissons tous nos efforts pour atteindre les nobles objectifs de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Roumanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Klaus Werner Iohannis, Président de la Roumanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Surangel S. Whipps Jr., Président de la République des Palaos

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Palaos.

M. Surangel S. Whipps Jr., Président de la République des Palaos, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Surangel S. Whipps Jr., Président de la République des Palaos, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Whipps (*parle en anglais*) : C'est un privilège de prendre la parole devant l'Assemblée générale pour la première fois. Je lui transmets les salutations chaleureuses du peuple de la République des Palaos.

J'adresse mes sincères félicitations à M. Abdulla Shahid pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, et je félicite M. Volkan Bozkır pour la façon dont il a dirigé la session précédente.

Notre soixante-seizième session se tient à un moment unique dans l'histoire de l'ONU. Les États Membres sont toujours confrontés à la tâche monumentale de résoudre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Au nom du peuple des Palaos, nous applaudissons et saluons les premiers secours, les médecins, les infirmiers et infirmières, les professionnels de la santé publique et tous ceux qui ont travaillé sur la pandémie et continuent d'y répondre avec diligence, y compris les scientifiques, les entreprises pharmaceutiques, la société civile, les gouvernements et d'autres qui ont pris sans tarder l'initiative de créer des vaccins qui sauvent des vies et des traitements innovants.

Les Palaos tiennent également à remercier tous nos alliés et amis internationaux qui nous ont apporté leur aide durant cette période difficile, en particulier les États-Unis, Taïwan, le Japon et l'Australie. Ils ont fourni des vaccins contre la COVID-19, des équipements de protection individuelle, des capacités de dépistage et des formations essentielles au peuple palaosien, ce qui nous a permis de rester exempts de COVID-19 pendant la majeure partie de la pandémie. Nous sommes désormais à l'abri de la COVID-19, avec plus de 80 % de notre population totale entièrement vaccinée et aucun décès ou hospitalisation. Le peuple des Palaos est éternellement reconnaissant pour l'amitié, la générosité et la coopération.

Dans ce sens, nous aimerions souligner le leadership de la République de Chine (Taiwan) dans la réponse mondiale contre la COVID-19. Non seulement elle a fait preuve d'une gestion cohérente et efficace de la pandémie à l'intérieur de ses frontières, mais son leadership s'est également étendu aux Palaos. La réponse internationale de Taiwan a facilité la coopération et la mise en place d'un couloir de voyage stérile efficace entre

Taïwan et les Palaos. Ce couloir stérile a permis à Taïwan et aux Palaos de reprendre leur coopération dans les domaines de la médecine et de l'éducation et de récupérer l'engagement économique et les autres avantages des voyages internationaux. Nous encourageons le système des Nations Unies à accepter Taiwan comme un contributeur précieux à nos efforts collectifs et nous plaidons fermement en faveur de la participation de Taiwan au système des Nations Unies.

Au nom du peuple palaosien, nous présentons également nos plus sincères condoléances à ceux dont la vie a été affectée par la pandémie. Nos prières vont aux membres et à leurs proches. Nous prions également pour que nous continuions à nous rassembler afin de trouver des approches plus équitables pour maîtriser la pandémie et poursuivre la guérison et le redressement économique de nos populations, communautés et nations.

S'il existe une lueur d'espoir dans la pandémie, c'est la force de la détermination humaine. En un temps record, nous avons mobilisé les ressources et les informations mondiales pour envoyer des équipements de protection dans le monde entier et créé de nombreux vaccins et traitements pour contrer le virus responsable de la COVID-19. Bien que nous puissions – et devions – faire davantage pour contenir la pandémie, la communauté mondiale a réagi à la menace du désespoir en prenant des mesures et en travaillant à une vitesse fulgurante pour contenir le coronavirus. Aujourd'hui, je demande à la communauté mondiale de faire preuve du même degré d'urgence et d'audace pour répondre à la menace existentielle que représentent les changements climatiques.

En avril de cette année, les Palaos, qui se trouvent historiquement en dehors de la ceinture des typhons, ont été frappés par le typhon Surigae, notre troisième typhon depuis 2012. Il a endommagé 20 % de nos maisons et détruit des infrastructures importantes, notamment nos installations d'aquaculture. Il a également détruit des millions de dollars de récoltes et fait des ravages considérables sur nos récifs et nos coraux, compromettant ainsi la sécurité alimentaire des Palaos. C'est d'autant plus remarquable que les Palaos et d'autres petits États insulaires en développement (PEID) dépendent de produits alimentaires importés et hautement transformés, en raison de l'absence d'économies d'échelle due à leur faible population. Il en résulte une augmentation considérable des maladies non transmissibles parmi notre population. Bien qu'il existe un potentiel d'augmentation de la production locale, nos efforts sont entravés par les effets néfastes des changements climatiques, notamment l'élévation du niveau de la mer, les typhons, les sécheresses et autres stress sur les écosystèmes marins et terrestres.

La destruction progressive causée par les changements climatiques nous a permis de relâcher notre attention et de répondre en renvoyant le problème à plus tard. Toutefois, le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat indique que nous n'avons plus beaucoup de temps. En d'autres termes, nous devons agir maintenant pour garantir que nos enfants héritent d'un avenir sain et fiable. Nous devons agir maintenant avant que d'autres dommages irréparables ne soient causés à notre planète. En tant que PEID, nous nous présentons ici comme l'un des États les plus vulnérables aux changements climatiques, et nous demandons instamment une action multilatérale rapide et complète pour en atténuer les effets.

L'action climatique basée sur les océans peut jouer un rôle important dans la réduction de l'empreinte carbone mondiale. Le Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable a commandé des recherches qui ont montré que l'action climatique basée sur les océans peut permettre de réaliser jusqu'à un cinquième – 21 % – des réductions annuelles des émissions de gaz à effet de serre nécessaires pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C d'ici 2050.

L'une des principales difficultés rencontrées pour faire face aux risques des changements climatiques et du lien entre le climat et les océans est notre incapacité et notre manque de capacité à accéder au financement climatique. Cela ne fait qu'exacerber nos vulnérabilités, et nous ne sommes pas les seuls à cet égard. Sur les 20 % du financement climatique consacré à l'adaptation, seuls 2 % sont allés aux PEID. De plus, sur ces 2 %, au moins la moitié de ces fonds n'étaient pas sous forme de subventions, mais sous forme de prêts. Nous demandons instamment à l'ONU de s'attaquer à cette inégalité et de réduire les obstacles artificiels qui empêchent les petits pays d'accéder au financement climatique. Nous exhortons également l'ONU à créer des systèmes qui, conformément à leur charte, représentent « nous les peuples » pour tous les peuples.

En tant que PEID, les Palaos sont tributaires de l'océan, non seulement comme principal moteur économique à travers le tourisme et la pêche, mais aussi pour leur sécurité alimentaire. Une étude récente menée par

l'Université de Stanford sur le sanctuaire marin national des Palaos indique que la hausse des températures entraînera un réchauffement des eaux, qui contiendront moins d'oxygène. Cette double pression incitera les thons et les poissons porte-épée, dont les besoins en oxygène sont particulièrement élevés, à migrer vers des zones où les eaux sont plus fraîches et les concentrations d'oxygène plus élevées. Ces analyses prévoient une diminution de 40 % de la biomasse de bonite à ventre rayé et d'albacore dans les eaux des Palaos d'ici 2100, si cette tendance de fortes émissions se poursuit.

Alors que les Palaos se préparent à accueillir la septième conférence « notre océan » en février 2022, nous réaffirmons notre engagement à gérer, utiliser et conserver nos océans de manière durable. En 2015, nous avons fait de la majeure partie de notre zone économique exclusive le sanctuaire marin national des Palaos, mais ce n'est pas suffisant. Nous devons agir au niveau mondial. Il est temps que la communauté internationale s'engage à établir un objectif de 30 % qui se concentre sur les aires marines protégées à l'intérieur et au-delà des juridictions nationales.

Nombre des défis qui seront évoqués ici cette semaine doivent être relevés dans le cadre des Nations Unies, en tant que gardienne du monde. À cet égard, les Palaos sont en train de renouveler leur Accord de libre association avec les États-Unis. Cette relation est le fruit du rôle historique des Nations Unies, qui ont confié aux États-Unis la tâche d'administrer nos îles en tant que territoire stratégique sous tutelle, avec le devoir de développer le territoire jusqu'à ce qu'il parvienne à une autonomie totale et à l'autosuffisance.

Après sept référendums, le peuple des Palaos a accepté l'Accord de libre association en 1994, et a ainsi autorisé les États-Unis à exercer les éléments fondamentaux de notre souveraineté nationale – le contrôle de notre sécurité et de notre défense nationales. Et cela a permis aux États-Unis de refuser à d'autres nations l'accès à nos terres et à nos eaux, ce qui a fini par restreindre notre association avec certains membres de la communauté internationale et limiter nos possibilités de développement économique.

À cet égard, les processus précédents de réexamen de l'Accord ont échoué parce qu'ils n'ont pas pris suffisamment en compte la dynamique complexe du monde moderne et les vulnérabilités cumulées auxquelles les Palaos sont confrontées. Néanmoins, je suis convaincu que la nouvelle administration des États-Unis sera à la hauteur de la tâche et corrigera les lacunes des délibérations précédentes.

En tant qu'aîné, ou grand frère, au sein de ma famille, la sûreté, la sécurité et le bien-être de mes frères et sœurs étaient en fin de compte ma responsabilité. Nous avons grandi dans notre communauté comme une collectivité, où le « je » était toujours synonyme de « nous ». Cela nous a rassurés sur le fait que personne ne serait laissé de côté et a renforcé le principe selon lequel chacun d'entre nous reflète la stabilité et le caractère de la famille et de l'ensemble de la communauté. Il s'agit là d'un principe fondamental des Palaos qui, je crois, est une tradition de la région du Pacifique et reflète le système des Nations Unies.

Cette famille – les Nations Unies – a la possibilité de concilier les problèmes mondiaux et, par l'intermédiaire de l'ensemble des Membres, de prendre les mesures nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des solutions capitales innovantes. Tel est notre mandat, et nous ne devons pas échouer.

Aux Palaos, on peint de nombreux poissons de l'océan sur les murs des salles de réunions de nos chefs traditionnels, que nous appelons *abais*. Il y a les requins qui symbolisent la bravoure, les raies qui symbolisent la constance et le poisson-chirurgien, que nous appelons *mesekuuk*, qui symbolise l'unité. Le poisson-chirurgien a des caractéristiques uniques. Ce sont des poissons qui broutent et errent seuls sur le récif en se nourrissant d'algues. Mais dès qu'un danger les guette, ils nagent tous rapidement de l'endroit où ils se trouvent le long du récif et se rassemblent en un grand banc et donnent l'impression d'être un animal marin intimidant, ce qui leur permet d'assurer la sécurité de tous.

Les nations du monde doivent agir comme le poisson-chirurgien et se rassembler, y compris Taïwan. Les 23,5 millions d'habitants de Taïwan doivent également pouvoir s'exprimer, comme le précise la Charte des Nations Unies : « Nous, les peuples ». Toutes les nations, en travaillant ensemble, peuvent relever les défis de notre époque, de la COVID-19 au climat, et agir avec intégrité et détermination pour laisser un monde meilleur à nos enfants.

Je suis fier de me tenir aux côtés de mes frères et sœurs aux Nations Unies et de défendre un monde plus brillant et plus durable. Que Dieu nous bénisse tous. *Kom kmal mesulang.*

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Palaos de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Surangel S. Whipps Jr, Président de la République des Palaos, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Costa Rica.

M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica. En tant que Costaricien, c'est un grand honneur pour moi de présenter un jeune leader qui travaille sans relâche pour son pays et pour un monde plus pacifique, plus unifié, plus inclusif, plus juste, plus vert et plus bleu. Je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Alvarado Quesada (*parle en espagnol*) : Nous ne serons forts et prospères que si les plus vulnérables du monde le sont aussi. Ce concept n'est pas une vision romantique du multilatéralisme. C'est une réalité que nous constatons, encore et encore, face à des défis communs. Notre sécurité dépend de celle des plus vulnérables d'entre nous. C'est l'idée centrale de la sécurité humaine, mais nous avons du mal à comprendre cette vérité et surtout, à prendre des mesures pour nous protéger tous. Ne laisser personne de côté – cette boussole morale et d'action existe non seulement pour les plus vulnérables, mais aussi dans l'intérêt de tous, car nous formons un macrosystème interconnecté et interdépendant.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Des millions de personnes dans le monde, principalement les plus pauvres, attendent toujours le vaccin contre la maladie à coronavirus (COVID-19). Dans les pays pauvres ou à revenu intermédiaire inférieur, seules deux personnes sur 10 ont reçu la première dose du vaccin, alors que dans les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur, ce chiffre est de 8 sur 10. Il s'agit d'une inégalité criante et tragique. L'esprit de solidarité incarné par le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 n'a pas eu la portée nécessaire, et l'accès aux vaccins est très inégal.

Le Costa Rica plaide pour que les vaccins contre la COVID-19 soient mis à la disposition de tous les habitants de la planète en tant que bien public mondial. La promesse du Mécanisme COVAX doit être tenue, et ce sont les pays développés qui peuvent la concrétiser. Ces lacunes et le temps qui passe ne font qu'entraîner plus de souffrances et de morts, ainsi que l'apparition que de nouvelles variantes. Aujourd'hui, nous devons faire du Mécanisme COVAX une solution concrète grâce à un multilatéralisme efficace. À cet égard, j'appelle au soutien du Groupe des Vingt (G20) pour y parvenir. Tant que le taux maximal de vaccination mondiale ne sera pas atteint, nous serons tous, y compris les pays qui ont stocké des vaccins, vulnérables face aux mutations du virus et aux ravages économiques de la pandémie.

Dans le même temps, ces derniers mois et ces dernières semaines, nous avons été témoins de catastrophes naturelles extrêmes qui ont frappé le monde, de l'Allemagne au Nigéria, de l'Australie à Haïti, de la République de Kiribati à l'Amérique centrale et des Philippines aux États-Unis : inondations, ouragans, fonte des glaces, incendies de forêt, pauvreté, mauvaises récoltes et migrations.

Nous avons pris note du récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Dans le pire des cas, si aucune mesure n'est prise maintenant et que les émissions continuent d'augmenter au rythme actuel, d'ici la fin du siècle, la température de la planète augmentera de 4,4°C et par conséquent, la force et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes augmenteront également. Paradoxalement, les pays qui génèrent le moins de carbone, comme les États insulaires ou ma propre région, l'Amérique centrale, sont les zones les plus touchées par l'urgence climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes provoquent des migrations et obligent les pays en développement à s'endetter pour financer les efforts d'adaptation et de reconstruction.

La pandémie, la crise climatique, le chômage et les niveaux limités d'investissement mettent à rude épreuve la stabilité sociale et politique des pays en développement, ainsi que sur la stabilité de la planète entière, en raison de l'interconnexion mondiale. Dans le même temps, les dépenses militaires mondiales ont continué d'augmenter en 2020. Comment expliquerons-nous à la

prochaine génération que, pendant la pandémie, alors que les vaccins ne parvenaient pas à atteindre tout le monde et que nous étions confrontés à une crise climatique sans précédent, le monde a augmenté ses dépenses en armement ? Comment une chose aussi absurde peut-elle être possible ? L'avenir nous appelle à réduire les armements militaires et à investir davantage dans la paix.

Cette génération et la suivante sont confrontées à un défi sans précédent dans l'histoire de l'humanité : préserver la vie sur la planète et ses cultures face à la menace de destruction. La question est de savoir si nous faisons assez et tout ce qui est possible à cette fin et, si ce n'est pas le cas, ce qui doit changer. La réalité d'une planète interconnectée doit nous faire comprendre qu'aujourd'hui, les intérêts des personnes les plus défavorisées sont les intérêts de tous. Cela signifie qu'il faut comprendre que la meilleure façon d'être égoïste est d'être solidaire et généreux et que l'accumulation de capital, de connaissances et de santé prive le monde entier d'un avenir meilleur pour toute l'humanité.

Mais pour aller de l'avant et lutter pour notre avenir et celui de nos jeunes et de nos enfants, la volonté humaine doit imposer une voie d'action – pas des mots ou des appels, mais des engagements concrets, avec des responsabilités et des changements quantifiables en termes d'impact et qualitatifs en termes d'éthique.

La pandémie est également l'occasion de mieux construire et de favoriser une reprise économique et sociale qui permettra de créer des sociétés durables, vertes, inclusives, résilientes et adaptées aux transformations technologiques et numériques. Le Costa Rica, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé et des dizaines d'autres pays, a lancé le Groupement d'accès aux technologies contre la COVID-19 (C-TAP), un dépôt de technologies et de propriété intellectuelle, dans le but de démocratiser l'innovation et la technologie, notamment dans le domaine de la santé, des traitements et des médicaments, afin de les rendre accessibles à toutes les personnes dans tous les pays – en particulier aux personnes en situation vulnérable ou vivant dans la pauvreté.

À cet égard, il faut de la volonté. J'invite tout le monde à soutenir fermement cette initiative et à y adhérer. Ce n'est un secret pour personne que la pandémie a mis à rude épreuve les économies en développement. Les économies émergentes ont subi des chocs en raison du déclin économique, du chômage, de la baisse des recettes fiscales et des dépenses supplémentaires liées aux vaccins, aux traitements et aux programmes d'aide financière. La nouvelle allocation de 650 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux est un pas dans la bonne direction, mais cela n'est pas suffisant. Plus de 40 % de ce montant est destiné à des pays qui sont déjà riches en liquidités, et seulement 1 % de ces ressources a été alloué aux populations des pays en développement.

Ce sont les gouvernements qui ont besoin d'un soutien pour leurs finances et les finances publiques, au-delà du renforcement des réserves des banques centrales. Dans ce contexte, le Costa Rica, qui assure la présidence pro tempore de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a proposé la création du fonds pour l'atténuation des retombées économiques de la COVID-19 (FACE) – un fonds de soutien d'urgence de plus de 500 milliards de dollars, financé par 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) des économies les plus grandes et les plus fortes du monde, qui représentent 80 % du PIB mondial, et qui sera administré par les banques multilatérales de développement sous forme de prêts concessionnels destinés aux pays en développement.

Les fonds seraient prêtés à long terme, sur 40 ans, à un faible taux fixe, afin de fournir un financement d'urgence aux pays confrontés à des contraintes économiques, pour leur permettre de faire face à la crise et de rester sur la voie de la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. La réussite des initiatives ambitieuses et solidaires comme C-TAP et FACE exige l'engagement des pays développés.

Je rêve d'un accord entre des pays comme les États-Unis et la Chine, qui serait axé non pas sur la concurrence mais sur la coopération pour faire avancer le monde – un monde qui, dans une large mesure, dépend de la détermination de ses dirigeants, notamment ceux du Groupe des Vingt, à qui je demande une fois de plus de reconnaître l'interdépendance entre l'intérêt personnel et la solidarité, qui sont aujourd'hui les deux faces d'une même médaille.

Nous devons avoir des ambitions constructives pour l'avenir de la planète. Les trois conventions des Nations Unies – la Convention-cadre sur les changements climatiques, la Convention sur la biodiversité et la Convention sur la lutte contre la désertification – ne reflètent que la réalité d'une planète qui doit cesser de se réchauffer, qui doit préserver la vie et les écosystèmes et qui doit protéger et restaurer les terres agricoles. Nous devons être ambitieux en ce qui concerne les objectifs à atteindre lors de la vingt-sixième session

de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), qui se tiendra dans 40 jours. Il s'agit d'un impératif pour la survie de l'humanité. Nous ne pouvons pas baisser la garde en ce qui concerne nos ambitions en matière de climat dans la perspective de la COP26, qui se tiendra à Glasgow, ou nos ambitions en matière de biodiversité en vue de la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Kunming.

Le Costa Rica a connu personnellement l'expérience du fait que la nature peut nous sauver et qu'il est possible de parvenir à la durabilité et au développement humain. C'est pourquoi, en 2019, nous avons lancé notre plan de décarbonisation de l'économie d'ici à 2050. Cependant, aujourd'hui, seuls 15 % de la Terre sont protégés, et seuls 7 % des océans le sont. Les scientifiques s'accordent à dire qu'il faut protéger et restaurer une plus grande partie de la planète pour la préserver face à la crise climatique et à la perte accélérée de la biodiversité.

C'est pourquoi la Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples, dirigée par la France, le Costa Rica et le Royaume-Uni, en sa qualité de Coprésident pour les océans, est une solution fondée sur la nature qui vise à protéger 30 % des écosystèmes marins et terrestres de la planète à l'horizon 2030, afin d'éviter de dépasser les températures mondiales de 1,5 °C et de promouvoir la protection des océans. Plus de 70 pays ont rejoint cette initiative, et j'invite les autres États à faire de même. Nous demandons également l'arrêt de l'exploitation et de l'exploration pétrolières. À cette fin, nous lançons, avec le Danemark, la « Beyond Oil and Gas Alliance » (Alliance « au-delà du pétrole et du gaz »).

Comprendre et vivre avec notre interconnexion et notre interdépendance sur la planète peut nous mener à une nouvelle ère pour l'humanité. Il s'agira de promouvoir l'accès des populations les plus vulnérables aux ressources conduisant à leur bien-être économique, en mettant un accent particulier sur les peuples autochtones, les populations d'ascendance africaine, les migrants, les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les membres de la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes. C'est ainsi qu'il faut mettre en pratique le nouveau contrat mondial.

Nous nous félicitons de la proclamation du 31 août comme Journée internationale des personnes d'ascendance africaine et de la création de l'Instance permanente des personnes d'ascendance africaine. Le bicentenaire de l'indépendance du Costa Rica nous a rappelé la réalité de l'interdépendance – une interdépendance qui nous oblige à tourner notre attention vers Haïti en signe de soutien, en cette période très difficile, pour le premier pays des Amériques à avoir mis fin à l'esclavage. Cette même considération nous pousse à demander la levée des mesures unilatérales contraires au droit international et ayant un impact sur le peuple cubain, et à exiger le respect de l'exercice des droits fondamentaux – tels que la liberté d'expression et la liberté de réunion – de chaque citoyen cubain.

L'interdépendance nous oblige à plaider pour la paix et à réitérer l'aspiration à un monde exempt d'armes nucléaires. Nous appelons les pays à adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qu'à ce jour 55 pays ont ratifié et 86 ont signé. Nous plaidons également pour une péninsule coréenne exempte d'armes nucléaires, sur laquelle nous pourrons construire ensemble la paix, la stabilité et la sécurité. Nous réitérons notre profonde inquiétude quant à la situation des droits de l'homme au Nicaragua, comme l'a fait la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, il y a quelques jours. Nous sommes préoccupés par l'emprisonnement d'opposants politiques, de journalistes et d'étudiants, et nous appelons à la jouissance inconditionnelle des institutions démocratiques, au respect et à la promotion des droits de l'homme, à la liberté d'expression et à la liberté de la presse dans ce pays frère. La paix, le respect des institutions et la répartition de leurs pouvoirs doivent être maintenus en Amérique centrale.

Nous reconnaissons les Îles Malvinas comme territoire argentin, et nous appelons respectueusement à un règlement pacifique du différend concernant ce territoire. Le Costa Rica ne se laissera pas fléchir dans ses engagements internationaux envers les femmes et les filles afghanes. Nous ne pouvons pas rester silencieux lorsque le nouveau régime ne permet pas aux filles d'accéder à l'éducation. L'éducation des filles aujourd'hui est la clé de l'autonomisation des dirigeantes de demain.

C'est un honneur d'occuper cette fonction Cette tribune m'a permis de représenter les aspirations et les valeurs du mode de vie costaricien : la paix, la démocratie, la durabilité environnementale, l'égalité dans la diversité et la protection des droits de l'homme. Je déclare avec espoir que le nouveau contrat mondial porte un nom. Il considère le développement comme un cycle vertueux et quelque chose à partager, à investir

et à financer, et non à confisquer. Le nouveau contrat mondial fait du bien-être un bien réciproque. La voie tracée par l'humanité pour réaliser le nouveau contrat mondial correspond aux 17 objectifs de développement durable du Programme 2030. J'espère que l'histoire se souviendra de cette époque, de ses habitants et de ses dirigeants, notamment les plus puissants et, par conséquent, les plus responsables, comme de ceux qui ont emprunté cette voie et donné à la Terre une nouvelle chance.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Costa Rica de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Carlos Alvarado Quesada, Président de la République du Costa Rica, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Pologne.

M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Duda (*parle en polonais ; interprétation en anglais fournie par la délégation*) : Je félicite S. E. M. Abdulla Shahid pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session. Je tiens à lui exprimer le plein appui de la Pologne à sa mission et je lui adresse tous mes vœux de succès dans l'exécution de son mandat. Je remercie également S. E. M. Volkan Bozkır pour sa présidence active des travaux de l'Assemblée générale lors de la précédente session. En outre, je suis reconnaissant au Secrétaire général António Guterres d'avoir élaboré ce rapport, intitulé *Notre Programme commun* , qui apporte une réponse globale aux défis les plus pressants auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Comme le Secrétaire général, je constate la nécessité d'une solidarité internationale dans le cadre du processus de vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19) ; comme lui, je vois la nécessité d'agir sur la crise climatique et la protection de la biodiversité. En tant que participant à de nombreux débats, je peux également constater une prise de conscience croissante, principalement chez les jeunes, qui réalisent que les décisions prises aujourd'hui auront un impact immense sur leur vie. Je me réjouis de cette tendance.

Je me présente devant l'Assemblée en tant que dirigeant d'une nation de 38 millions d'habitants qui, comme tous nos États, est confrontée depuis près de deux ans à une pandémie sans précédent avec toutes ses conséquences. Sur une période de 20 mois, nous avons perdu 75 000 vies, tandis que près de 3 millions de personnes sur les 38 millions que compte notre pays ont contracté le virus. Bien que notre économie robuste ait courageusement résisté à la crise et soit parvenue à renouer avec une croissance exceptionnellement dynamique aujourd'hui, au cours de la première année de la pandémie, elle n'a pas réussi, pour la première fois en 30 ans, à enregistrer une telle croissance. Je n'ai pas besoin d'expliquer aux dirigeants des États ce que cela signifie pour des millions de familles, car ils connaissent la situation de première main.

Moi, qui prends la parole devant l'Assemblée, je suis l'une des plus de 200 millions de personnes qui ont contracté la COVID-19 et s'en sont remises. Comme probablement beaucoup de personnes qui sont ici, j'ai souffert d'une maladie qui frappe les gens indépendamment de leur fonction, de leur statut, de leur religion, de leurs convictions, de leur orientation ou de leur vision du monde.

Les 20 derniers mois que nous avons passés à lutter contre la pandémie nous ont rappelé un mot que nous, Polonais, apprenons tout jeunes. Il s'agit du mot « solidarité ». Beaucoup de celles et ceux qui sont présents savent de quoi je parle. Dans notre histoire, ce mot fait référence à un grand syndicat indépendant créé en 1980 par des ouvriers d'usine qui se sont mis en grève contre le régime communiste et qui, dans les années 80 et 90, ont été une source d'inspiration pour des millions de personnes dans le monde entier dans leur lutte pour leurs droits démocratiques et leurs droits du travail. Ce mot est devenu le symbole du principe directeur de nos politiques – son idéal.

Quand je parle de solidarité, je pense aussi à la solidarité dans le contexte de la COVID-19, et cette réflexion n'est pas facile, surtout en ce qui nous concerne, nous, les dirigeants du monde riche, ou,

comme certains l'appellent, du Nord riche. Avons-nous fait preuve de suffisamment de solidarité ? L'humanité s'est-elle bien comportée tout au long de sa lutte contre le virus ? Est-ce que nous nous sommes entraidés comme nous le devrions, conformément à notre instinct moral fondamental en tant qu'êtres humains ? On peut avoir de sérieux doutes à ce sujet.

Avons-nous, nous, le Nord riche – car mon pays, malgré tous ses problèmes quotidiens, appartient au groupe restreint des États riches – fait preuve, comme il se doit, de solidarité envers les pays du Sud ? Avons-nous eu un accès égal aux vaccins et aux autres mesures visant à prévenir la propagation de la maladie ? Quand la menace est apparue, notre premier réflexe a été de nous isoler les uns des autres. Les frontières ont réapparu en Europe. Il ne fait aucun doute que ces mesures étaient justifiées, car aucun d'entre nous ne connaissait alors la gravité de cette menace.

La situation a été exacerbée par les informations selon lesquelles des dizaines de milliers de personnes avaient été infectées par le virus et étaient décédées. Chacun d'entre nous se souvient de l'horreur des premiers mois de 2020 et du grand espoir que nous placions dans la mise au point d'un vaccin qui nous protégerait de la maladie. Cependant, aujourd'hui, près de deux ans plus tard, alors que nous comptons plus de 4,5 millions de victimes, nous devons nous demander si nous avons passé le test de solidarité avec succès.

Je salue ceux qui ont gagné la bataille des vaccins dans les laboratoires et ceux qui, au péril de leur santé et de leur vie, ont vacciné des centaines de millions de cohabitants de notre planète. Mais l'accès aux vaccins a-t-il été équitable ? Est-ce que nous n'avons pas oublié que, pendant une pandémie, un vaccin est davantage un droit humain qu'une marchandise régie par les principes du marché ? J'ai voulu que la Pologne soit, dès le début, un pays de solidarité, un pays qui ne soit pas guidé par la règle selon laquelle les plus faibles doivent mourir. C'est pourquoi nous avons essayé de protéger chaque vie avec le même engagement. C'est pourquoi, chaque fois que nous l'avons pu, nous avons essayé de faire preuve de solidarité avec les autres nations qui avaient besoin d'aide à un moment donné.

Je ne peux pas dire si nous avons fait tout ce qui était possible, mais nous avons quand même essayé, par exemple en envoyant nos médecins chez nos amis du Tadjikistan, du Kirghizstan, des États-Unis, ainsi que de l'Italie, un pays européen qui a souffert. Je suis convaincu que certains pays du Nord riche ont agi de la même manière que la Pologne, qui a fait don de 6 millions de doses de vaccin à ses partenaires du Sud, entre autres choses. Cela a-t-il toutefois suffi à combler le fossé évident en matière d'accès aux vaccins, qui ont été gaspillés dans certains États alors qu'ils étaient inaccessibles dans d'autres ? Il me semble que, en tant que membres de ce groupe, nous devrions avoir de nombreuses raisons d'être mécontents de nous-mêmes.

Quand j'utilise le mot « solidarité », je ne pense pas uniquement à la pandémie, car la pandémie n'a pas fait disparaître les autres problèmes mondiaux. Nous discutons des droits des nations dans ce forum. Je voudrais donc demander aux membres : quel est le premier droit de chaque nation ? Il s'agit du droit à l'autodétermination et du droit à la gouvernance démocratique, exposés en détail dans la science de la démocratisation et consacrés par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté par les Nations Unies. Je suis absolument convaincu que la plupart d'entre nous sont d'accord sur le fait que chacune de nos nations, qui constituent les Nations Unies, a le droit de protéger ses frontières et leur inviolabilité, de choisir son système de gouvernement et de gouverner avec le consentement de la nation, jamais contre elle.

Est-ce que nous sommes vraiment d'accord là-dessus ? J'ai l'impression – et ce n'est pas seulement mon impression – qu'à cause de la COVID-19, nous avons facilement oublié les multiples malheurs qui frappent différentes régions de la planète, souvent non loin de chez nous. Depuis le début de la pandémie, les informations relatives à la tragédie en Syrie, où une guerre civile menée avec l'appui d'acteurs étrangers a infligé des souffrances indicibles à la population et transformé des millions de personnes en réfugiés et en fugitifs, ne font plus la une des journaux. Nombreux sont ceux qui, dans le Nord riche, ne prêtent guère attention aux tragédies en cours en Libye, en Éthiopie et au Yémen. Pendant la pandémie de COVID-19, nous n'avons fait aucun progrès vers le règlement du conflit israélo-palestinien, qui, comme nous le savons tous, passe par la solution des deux États et surtout, une solution pacifique. Malheureusement, des événements tragiques se déroulent également près de la frontière polonaise, et j'ai l'impression que l'humanité semble les avoir oubliés.

En outre, la pandémie n'a pas mis fin à la guerre en Ukraine, où plus de 13 000 personnes sont mortes depuis le début de l'agression russe, lorsqu'un État s'est emparé du territoire d'un autre. Après la Seconde

Guerre mondiale, en Europe, au XXIe siècle, l'Ukraine a été attaquée. Quelle a été la réaction du Nord riche face au drame de la nation ukrainienne luttant pour son indépendance et son autodétermination ? La réponse a été la construction du grand gazoduc Nord Stream 2, qui acheminera le gaz russe vers l'Europe occidentale, apportant des milliards de revenus supplémentaires à l'agresseur et illustrant une impuissance totale, voire une indifférence, au fait que l'Ukraine sera encore plus en danger. J'ai récemment participé au sommet de la Plate-forme de Crimée à Kiev, en tant que l'un des rares dirigeants représentant le Nord riche. J'ai cherché de mes propres yeux ceux qui planifient et ont approuvé la construction de Nord Stream 2. Je ne les ai pas trouvés.

La COVID-19 occulte également pour beaucoup de gens les événements en cours au Bélarus, un pays voisin de la Pologne, où, depuis août 2020, des centaines de milliers de personnes participent quotidiennement à des manifestations pacifiques pour réclamer une seule chose : le respect du résultat des élections. En réponse, ces personnes ont été victimes de coups de matraques de la police, de gaz lacrymogènes et souvent, de balles utilisées par le régime pour se défendre contre son propre peuple. À l'heure où je vous parle, plus de 650 personnes sont emprisonnées au Bélarus, dont la majorité sont des jeunes femmes et hommes – des patriotes – qui voulaient simplement choisir leur dirigeant dans le cadre d'élections régulières.

Ces personnes croupissent en prison pour des raisons politiques. Récemment, à l'issue d'un simulacre de procès, deux d'entre elles – Maria Kalesnikava et Maxim Znak – ont été condamnées respectivement à 10 et 11 ans de prison. En outre, des dirigeants de la minorité polonaise au Bélarus – Andżelika Borys et Andrzej Poczobut – ont été détenus ou emprisonnés pour leurs activités démocratiques. Ce ne sont là que quelques noms parmi des centaines de personnes qui sont persécutées. Nous exigeons leur libération et nous attendons de la communauté internationale qu'elle fasse montre de plus de solidarité envers la nation de Bélarus, qui n'aspire qu'à un État juste et démocratique.

De quoi ces personnes sont-elles coupables ? Elles n'ont rien fait. Elles ont simplement revendiqué le même droit d'élire leur gouvernement que les Français, les Polonais, les Américains, les Coréens, les Australiens et les Argentins. Elles voulaient des élections libres, auxquelles nombre d'entre nous se présentent – les présidents du monde libre – et dont l'Assemblée générale a souligné l'importance dans une série de résolutions historiques, symbolisées par l'expression « Renforcer l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes ». À la fin des années 80 et au début des années 90, cela a ouvert la voie à la prise de conscience du fait que le droit de former son propre gouvernement n'est pas une lubie occidentale mais un droit humain universel. Les Bélarussiens veulent faire en sorte que leurs autorités respectent ce droit universel. Ils en paient le prix par leurs souffrances et leur emprisonnement.

Je dis cela en tant que dirigeant d'un pays dans lequel près de 150 000 Bélarussiens ont trouvé un abri et un emploi, dont des milliers de manifestants. J'ai récemment fait savoir à nos frères Bélarussiens qu'ils étaient les bienvenus dans notre pays et que la Pologne serait leur foyer aussi longtemps qu'ils le jugeraient approprié et nécessaire. J'honorerai ces propos. Toutefois, la solidarité a un prix, car les régimes se défendent non seulement contre leurs propres citoyens, mais aussi contre les États démocratiques.

La réponse du régime autoritaire du Bélarus a pris la forme d'une attaque hybride sans précédent aux frontières de la Pologne, de la Lettonie et de la Lituanie, les trois pays qui constituent le flanc oriental de l'OTAN et de l'Union européenne. Depuis plusieurs semaines, le régime d'Alexandr Lukashenko a fait entrer dans le pays des dizaines de milliers de migrants désespérés du Moyen-Orient, les forçant, à coups de matraques, à franchir nos frontières, dans le but de créer une crise humanitaire artificielle. Ces personnes campent depuis à la frontière. Le régime ne fait aucun cas de nos propositions de leur fournir une aide humanitaire. Il traite les immigrants comme des pions dans un jeu politique et porte atteinte à leur dignité et à leurs droits fondamentaux.

Nous ne céderons pas dans cette crise, car nous refusons de traiter les migrants comme des pions. Nous refusons d'abuser de leur situation vulnérable, qui est exploitée pour miner la sécurité de nos frontières. Nous protégeons ces frontières, car c'est notre devoir de le faire. Nous sommes également membre de l'Union européenne et défendons les frontières de la communauté européenne.

Je le dis aussi en tant que dirigeant d'un pays qui sait très bien faire la différence entre une crise humanitaire et des activités hybrides. Avec ses alliés, notre pays a participé à l'opération de sauvetage des réfugiés à l'aéroport de Kaboul, il y a quelques semaines à peine. Au départ, notre intention était d'évacuer des dizaines

de militaires et de diplomates qui coopéraient avec nous. Nous avons fini par évacuer plus de 1 300 personnes. Nous avons aidé d'autres pays à évacuer leurs propres ressortissants et collaborateurs. Nous avons également bénéficié de la solidarité d'autres pays, en particulier de la République d'Ouzbékistan, et nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Je rappelle une fois de plus aux membres que le monde ne s'est pas arrêté pendant la pandémie. La pandémie n'a pas privé les pays de leurs aspirations démocratiques ; elle n'a pas non plus étouffé le désir des personnes de vivre en liberté. Elle n'a pas supprimé la soif de dignité et de respect de par le monde. J'ai récemment constaté par moi-même l'enthousiasme des électeurs moldaves, qui ont repris le pouvoir aux oligarques qui pillaient le pays et ont voté en faveur des réformes, de la démocratie, de la normalité et de l'honnêteté. Je les ai assurés du soutien de la Pologne à toute initiative de ce type dans notre région, partout où nous avons une influence. Ce sont des moments qui redonnent foi dans les valeurs les plus fondamentales de l'humanité et qui inspirent un esprit de profonde solidarité dans les autres pays, y compris le mien.

Aussi banal que cela puisse paraître, nous sommes tous conscients que l'humanité n'est pas homogène et que chacun d'entre nous a ses propres valeurs et croyances qui lui sont sacro-saintes. Toutefois, l'expérience de partager la même planète et le fait de savoir que nous n'en avons pas d'autre nous enseignent la coexistence et nous incitent à en définir le cadre. Le droit international est ce cadre. C'est l'une des plus grandes réalisations des temps modernes. Nous pouvons débattre longuement de la réforme du système des Nations Unies, mais chaque débat se résume à un élément fondamental : comment promouvoir le rôle de l'ONU pour garantir la primauté du droit international, car nous voulons vivre dans un monde fondé sur le droit et non sur la force.

Garantir le respect du droit international était l'une des priorités de la Pologne durant son mandat au Conseil de sécurité en 2018 et 2019. Aujourd'hui, nous continuons d'appuyer le droit international en siégeant au Conseil des droits de l'homme. Notre priorité est de protéger les groupes vulnérables, les civils dans les conflits armés et les minorités religieuses. Nous poursuivrons le même objectif durant la présidence polonaise de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 2022, dans le cadre de laquelle nous nous efforcerons de régler les conflits régionaux et gelés. Nous voulons exploiter le potentiel de l'OSCE pour améliorer les conditions des personnes les plus faibles et les plus vulnérables. Nous nous attacherons également à faire des droits de l'homme le principal point de référence des activités de l'OSCE, en partant du principe que la solidarité est la valeur fondamentale qui sous-tend les droits de l'homme, les droits dont jouit tout être humain.

La pandémie a presque éclipsé un autre sujet majeur de l'actualité : la lutte contre les changements climatiques et en faveur d'un avenir sûr pour nous tous, nos enfants et nos petits-enfants. Nous, les dirigeants, devons prendre conscience de ce qu'il faut faire pour protéger les personnes et la planète des changements climatiques. Le problème ne disparaîtra pas avec la pandémie. Il s'inscrit également dans le cadre de la solidarité internationale.

Qu'il me soit permis de poser une fois de plus la question suivante : nous, pays riches du Nord, réussissons-nous le test de la solidarité ou ne faisons-nous que favoriser nos propres statistiques en délocalisant la production dans les pays plus pauvres du Sud, où sont utilisées les technologies les moins écologiques, des pays qui sont ensuite accusés de polluer la planète ?

Je dis cela en tant que dirigeant d'un pays qui a renversé la dictature communiste en 1989 et a hérité d'une situation écologique très difficile dans la foulée. Au cours des 30 dernières années, nous avons fait d'énormes progrès sur ce front. Entre 1988 et 2016, la Pologne a réduit ses émissions de dioxyde de carbone de plus de 30 %. Nos rivières et notre air sont plus propres, et le pays est beaucoup plus vert. En outre, nous avons plus de forêts. Pays de forêts vierges, de bois, de grands lacs et de rivières, la Pologne attire chaque année les amoureux de la nature de toute l'Europe.

Je pourrais également ajouter que le pourcentage de houille dans notre bouquet énergétique va diminuant à mesure que les biocarburants et les sources d'énergie renouvelables gagnent du terrain. À ce stade, je voudrais admettre humblement que ce n'est que le début du parcours. Nous avons encore du chemin à faire. Néanmoins, je suis convaincu que nous y parviendrons, car nous sommes très ambitieux à cet égard et nous comprenons les défis de l'avenir.

En effet, au cours de notre présidence de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, nous sommes parvenus à mener à bien les négociations sur l'Ensemble de règles de

Katowice, un accord qui simplifie la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques de manière à le rendre transparent et équitable pour toutes les parties. Il est également juste de dire que nous avons appuyé la transformation de notre secteur énergétique, dans le respect du contexte socioéconomique. Nous sommes toutefois conscients que des efforts supplémentaires seront nécessaires. C'est pourquoi, en février de cette année, le Gouvernement polonais a approuvé le document sur la politique énergétique du pays à l'horizon 2040, qui définit l'orientation de la transformation énergétique. Ce document constitue une étape importante dans la transition vers des émissions faibles ou nulles dans l'économie polonaise.

J'ai l'intime conviction que, au nom de la solidarité, cette stratégie continuera d'être mise en œuvre par le Gouvernement de mon successeur. Je crois fermement que le principe fondamental, celui d'une transition juste, sera maintenu. La transition doit tenir compte des besoins sociaux, des possibilités et de l'importance pour les personnes de vivre dignement, d'avoir un emploi et de pouvoir élever leurs enfants. Elle doit également prendre en considération les intérêts de la famille.

La solidarité n'a pas cessé d'exister face à la pandémie. Cela devrait rester notre devise. Notre principe central, entre autres, devrait être de veiller à ne pas compromettre les droits de l'homme et les droits de nations entières afin de garantir le développement des Nations Unies, toujours dans le respect de la primauté du droit international. Nous devons toujours être prêts à définir et à poursuivre des objectifs ambitieux dans la lutte pour notre planète.

Au cours des 20 derniers mois, alors que la pandémie pesait lourdement sur nous, nous nous sommes souvent demandé à quoi ressemblerait le monde d'après. S'agira-t-il d'un monde où règne la solidarité ? Ou bien allons-nous reprendre comme si de rien n'était et considérer ces mois comme une simple interruption dans notre routine, après quoi nous pouvons continuer à répéter les erreurs du passé ?

Personnellement, je crois que l'humanité partage les mêmes aspirations : sécurité et prospérité, démocratie et droits de l'homme. Nous partageons l'aspiration à un monde sans guerres ni violations de frontières ; à des nations qui respectent les territoires, les langues et les identités des unes et des autres ; à un monde sans discrimination ni atteinte à la dignité intrinsèque des êtres humains ; à un monde qui souscrit systématiquement, entre autres, aux principes invoqués par les auteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme ; à un monde fondé sur la solidarité entre les personnes et entre les États.

Je suis convaincu que la Pologne continuera à se battre pour ce monde là, quel que soit son président. Qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, j'ai la conviction que tel est le monde que notre prochain dirigeant continuera à s'efforcer de construire.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Pologne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Guillermo Lasso Mendoza, Président constitutionnel de la République de l'Équateur

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de la République de l'Équateur.

M. Guillermo Lasso Mendoza, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Guillermo Lasso Mendoza, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mendoza (*parle en espagnol*) : C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée générale pour la première fois en ma qualité de Président de l'Équateur. Je suis ici, pleinement conscient des attentes que suscite un nouveau gouvernement, non seulement pour les citoyens qui m'ont élu, mais aussi parmi les nations du monde aux représentants desquelles je m'adresse maintenant.

Et ce, pour une bonne raison. L'expérience actuelle de l'Équateur constitue bien plus que le début d'une nouvelle administration. Nous avons été élus sur une promesse de changement et de création de nouvelles possibilités, de restauration d'une démocratie complète et d'adhésion au reste du monde. Cette vision est radicalement différente de celle des responsables qui gouvernaient le pays ces 14 dernières années. Je suis sûr que, pendant cette période, les membres ont tous entendu les déclarations de mes prédécesseurs, ainsi

que celles d'autres dirigeants latino-américains respectables, dans lesquelles ils se plaignaient des asymétries et de ce qu'ils appelaient les « empires ». Ils ont même utilisé cette tribune pour se lancer dans des diatribes personnelles contre les dirigeants d'autres pays.

S'il est vrai que l'Équateur et notre région ont connu des difficultés historiques que nous devons encore surmonter, je ne suis pas ici pour parler de cela. Lorsque nous nous présentons devant le monde, il est préférable que nos actions en disent plus que nos mots. Je voudrais que les membres me connaissent non pas pour mes déclarations incendiaires, mais pour mes résultats concrets. Je voudrais que les membres aient une idée très claire du mouvement citoyen que dirige actuellement l'Équateur pour ouvrir une nouvelle ère de compréhension avec le reste de la planète.

Comme tous les membres le savent, l'Organisation, où nous nous trouvons aujourd'hui, est née après une longue période de conflit. L'humanité s'est rendue compte que les problèmes mondiaux nécessitaient des réponses mondiales. Nous avons compris que, chaque jour, nous devenions un peu plus responsables de tout ce qui se passait aux quatre coins du monde. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a rendu ces idées encore plus pertinentes aujourd'hui. Nous sommes maintenant obligés de les mettre à l'épreuve.

C'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer à toutes les personnes présentes à l'Assemblée aujourd'hui que, moins de quatre mois après l'entrée en fonctions d'un nouveau gouvernement, l'Équateur a réussi sa campagne de vaccination. Croyez-moi, je ne le dis pas pour vanter mon pays ; je le dis parce que je crois sincèrement que ce succès n'est pas uniquement le résultat des efforts de l'Équateur. Dans une large mesure, ce succès est également à mettre au crédit de la diplomatie mondiale. Lors d'une récente conversation téléphonique que j'ai eue avec le Président de la République populaire de Chine, celui-ci m'a surpris en déclarant : « Monsieur le Président, comme vous l'avez déjà dit ; la santé n'a pas d'idéologie ». En effet, j'avais utilisé ces mots lors de mon discours d'investiture. Cela confirme pour moi le pouvoir de la coopération internationale lorsque nous prenons simplement le temps de nous écouter les uns les autres.

C'est l'esprit dans lequel mon gouvernement a dirigé l'Équateur depuis le premier jour de son mandat. C'est pourquoi 62 % du nombre total de vaccins arrivés en Équateur depuis ma prise de fonctions proviennent de Chine. Cependant, il n'y a pas que la Chine ; nous avons également reçu un don important de 2 millions de doses de vaccin du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, notre principal partenaire commercial. Outre les États-Unis, nous avons aussi entamé des pourparlers avec la Russie, qui, s'ils sont fructueux, pourraient nous amener à construire, sur le sol équatorien, le premier laboratoire latino-américain de production de vaccins Sputnik V. Nous pouvons également mentionner nos discussions avec l'Espagne, le Canada, le Chili et le Mexique. Le plus important dans cet ensemble d'actions n'est pas le nombre de gouvernements impliqués, mais le nombre de vies qui ont été sauvées en Équateur.

De fait, certains ici ont en mémoire les terribles images venues d'Équateur aux premiers jours de la pandémie où l'on voyait des corps gisant dans les rues, des hôpitaux débordés et des fosses communes creusées à la hâte et qui attestaient de tout ce qui n'allait pas dans notre gestion de la crise sanitaire. Ces images démontraient dans toute leur brutalité que nous avions touché le fond après 14 années de politiques isolationnistes, reposant sur une notion dévoyée et mesquine de la souveraineté.

Aujourd'hui, trois mois et quelques jours seulement après mon entrée en fonctions, je souhaite partager les chiffres suivants afin que les membres puissent juger par eux-mêmes. Tout d'abord, nous avons tenu notre engagement le plus urgent, à savoir faire en sorte que 9 millions d'Équatoriens soient entièrement vaccinés, avec deux doses, dans les 100 premiers jours de notre gouvernement. Permettez-moi de le dire en termes encore plus clairs. En 100 jours, le pourcentage de personnes vaccinées en Équateur est passé d'à peine 3 % à 52 %, autrement dit, plus de la moitié de la population a été vaccinée. Selon les statistiques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 81 % des Équatoriens de plus de 18 ans ont été vaccinés. Parmi les nations d'Amérique latine, nous sommes passés de la dernière place du classement à la troisième place en ce qui concerne le pourcentage de personnes vaccinées. Seuls le Chili et l'Uruguay sont mieux classés. En quelques jours seulement, en juillet, notre taux de vaccination quotidien a atteint 2,5 % de notre population globale. Cela nous a placés parmi les leaders mondiaux de la vaccination, en termes de doses administrées pour 100 000 habitants.

Sans diatribe, plainte ni caprice, nous avons réussi à concrétiser les objectifs de l'Organisation, à savoir l'harmonie et la coopération entre les gouvernements pour assurer le bien-être de nos peuples. Il est

très facile de se plaindre mais plus difficile d'agir. Il est très facile de diviser le monde en blocs ou en clubs, mais plus difficile de l'unir en un solide édifice de paix et de coopération. Néanmoins, face à une menace mondiale telle que la pandémie, quelle autre choix avons-nous ? Quelle autre option y a-t-il dans notre tentative de sauver tout simplement l'humanité ?

Peut-être certaines délégations m'ont-elles déjà entendu dire, plus d'une fois, « l'Équateur plus présent dans le monde, et le monde plus présent en Équateur ». Cette formule résume notre idéal d'un pays plus compétitif et tourné vers l'extérieur, en quête de débouchés. Cependant, ceux qui pensent que cette phrase ne fait référence qu'aux avantages économiques se trompent. Cette expression traduit au contraire un engagement profond en faveur de toutes les causes que l'humanité, dans son ensemble, doit aborder et qui sont la raison d'être de l'Organisation. L'Équateur réaffirme son engagement ferme envers ces principes fondamentaux. Je tiens là aussi à dire clairement que, dans chacun de ces domaines, nos actions parlent pour nous.

Dès les premiers jours de notre mandat, notre gouvernement a transmis à l'Assemblée nationale un projet de loi organique sur la liberté d'expression et de communication. Il était indispensable que nous disposions d'un ensemble de lois garantissant et protégeant l'exercice de ce droit humain. Pour lutter contre la corruption, nous avons signé un mémorandum d'accord avec l'Organisation des Nations Unies. C'est un document qui nous permettra d'établir des mécanismes pour garantir l'intégrité, la transparence et la responsabilité.

En ce qui concerne les changements climatiques, nous sommes le premier pays d'Amérique latine et le quatrième au monde à placer notre transition écologique sous la responsabilité d'un ministère. L'Équateur est l'un des territoires de la planète les plus riches en biodiversité. Notre intérêt pour la mise en œuvre de politiques visant à réduire les émissions de carbone, ainsi que pour tout mécanisme permettant de lutter contre la dégradation accélérée de l'environnement, est tout à fait naturel. Nous profitons de cette occasion pour réaffirmer notre engagement envers le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous continuons à nourrir de grandes espérances pour la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Glasgow en octobre.

En ce qui concerne l'asile et la protection internationale, l'Équateur continuera à servir d'exemple aux autres. Face aux graves événements survenus en Afghanistan, nous avons souscrit à la déclaration commune, signée par plus de 70 pays, qui exhorte les parties concernées à permettre aux citoyens étrangers et afghans qui souhaitent quitter le pays de partir en toute sécurité. Nous sommes l'un des premiers pays au monde à avoir créé un sous-secrétariat à la diversité, qui vise à éliminer toute forme de discrimination fondée sur le sexe. Personne en Équateur n'aura à craindra la discrimination, peu importe qui il/elle est ou qui il/elle aime. Notre secrétariat aux droits de l'homme travaille sans relâche pour venir à bout de la violence fondée sur le genre, un phénomène répréhensible qui, hélas, continue d'exister dans notre société.

En matière de sécurité juridique, nous avons adhéré de nouveau à la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États afin d'offrir des garanties aux investissements étrangers. Nous recommençons à stimuler l'activité du secteur privé, mais sans jamais perdre de vue l'équilibre indispensable avec l'investissement social. À cette fin, nous élaborons de nouveaux programmes qui permettront de réduire la pauvreté et d'éliminer la malnutrition infantile, qui, malheureusement, après des années de négligence, reste un problème pour nos communautés les plus vulnérables.

Nous avons rétabli l'équilibre des pouvoirs en renforçant le dialogue démocratique et la gouvernance entre les différents niveaux de l'État. Nous avons réalisé tout cela en seulement quelques mois d'exercice de notre mandat. Bref, nous avons rétabli les institutions démocratiques ainsi que les libertés et les droits de nos citoyens, qui avaient été mis à mal par un gouvernement qui plaçait tous les pouvoirs de l'État sous son autorité.

À cet égard, je tiens à faire part de ma volonté d'accompagner une démarche similaire dans les pays d'Amérique latine où les éléments constitutionnels de l'état de droit, consacrés par la Charte démocratique interaméricaine, ont disparu. Tous les peuples d'Amérique latine luttent pour restaurer la démocratie et la liberté, et tous ceux qui le font bénéficieront de la solidarité indéfectible de mon gouvernement.

Enfin, je souhaite dire quelques mots sur la tragédie de la migration forcée. La triste vérité aujourd'hui est que les migrants du monde ne cherchent plus seulement une vie meilleure, ils cherchent à survivre. Malheureusement, cette tragédie humaine n'est pas nouvelle pour celles et ceux d'entre nous qui vivent sur le continent latino-américain. Toutefois, cela ne signifie pas que nous sommes restés indifférents à l'exode des

Vénézuéliens de leur pays. L'Équateur a apporté une réponse fraternelle à ce problème. Nous avons accueilli environ 433 000 citoyens vénézuéliens, qui ont bénéficié d'un processus solidaire de régularisation, qui leur permettra de trouver du travail et de recevoir des prestations de sécurité sociale.

En Équateur aussi, nous avons assisté à une augmentation de nos propres migrants, qui courent des risques inimaginables en tentant de rejoindre d'autres pays, comme les États-Unis. C'est précisément pour cette raison que je me fais le chantre avec tant de passion de l'intégration commerciale en tant que moteur de la création de débouchés. La migration est un signe clair que les citoyens du monde veulent plus d'intégration, pas moins. Lorsqu'ils migrent, ils démontrent, dans la pratique, l'intégration que leurs autorités n'osent pas leur offrir. Ils sont prêts à traverser les continents pour intégrer de nouvelles sociétés qui leur offrent des possibilités plus nombreuses et meilleures. Ils veulent avoir accès aux marchés mondiaux du travail et de l'éducation, ainsi qu'à un monde de plus en plus connecté par la technologie, mais séparé par des politiques protectionnistes malavisées. C'est pourquoi j'invite tous les pays qui souhaitent approfondir leurs relations commerciales avec l'Équateur à trouver une solution à ce problème, qui consiste précisément à rapprocher les marchés de nos citoyens, au lieu de forcer ces derniers à migrer vers ces marchés.

Faisons en sorte que les possibilités recherchent nos citoyens et non que nos citoyens émigrent à la recherche de possibilités. Il est préférable pour nous d'être reliés par le libre-échange plutôt que par la migration forcée, causée par des pratiques qui nous isolent, nous enferment et ne font que limiter les espaces de prospérité partagée. Tôt ou tard, nos citoyens rechercheront leur liberté économique. Les êtres humains se mettront en quête de débouchés. Nous sommes convaincus que nous devons faciliter cet élan naturel, non pas le bloquer, parce que le seul résultat de ce blocage, ce sont précisément les tragédies dont nous sommes témoins aujourd'hui. Je crois que ce que je dis relève simplement du bon sens. Mais demandons-nous pourquoi nous ne le faisons pas. Qu'attendons-nous pour prôner une politique d'intégration mondiale ?

M. Rodrigue (Haïti), Vice-Président, assume la présidence.

Je voudrais terminer par les mots que j'ai utilisés au début de mon allocution. J'espère que tout ce que j'ai dit aura répondu de manière satisfaisante à la curiosité et aux attentes suscitées par mon nouveau gouvernement. Toutefois, en plus de tout ce que j'ai dit, je dois prononcer un mot simple qui transcende toutes les barrières culturelles. Il s'agit d'un mot qui n'est jamais de trop dans les relations entre les peuples, mais que, ces dernières années, nous n'avons pas assez entendu de la part de l'Équateur. Ce mot est « merci ».

Nous remercions l'ensemble du concert des nations de sa coopération au cours des premiers mois de notre programme de vaccination fructueux, qui nous a permis de rétablir le calme en Équateur. Par ce message, nous entamons une nouvelle ère de la diplomatie équatorienne et une nouvelle façon de forger des relations avec tous les pays du monde, indépendamment de leur situation géographique, de leur taille ou de leurs croyances. Qu'aujourd'hui soit un nouveau départ. Que les enseignements tirés de la pandémie restent à jamais gravés dans notre mémoire. Que toutes les difficultés que nous avons surmontées constituent le socle d'une nouvelle entente entre les peuples. En cette période de redressement et de renouveau de l'harmonie mondiale, les membres pourront toujours compter sur l'amitié fidèle et la reconnaissance éternelle du peuple équatorien. Je remercie tous les membres et que Dieu bénisse l'humanité.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président constitutionnel de la République de l'Équateur de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Guillermo Lasso Mendoza, Président constitutionnel de la République de l'Équateur, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Levits (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Ministre des affaires étrangères des Maldives, M. Abdulla Shahid, de son

accession à la distinguée fonction de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session. Je peux l'assurer de la pleine coopération de la Lettonie.

Je me réjouis également de la nomination d'António Guterres pour un deuxième mandat de Secrétaire général. Il a déployé des efforts considérables pour renforcer l'efficacité du système des Nations Unies. Son nouveau rapport, *Notre Programme commun*, nous offre une vision et des choix pour l'avenir.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) n'a pas encore été vaincue. Le défi que nous devons relever aujourd'hui dans le monde est de vacciner autant de personnes que possible, le plus rapidement possible. La Lettonie apporte son appui pour accroître la disponibilité des vaccins dans le monde. Elle a envoyé des vaccins à ses voisins les plus proches ainsi qu'à des amis en Afrique et en Asie. Nous prévoyons de continuer à partager les vaccins, notamment par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19.

La crise de la COVID-19 a mis en évidence la nécessité de renforcer en permanence la résilience des pays et des sociétés, ainsi que la vulnérabilité de nos sociétés à toutes sortes de désinformation. La lutte contre la désinformation menée par la Lettonie repose sur le renforcement de la résilience du public en sensibilisant à la désinformation, en renforçant l'indépendance et le pluralisme des médias, en faisant participer la société civile et en enseignant l'éducation aux médias. Combattre la désinformation, qui nuit gravement à la société, tout en protégeant et en renforçant la liberté d'expression et la confidentialité des données dans le monde numérique, est un défi extrêmement complexe.

La frontière entre la liberté d'expression, le principe de responsabilité et la censure est ténue et fragile. La liberté d'expression, droit humain universel, ne peut être limitée que dans des cas extrêmes. Dans les sociétés démocratiques, ces limitations ne doivent pas être gérées par les plateformes Internet mondiales, mais uniquement par des institutions mandatées démocratiquement.

Au niveau mondial, la lutte efficace contre la désinformation exige une compréhension et une coopération encore plus étroites au sein des organisations internationales. La Lettonie a été l'un des initiateurs de la résolution de l'Assemblée générale sur la promotion de l'éducation aux médias et à l'information au niveau mondial, adoptée à la session précédente (résolution 75/267). Nous continuerons de mettre à profit notre savoir-faire en matière de lutte contre la désinformation pour appuyer nos partenaires. Les efforts déployés au niveau de l'ONU doivent être renforcés.

La Lettonie a été l'un des premiers pays au monde à mettre au point plusieurs solutions numériques qui ont joué un rôle important dans la formulation d'une riposte durable à la pandémie. Étant donné que presque partout en Lettonie on a accès à une connexion Internet à haut débit, de nombreuses personnes ont utilisé ces solutions pendant la pandémie pour changer leurs habitudes et façonner leur vie quotidienne. Elles contribuent, entre autres, à faire converger les niveaux de qualité de vie et de revenus entre les zones urbaines et les zones rurales. Dans de nombreux cas, les solutions numériques ont réduit la nécessité de se déplacer, ce qui contribue à limiter les émissions.

Dans le même temps, nous devons garder à l'esprit que la transformation numérique et l'intelligence artificielle posent de nouveaux risques. En outre, les menaces pour la sécurité dans le cyberespace sont de plus en plus nombreuses. C'est pourquoi nous devons, parallèlement aux évolutions technologiques, travailler activement à la définition de nouvelles normes juridiques. D'une part, ces principes doivent nous aider à tirer le meilleur parti des possibilités qui s'offrent à nous et, d'autre part, à éviter les risques et les atteintes aux droits de l'homme et aux libertés.

Ces dernières années, nous avons été témoins d'innovations qui, en se servant des plateformes sociales mondiales et en ayant de plus en plus recours à l'intelligence artificielle, permettent d'influencer et de manipuler plus efficacement les pensées et les actions humaines. L'autonomie humaine et le libre arbitre des personnes sont ainsi mis en danger. Le principal défi pour le monde démocratique au cours des prochaines décennies sera de savoir si c'est l'intelligence artificielle ou les humains qui contrôlent les décisions.

Lorsque des scientifiques et des militants écologistes ont commencé à exprimer leurs préoccupations concernant les questions climatiques dans les années 90, peu de personnes les ont écoutés. Il faut du temps pour que l'opinion publique et la conscience juridique mûrissent. Aujourd'hui, nous leur sommes reconnaissants d'avoir tiré rapidement la sonnette d'alarme.

Je considère que la protection de l'autonomie de la pensée humaine est la tâche la plus importante à laquelle devra s'atteler la politique juridique au cours des prochaines décennies. Nous devons également

veiller à ce que la transformation numérique profite à tous les pays et à toutes les personnes, tout en comblant la fracture numérique actuelle.

Un autre aspect important pour la Lettonie, c'est la préservation de la diversité linguistique et l'utilisation des langues peu parlées à l'ère du numérique. Des entreprises lettones du numérique mettent actuellement au point un programme de traduction automatique de haute qualité pour les langues peu parlées qui recourt à l'intelligence artificielle. Cela permettra de préserver la diversité linguistique à l'ère du numérique.

Par ailleurs, la Lettonie est fière de son projet Riga TechGirls, qui donne aux femmes la possibilité d'améliorer leurs compétences numériques et leur offre davantage de perspectives dans la sphère numérique. Nous sommes heureux de partager cette expérience avec d'autres par l'intermédiaire du système des Nations Unies.

La Lettonie appuie le Mécanisme de facilitation des technologies visant à déterminer comment la science, la technologie et l'innovation peuvent contribuer au mieux à la réalisation des objectifs de développement durable.

Il est urgent d'atteindre nos objectifs communs en matière d'environnement, de changements climatiques et d'énergies renouvelables. La vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Glasgow cette année, constituera une étape importante. La Lettonie s'est engagée à atteindre les objectifs énoncés dans l'Accord de Paris et a adopté une stratégie de développement ambitieuse qui vise à réduire au minimum la production de carbone. Nous devons utiliser davantage les technologies innovantes pour une utilisation prudente et durable des ressources naturelles. La Lettonie continue d'enrichir son expérience en matière de gestion durable des forêts grâce aux technologies numériques.

Dans les années à venir, nous continuerons d'accorder une attention particulière à la question de l'eau propre dans un contexte national, régional et mondial. La Lettonie est dotée d'un long littoral. Nous pouvons partager les connaissances que nous avons accumulées sur la surveillance de la pollution marine et la lutte contre cette pollution. Par ailleurs, la Lettonie participe activement aux travaux du Groupe des Amis pour lutter contre la pollution marine par les plastiques.

En ce qui concerne les objectifs de développement durable, nous sommes particulièrement déterminés à promouvoir la paix, la justice et la bonne gouvernance. La bonne gouvernance est cruciale pour le respect de l'ensemble des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'état de droit. Par conséquent, dans le cadre de sa coopération pour le développement, la Lettonie se concentre sur l'administration publique, l'état de droit, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement.

Aujourd'hui plus que jamais, les droits de l'homme doivent être une priorité stratégique pour l'ONU. Au cours de l'année écoulée, nous avons constaté une dégradation de la situation en ce qui concerne les droits humains fondamentaux et les questions de sécurité, par exemple au Myanmar et au Tigré. De nouveaux drames se déroulent désormais sous nos yeux en Afghanistan. Au vu de l'évolution récente de la situation, nous sommes particulièrement préoccupés par la sécurité des femmes et des filles afghanes. Les droits des femmes et des filles seront au premier rang des priorités de la Lettonie au cours de son mandat à la vice-présidence du Bureau de la Commission de la condition de la femme pour les deux prochaines sessions.

Au cours de l'année écoulée, la Lettonie a également suivi de près l'évolution alarmante de la situation au Bélarus voisin, où les efforts déployés par les citoyens pour décider de l'avenir du pays sont toujours violemment réprimés. La Lettonie condamne avec force les agissements du régime de Lukashenko contre la société civile, les médias indépendants et les journalistes bélarussiens. Il est même allé jusqu'à détourner un vol international. Le Bélarus exploite et met en danger des personnes vulnérables de différentes régions du monde dans le but de créer des flux migratoires ciblés et massifs vers la Lituanie, la Lettonie et la Pologne afin de déstabiliser l'Europe. Nous avons le devoir et le droit de protéger nos frontières nationales. Dans le même temps, la Lettonie, en coopération avec ses organisations non gouvernementales, fournit une aide humanitaire aux personnes qui sont devenues des otages du régime de Lukashenko. La crise au Bélarus ne peut être résolue que par l'organisation d'une élection présidentielle libre et régulière, en présence d'observateurs internationaux.

Entre-temps, la campagne d'intimidation militaire de la Russie contre l'Ukraine se poursuit. Cela confirme la nécessité pour la communauté internationale de soutenir l'indépendance, la souveraineté

et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. La Lettonie considère la Plateforme internationale pour la Crimée, récemment créée, comme un cadre important pour que la communauté internationale continue de s'occuper de la question de l'occupation de la Crimée. Nous appelons à une mobilisation la plus large possible de la communauté internationale au sein de la Plateforme pour la Crimée.

Par ailleurs, les conflits gelés dans le territoire moldove de Transnistrie et les territoires géorgiens d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud doivent être réglés conformément au droit international et dans le plein respect de l'intégrité territoriale du Moldova et de la Géorgie, respectivement.

Il y a quelques jours, le 17 septembre, nous avons célébré le trentième anniversaire de la réintégration de la Lettonie, ainsi que de la Lituanie et de l'Estonie, en tant que membres à part entière de la communauté internationale et de leur adhésion à l'ONU. Au cours des 30 dernières années, la Lettonie a clairement démontré son attachement aux valeurs démocratiques et au respect du droit international. Notre expérience en matière de renforcement de l'État, de l'état de droit et de la bonne gouvernance nous permet de mieux comprendre les efforts similaires déployés dans d'autres pays.

La Lettonie a également apporté concrètement sa contribution à la paix mondiale en dépêchant 158 experts dans huit missions et opérations internationales dans le monde. Nous sommes déterminés à continuer de contribuer aux processus de consolidation de la paix en participant activement aux travaux de la Commission de consolidation de la paix en 2022. La Lettonie a montré qu'elle pouvait contribuer efficacement au règlement des problèmes de sécurité mondiale. Par conséquent, la Lettonie compte poser sa candidature pour un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2026-2027.

Une nouvelle génération a grandi au cours des 30 dernières années. En Lettonie, comme ailleurs, les jeunes sont très préoccupés par la crise climatique et la désinformation. Ils veulent construire des sociétés inclusives où les personnes de toutes les générations, de tous les milieux et de toutes les communautés peuvent se sentir intégrées non seulement officiellement, mais aussi dans la pratique.

Afin de relever les défis de l'ère moderne, l'ONU et le Conseil de sécurité doivent être prêts à évoluer et à mettre en œuvre les réformes tant attendues. En tant que membre du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence, la Lettonie plaide pour une plus grande ouverture du Conseil de sécurité. La Lettonie serait favorable à l'ouverture de négociations sur la base d'un texte sur la réforme du Conseil de sécurité. Cette réforme doit garantir une représentation plus équitable des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est.

Il est dans l'intérêt de chaque État de défendre un système international fondé sur des règles et des droits pour garantir la sécurité mondiale et une croissance durable. L'ONU est au cœur du multilatéralisme et de l'ordre international fondé sur des règles. Aucun État n'est assez fort pour relever seul les défis complexes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Nous avons que plus que jamais besoin d'une Organisation des Nations Unies efficace.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lettonie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Egils Levits, Président de la République de Lettonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Bulgarie, qui va présenter l'allocution du Président de la République de Bulgarie.

M^me^ Stoeva (Bulgarie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie, à l'occasion du débat général de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Bulgarie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VI et voir A/76/332/Add.1).

Allocution de M. Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Zambie.

S. E. M. Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Hakainde Hichilema, Président de la République, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Hichilema (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à féliciter S. E. M. Abdulla Shahid pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session. Je suis sûr que ses vastes connaissances au sujet des questions multilatérales et sa grande expérience en la matière permettront à l'Assemblée générale de s'acquitter avec succès de ses importantes responsabilités tout au long de la présente session. La Zambie est prête à collaborer avec le Président dans sa mission qui consiste à diriger les débats de la présente session. Au président sortant, S. E. M. Volkan Bozkır, je tiens à dire l'appréciation de la Zambie pour la manière remarquable dont il a servi la famille des Nations Unies à la soixante-quinzième session.

J'ai l'insigne honneur de prononcer ma première allocution en tant que septième Président de la République de Zambie après la victoire électorale du Parti unifié pour le développement national aux élections présidentielle et générales du 12 août. J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée générale que le peuple de la République de Zambie a une fois de plus saisi l'occasion de choisir un nouveau gouvernement à la faveur d'un scrutin pacifique. La Zambie a ainsi pu consolider son bilan démocratique. C'est une inspiration pour le continent africain, étant donné que le résultat de notre processus électoral a été déterminé par les votants et non par ceux qui comptent les voix. Nous sommes donc fiers de présider aux destinées de notre pays, dont les citoyens aspirent à une société libre et juste et à être entendus.

Nous avons réussi à opérer cette transformation politique alors même que la Zambie était aux prises avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et traversait une période de profonde tristesse après la disparition de notre père fondateur et premier Président républicain, Kenneth David Kaunda. J'en profite, au nom du peuple zambien, pour rendre hommage à ce dirigeant emblématique, que l'on surnommait affectueusement « KK » dans notre pays et ailleurs. Il ne fait aucun doute que le dernier meneur qui restait des luttes de libération a laissé une marque indélébile sur l'humanité. Les principes et les valeurs que défendait le Président Kaunda, ainsi que ses contributions aux idéaux d'émancipation et d'indépendance ont résonné non seulement sur le continent africain mais plus largement dans le monde entier. Son immense dévotion à la paix et à l'unité a posé les bases mêmes de la stature de la Zambie comme phare de paix, en Afrique australe et sur tout le continent africain. Le Gouvernement zambien fera donc fond sur l'héritage profond de KK pour vivre dans la paix et l'harmonie avec le reste du monde. En travaillant dans l'esprit du thème de cette année, souvenons-nous des enseignements importants de Kenneth Kaunda, en particulier pour ce qui est de revitaliser le système des Nations Unies.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact considérable à l'échelle mondiale, notamment en perturbant les flux commerciaux, les chaînes d'approvisionnement et diverses activités économiques sur notre continent. Outre les vies perdues, elle a relevé les niveaux de pauvreté du fait des pertes d'emploi, mis sous pression les systèmes de santé et, pire encore, compromis l'enseignement des apprenants. Le bouleversement des systèmes éducatifs, en particulier dans les pays en développement, a été dû en partie aux lacunes de nos pays en matière d'information, de communication et de technologie. En réponse à la pandémie, la Zambie a élaboré un plan de préparation et d'intervention face à la COVID-19, qui a servi à guider la mise en œuvre des mesures d'atténuation. Le programme de vaccination fait partie intégrante du plan de réponse de notre pays. Bien qu'elle ait fait de ce programme une priorité parmi les mesures d'atténuation, la Zambie n'a réussi à vacciner pour l'instant que 3 % de sa population. Cela ne va pas dans le sens de l'objectif qu'elle s'est fixé de vacciner 70 % des citoyens pouvant l'être d'ici au troisième trimestre de 2022. Il faut y voir une illustration claire de l'accès inéquitable aux vaccins dans les pays en développement, notamment quand on sait que plus de 2 milliards de doses de vaccin ont été administrées dans le monde.

On peut dire que le relèvement après la pandémie passe d'abord par des vaccinations en masse, avant d'envisager d'autres réformes ou moyens qui tendent à faire défaut quand les pays confinent leurs économies. Il y a donc lieu de se réjouir à l'idée que la présente session de l'Assemblée générale nous donnera l'occasion de renforcer des initiatives comme l'African Vaccine Acquisition Trust et le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. Les deux initiatives

permettent aux pays à faible revenu, comme la Zambie, d'accéder à des vaccins qui sauvent des vies, ce qui contribuera à l'amélioration de la résilience et à la relance après la pandémie. Je tiens donc à exprimer l'appréciation de la Zambie pour l'appui reçu jusqu'à présent du Mécanisme COVAX et de l'African Vaccine Acquisition Trust, dont le système des Nations Unies et diverses parties prenantes bénéficient également.

Pour renforcer encore la résilience, nous appelons à des efforts mondiaux concertés et accrus pour promouvoir les investissements, en particulier dans les capacités manufacturières locales et le transfert de technologies concernant les vaccins, les infrastructures connexes, le capital humain et la recherche-développement.

La nouvelle Administration zambienne est consciente qu'un climat de gouvernance propice est l'un des précurseurs de la stabilité politique, de la sécurité, de la croissance économique et du développement durable du pays. Il favorise également une amélioration de la transparence, de la responsabilité effective et du dialogue consultatif. Par conséquent, nous œuvrerons au renforcement des institutions de contrôle et de gouvernance, et veillerons à l'indépendance et à l'autonomie des trois branches du Gouvernement, notamment le législatif et le judiciaire. La lutte contre la corruption sera au centre de notre programme de transformation, qui sera mis en œuvre avec une tolérance zéro à l'égard de la corruption. Nous ferons aussi la promotion des médias libres et d'une société civile active, deux aspects essentiels pour le maintien des contre-pouvoirs et la défense des droits de l'homme et des libertés.

Mon gouvernement est très attaché à rétablir la stabilité macroéconomique, à atteindre la viabilité budgétaire et la soutenabilité de la dette, à promouvoir la croissance économique, à accroître la diversité économique et à gérer la contraction de la dette. J'ose croire que ces mesures auront pour effet de rétablir la stabilité macroéconomique et de remettre le pays sur les rails du redressement économique.

Pour soutenir la croissance, la Zambie s'emploiera à garantir un climat stable et prévisible, propre à attirer et protéger l'investissement direct local, régional et étranger, et à stimuler la participation locale à notre économie. Il s'agit d'un prérequis pour une économie menée par le secteur privé qui soit dynamique et entraîne ainsi la création d'emplois et de possibilités pour toute notre population.

Afin de compléter ces efforts, la Zambie s'est embarquée dans un ambitieux programme de transformation économique et sociale en vue d'assurer l'égalité des chances et de réduire la pauvreté du peuple zambien, en particulier les jeunes et les femmes, qui ont fait notre victoire électorale. Pour atteindre cet objectif, notre administration devra concevoir et mener des interventions visant à induire une augmentation de la production dans l'agriculture, l'extraction minière, l'énergie, les services financiers, le tourisme, la technologie, la santé et l'éducation, et appuyer la croissance des microentreprises et petites et moyennes entreprises.

Ces interventions bien réfléchies ne changent rien au fait que l'économie mondiale est aujourd'hui plus complexe que jamais. Face aux nombreuses préoccupations mondiales, liées notamment aux pandémies, aux changements climatiques et aux migrations illégales, il est impératif que nous nous adaptions à ces effets de la mondialisation en favorisant les partenariats essentiels et en approfondissant l'intégration à tous les niveaux. C'est essentiel pour que nous puissions concrétiser nos aspirations visant à remettre la Zambie sur la voie d'une croissance économique et d'un développement durables.

La Zambie est consciente du rôle crucial que joue l'Organisation des Nations Unies pour que le monde accorde la priorité au développement durable. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a notamment donné le ton et fixé des critères pour que les pays intègrent la durabilité dans leurs politiques de développement. En Zambie, le Gouvernement de la Nouvelle Aube s'est engagé à générer une croissance tangible et un développement durable tout en veillant particulièrement à ce que ces objectifs ne soient pas réalisés aux dépens des générations futures.

Comme beaucoup d'autres pays en développement, la Zambie appelle à une coopération plus étroite et à un appui sous forme de renforcement des capacités pour pouvoir adopter des méthodes modernes, plus efficaces, plus sûres et tenant compte des changements climatiques afin d'accroître la production et la productivité. Notre administration a créé le Ministère de l'économie verte et de l'environnement, le premier du genre en Zambie. Il était devenu important pour nous de créer ce nouveau ministère pour gérer différentes questions importantes concernant la durabilité environnementale. Il jouera par ailleurs un rôle crucial pour renforcer notre capacité à mettre en œuvre des actions positives pour le climat dans notre pays.

J'ai à l'esprit cette inscription prophétique qui se trouve en face du Siège de l'Organisation des Nations Unies :

> « De leurs glaives ils forgeront des hoyaux, Et de leurs lances des serpes : Une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, Et l'on n'apprendra plus la guerre. » (La *Sainte Bible, Isaïe, 2 :4*).

Ces mots rappellent à l'ONU qu'elle doit œuvrer en faveur de la paix mondiale et de la coopération internationale. Bien que nous ayons fait des progrès considérables dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la stabilité, il reste des poches de conflit dans de nombreuses régions du monde où les armes ne se sont pas encore tues.

Faire taire les armes va au-delà de l'élimination des guerres conventionnelles, puisqu'il s'agit également de faire face aux nouvelles menaces émergentes de notre siècle, qui comprennent les défis de l'extrémisme et du terrorisme international, la cybercriminalité, la guerre asymétrique, la prolifération des armes non conventionnelles et la criminalité organisée. En tant que communauté internationale, nous devons continuer à travailler ensemble pour nous attaquer aux causes profondes de ces menaces mondiales par le biais de divers mécanismes nationaux, régionaux et mondiaux.

L'ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le regretté Kofi Annan, a présenté à l'Assemblée générale, lors de sa soixantième session, un programme ambitieux qui reste d'actualité. Dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005), il a fait valoir que le développement, la sécurité et le respect des droits de l'homme ne peuvent être assurés en l'absence des autres droits. Ce sont les réalités indispensables au bon fonctionnement d'une nation et d'un système international. Toutefois, je souhaite aller un peu plus loin en affirmant que les fondements d'une croissance économique et d'un développement durables sont la paix et la stabilité. Sans paix et sans harmonie, le développement ne peut être atteint. La Zambie continuera donc de soutenir les initiatives nationales, régionales et internationales visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité.

Dans cet esprit, la Zambie réaffirme son engagement à jouer un rôle actif dans la mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe au Mozambique, qui vise à rétablir la paix dans la province de Cabo Delgado. En outre, la Zambie reste attachée à la cause du Plan directeur de l'Union africaine sur les mesures concrètes à prendre pour faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020, une initiative mise en œuvre par tous les États membres de l'Union africaine pour promouvoir la paix et la sécurité, et qui a depuis été prorogée pour une nouvelle période de 10 ans, de 2021 à 2030. Nous appelons donc l'ONU à continuer d'appuyer les efforts visant à faire taire les armes en Afrique et d'autres initiatives continentales.

Dans le cadre de la promotion de la paix et de la sécurité mondiales, la Zambie note avec satisfaction l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui a pris effet le 22 janvier 2021. Son entrée en vigueur constitue une avancée tangible en faveur de la cause du désarmement nucléaire sur la scène internationale. La Zambie encourage les États qui n'ont pas encore ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires à y adhérer afin que nous puissions continuer de progresser vers la réalisation de nos objectifs visant à éradiquer les armes nucléaires sur notre continent.

En ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité, la Zambie reste préoccupée par la lenteur des négociations, qui se sont poursuivies sans grand progrès. À cet égard, la Zambie souhaite réitérer la position africaine commune, énoncée dans le Consensus d'Ezulwini, qui appelle à un Conseil de sécurité plus représentatif et démocratique où l'Afrique, comme toutes les autres régions du monde, serait représentée équitablement.

L'appel en faveur de l'égalité des sexes est aujourd'hui une lutte centenaire pour que les femmes participent sur un pied d'égalité avec les hommes à la vie de la société dans son ensemble. Malgré la prise de conscience que la participation pleine et effective des femmes dans tous les domaines de la vie entraîne la prospérité, celles-ci restent moins impliquées dans la vie publique et dans la prise de décisions que les hommes. Il importe que nous continuions d'exiger la promotion de l'égalité des sexes tout en accordant une attention particulière aux droits des femmes et des enfants, notamment des filles, et aux droits des personnes vivant avec un handicap.

Quant à la Zambie, elle restera engagée en faveur de l'avancement et de la promotion des droits des femmes. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, le nouveau Parlement a élu une femme pour présider l'Assemblée nationale, l'organe législatif suprême du Gouvernement zambien. En outre, je pense qu'il est important de préciser et je déclare avec fierté que le

Vice-Président de la République de Zambie, ainsi que le Vice-Président de l'Assemblée nationale, sont tous deux des femmes. Nous en sommes très fiers.

Conformément à son engagement, la Zambie met en œuvre diverses initiatives visant à harmoniser le développement, la programmation et la mise en œuvre d'initiatives d'autonomisation économique ciblant les femmes et les jeunes dans tout le pays. Ce faisant, notre objectif est d'éliminer la faim et la pauvreté rurale, car nous savons que ces problèmes touchent les femmes et les enfants de manière disproportionnée.

En outre, la Zambie souligne l'importance de veiller à ce que les communautés incluent les femmes à tous les niveaux de la prise de décisions, car cela se traduira par un discours inclusif, représentatif et donc plus global et pertinent. Notre gouvernement s'attachera à accroître l'appui aux femmes en créant notamment des possibilités d'emploi et des programmes d'entrepreneuriat. Nous nous concentrerons également sur l'amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire pour les adolescentes issues de foyers démunis, par le biais de programmes d'aide financière et de bourses.

Je tiens à souligner que le Gouvernement de la République de Zambie restera attaché à la diplomatie économique et au multilatéralisme, ainsi qu'à la consolidation des efforts mondiaux par la promotion de relations ouvertes et cordiales avec la communauté internationale, afin d'assurer une croissance et un développement collectifs durables dans notre pays.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'il est de notre devoir, voire de notre responsabilité, à tous et toutes, au sein de la communauté démocratique mondiale, de faire en sorte que la démocratie profite à tous nos peuples. Nous pouvons y parvenir en distribuant les dividendes de la démocratie, grâce à un développement économique accéléré et à une répartition équilibrée des ressources entre nos peuples, et en offrant à nos peuples des possibilités d'une vie meilleure. C'est ce qui rendra la démocratie attrayante pour nos citoyens dans nos pays respectifs. C'est ce qui rendra la démocratie durable et protégera nos pays contre l'émergence de régimes autocratiques et brutaux. C'est ce qui favorisera un monde pacifique, prospère et plus uni.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Zambie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République centrafricaine.

M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Touadera : En prenant la parole à cette tribune de la soixante-seizième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, au nom de la République centrafricaine, je voudrais féliciter chaleureusement S. E. M. Abdulla Shahid pour sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée, et lui souhaiter mes vœux de succès dans l'exercice de cette noble mission. Sa brillante élection à la présidence de cette session est un hommage mérité à ses qualités et un honneur exprimé à la qualité de ses services et à son pays, la République des Maldives. C'est également l'occasion de saluer l'excellente qualité du travail abattu, dans des circonstances exceptionnelles, par le Président Volkan Bozkır au cours de la soixante-quinzième session écoulée.

La soixante-seizième session se tient autour d'un thème de poignante actualité, qui est : « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience afin de se relever de la COVID-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations Unies ». Cette crise qui continue de défier la communauté des nations ne sera vaincue que par une solidarité internationale plus agissante.

C'est le lieu pour moi de m'incliner pieusement devant la mémoire des victimes directes et indirectes de cette pandémie. Avec détermination, malgré des moyens limités, la République centrafricaine s'emploie à contenir la situation épidémique, dont l'impact désastreux sur tous les secteurs de l'économie nationale a compromis

les prévisions de croissance 2020 et 2021, mitigeant les acquis socioéconomiques du Plan de relèvement et de consolidation de la paix en République centrafricaine. Les estimations indiquent que si la crise est jugulée dans les six mois, l'économie nationale perdrait 5,8 % du produit intérieur brut (PIB) projeté. En revanche, si la crise perdure au-delà de six mois, cette perte serait de 8,9 % du PIB.

Pour limiter les effets de la pandémie, mon gouvernement veille à la sauvegarde des capacités de financement du développement. À cet effet, il maintient le cap des réformes du système de gestion des finances publiques, dont la rigueur de la mise en œuvre va permettre la conclusion d'un deuxième programme 2020-2022 avec le Fonds monétaire international.

Pour faire face aux chocs de la maladie à coronavirus (COVID-19), nous devons renforcer la résilience des populations, investir davantage dans le dispositif de veille sanitaire et poursuivre sans relâche la sensibilisation collective. Bien plus, il urge de tout mettre en œuvre pour atteindre l'immunité collective tout en intensifiant la recherche de médicaments préventifs et curatifs aussi sûrs qu'efficaces. L'accès universel aux vaccins pour les pays les moins avancés devrait relever d'une urgence de sécurité internationale, au nom des principes fondamentaux de solidarité humaine.

La mobilisation contre la COVID-19 ne doit pas, cependant, occulter les autres défis auxquels nous sommes confrontés, individuellement, en tant qu'États, mais aussi collectivement, en tant que communauté internationale. L'un des plus grands défis que nous devons affronter pour répondre aux besoins de la planète, collectivement et individuellement, c'est la préservation de notre cadre de vie, sous menace de divers types d'émissions nocives de polluants climatiques et atmosphériques. Il est aujourd'hui établi que l'activité humaine est la principale responsable des changements climatiques. Nous consommons plus que ce que la nature peut nous offrir au cours d'une année, en fonction de nos intérêts de plus en plus divergents.

Le réchauffement climatique, dû à une production excessive de gaz à effet de serre, a induit des mutations climatiques qui occasionnent des inondations en saison pluvieuse ainsi que des pénuries d'eau. La surexploitation des ressources halieutiques, forestières et agricoles aggrave cette dégradation des écosystèmes. Nous avons la responsabilité historique de préserver les générations futures en changeant de comportement et en opérationnalisant sans délai le cadre de gouvernance permettant une gestion concertée et durable de nos ressources naturelles.

Mon pays a fait sa modeste part en formulant une stratégie nationale de développement durable, en parallèle à la définition de la Vision RCA 2050, qui s'inscrit dans la filiation de sa lettre de politique environnementale, fondée sur un investissement pédagogique et l'instauration d'une justice environnementale équitable.

Ces 75 dernières années, notre organisation commune a enregistré des succès méritoires, grâce à l'intelligente mutualisation de nos efforts. Face aux nouveaux défis, des réformes profondes des organes de l'ONU sont indispensables pour que l'Organisation des Nations Unies reste le cadre par excellence du multilatéralisme. Pour y parvenir, une étape majeure reste celle de rompre avec l'inégalité historique qui a privé, et continue de priver, le continent africain de siège permanent au Conseil de sécurité.

C'est ici, et nulle part ailleurs, que les solutions préservant la paix et la sécurité internationales doivent éclore dans le respect des principes, des valeurs et des engagements portés par la Charte des Nations Unies. La Charte, dont l'âme est le respect des droits humains, trouve un fort écho dans mon pays, qui l'a consacré dans le préambule de sa constitution par le principe du « Zo Kwe Zo », qui, en langue sango, est l'affirmation du caractère sacré de l'être humain.

Par notre action déterminée à lutter contre l'impunité, nous démontrons notre adhésion aux mécanismes internationaux de protection de la dignité humaine. Pour preuve, dès que nous avons eu connaissance du rapport de la Division des droits de l'homme de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) alléguant des cas d'exactions qu'auraient commises les Forces armées centrafricaines et leurs alliés lors des contre-offensives et des ratissages sur le territoire national contre les rebelles d'une prétendue Coalition des patriotes pour le changement (CPC), nous avons décidé promptement d'y apporter toute la lumière par la création, le 4 mai 2021, d'une commission d'enquête nationale spéciale chargée de faire la lumière sur les présumés crimes graves et les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, qui a déjà fait un premier retour à la MINUSCA, à Bangui.

Par ailleurs, l'opérationnalisation de la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation constitue une contribution majeure au succès du processus de paix et à la réconciliation nationale, et comme complément aux actions de lutte contre l'impunité.

Mon gouvernement veille à préserver l'ordre constitutionnel, l'ancrage démocratique et la consolidation de la paix et de la stabilité. Il poursuit la réforme du secteur de la sécurité et le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration, la mise en œuvre d'actions permettant le retour massif des réfugiés et des déplacés internes, ainsi que l'accélération de l'exécution du plan de développement post-conflit, et prépare les élections locales, dont les dernières remontent à 1988.

Le respect scrupuleux des engagements contenus dans l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine reste ma boussole. Face aux groupes armés de la CPC qui avaient signé l'Accord et qui poursuivent leurs exactions contre les civils, par ma voix, la République centrafricaine appelle à une solidarité sans équivoque, au nom des principes consacrés par la Charte : l'égalité, la promotion de la paix et le respect de la souveraineté des États. La dynamique vertueuse de reconstruction nationale requiert de réduire définitivement ces forces négatives.

Du haut de cette tribune et par ma voix, la République centrafricaine renouvelle son appel à la levée totale de l'embargo qui pèse injustement sur notre armée nationale, la privant de remplir sa mission régalienne de protection de la population civile et de l'intégrité du territoire.

Mon leitmotiv reste de rassembler mes compatriotes pour faire rayonner la République centrafricaine en partage, en transcendant tous les clivages. Je l'ai confirmé en appelant toutes les forces vives à la tenue d'un dialogue républicain, dont les échanges contribueront à renforcer l'option de paix déclinée dans l'Accord politique.

Je ne saurais clore mon propos sans rendre un hommage aux Casques bleus de la MINUSCA et aux forces alliées russes et rwandaises, qui ont défendu les droits fondamentaux, la démocratie et la paix en République centrafricaine jusqu'au sacrifice suprême.

À tous les garants et facilitateurs de l'accord de paix, dont l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la MINUSCA et l'Union européenne, la nation centrafricaine exprime son éternelle reconnaissance. Au Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, j'exprime ma profonde reconnaissance pour son perpétuel engagement en faveur de la paix et du développement dans le monde, et particulièrement en République centrafricaine. Je fonde l'espoir que la communauté internationale restera mobilisée dans cet élan de solidarité internationale, aux côtés du peuple centrafricain, dans sa quête de paix et de relèvement économique. Je souhaite donc plein succès à nos travaux. Vivent la coopération et la solidarité internationales !

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République centrafricaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, Président de la République fédérale de Somalie

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la République fédérale de Somalie, qui va présenter l'allocution du Président de la République fédérale de Somalie.

M. Mohamud (Somalie) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour féliciter S. E. M. Abdulla Shahid, Ministre des affaires étrangères de la République des Maldives, de son élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale. Ma délégation assure le Président de son plus grand soutien et de sa coopération pendant son mandat. Nous tenons également à saluer la direction exemplaire de son prédécesseur, S. E. M. Volkan Bozkır, pendant la période critique de la pandémie marquée du sceau de l'incertitude.

J'ai le grand honneur et le privilège de présenter la déclaration préenregistrée de S. E. M. Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, Président de la République fédérale de Somalie.

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérale de Somalie.

Une déclaration vidéo préenregistrée est diffusée dans la salle de l'Assemblée générale (annexe VII et voir A/76/332/Add.1).

La séance est levée à 20 h 50.

Annexe I

Discours de M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte

[Original : arabe]

M. Abdulla Shahid, Président de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale des Nations Unies,

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter, vous et votre pays, pour votre accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale et vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Je voudrais féliciter le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour le rôle constructif en déployant des efforts inlassables pour garantir le respect des principes consacrés par la Charte, qui est la constitution et le point de référence des relations internationales depuis plus de 75 ans et qui représente toujours notre espoir d'établir un ordre international fondé sur des règles et d'œuvrer à l'instauration de la paix.

Mesdames et Messieurs,

Cette pandémie, qui sévit depuis près de deux ans maintenant, a démontré une fois de plus que l'humanité, tout comme elle partage des liens de fraternité, est aussi confrontée aux mêmes difficultés, quel que soit le niveau de développement.

Il convient de souligner l'importance du thème de la session de l'Assemblée générale de cette année. Nous avons besoin de résilience pour faire face à la pandémie de coronavirus (COVID-19), et nous avons besoin d'espoir pour nous en remettre. Dans cette optique, nous devons surmonter les obstacles et faire en sorte que les pays et les peuples du monde aient un accès juste et équitable aux vaccins ; cela doit être une priorité.

Qu'il me soit permis, au sein de cette importante enceinte, de présenter la vision de l'Égypte – en tant que membre fondateur de l'ONU et d'un certain nombre d'organisations régionales – de la conjoncture internationale et de ses contributions pour faire face aux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui.

Monsieur le Président,

Le Gouvernement égyptien est préoccupé par le décalage qui existe entre les processus de reprise économique des pays selon leur capacité à répondre aux besoins en vaccins, étant donné que c'est dans les pays développés que la majorité des vaccins sont fabriqués. L'Égypte souligne la nécessité de répondre rapidement et efficacement aux besoins en vaccins de l'Afrique. Notre continent a été le plus durement touché par les effets de la pandémie, à un moment où nos peuples sont confrontés à d'autres défis, non moins dangereux que la COVID-19. Par conséquent, l'Égypte a tenu à assurer la production nationale de vaccins, à la fois pour répondre aux besoins de ses citoyens et pour exporter des vaccins dans toute l'Afrique.

Mesdames et Messieurs,

Les circonstances actuelles n'ont fait qu'exacerber une réalité qui existe depuis des décennies, à savoir l'inefficacité de la coopération régionale et internationale. Il convient d'élargir la portée de l'aide internationale fournie aux pays en développement pour inclure les pays à revenu intermédiaire. Le poids démographique de ce groupe de

pays lui confère une importance cruciale car il regroupe la majorité de la population mondiale. Il s'agit donc d'un pôle majeur de consommation de biens et services au niveau international et d'un moteur essentiel de la croissance économique mondiale.

Compte tenu de la décision du Fonds monétaire international d'émettre environ 650 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux, l'Égypte estime qu'il faut examiner les moyens appropriés pour utiliser ces ressources afin de répondre aux besoins du monde en développement, y compris les pays à revenu faible et intermédiaire. Il faut alléger la dette des pays en développement, en particulier des pays africains et des pays à revenu intermédiaire. Il faut assouplir les conditions d'emprunt auprès des institutions internationales et régionales en fournissant des financements accordés à des conditions de faveur, en encourageant les investissements et en appuyant les flux d'investissement dans ces pays. Ces mesures sont essentielles pour soutenir les initiatives nationales de développement, conformément aux programmes de développement régionaux et internationaux pertinents.

Monsieur le Président,

Le développement est un cadre global : il comprend un large éventail de droits qui sont nécessaires à l'épanouissement des individus et à une vie digne au sein de nos sociétés. L'Égypte a appliqué des politiques de réforme économique, qui nous ont permis de mettre en œuvre des programmes sociaux ambitieux au profit des groupes les plus vulnérables, et a pu atteindre les objectifs de développement durable dans divers gouvernorats. Nous avons également réduit les disparités en matière de développement entre les zones rurales et urbaines, sur la base de notre conviction qu'en fournissant des services de base à l'échelle nationale, l'État égyptien peut renforcer la participation à la vie politique et sociale et créer un environnement sain dans lequel la libre pensée et la créativité peuvent s'épanouir, faisant avancer la roue du progrès.

Monsieur le Président,

L'Égypte est bien consciente de la menace que la dégradation de l'environnement fait peser sur tous les aspects de la vie et sur l'avenir, voire sur l'existence même, des générations futures. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne les changements climatiques, dont les effets néfastes sont désormais évidents pour tous. Nous avons récemment été témoins de nombreux phénomènes météorologiques graves partout dans le monde, notamment des inondations, des pluies torrentielles, des hausses de température sans précédent et des feux de forêt. Les répercussions humanitaires, économiques et sociales de ces phénomènes sont des fardeaux supplémentaires pour les pays et les gouvernements qui s'emploient à garantir la prospérité de leurs populations.

Guidés par notre responsabilité morale commune envers les générations futures, et conformément aux objectifs de notre vision nationale et à nos obligations internationales, nous mettons tout en œuvre pour coordonner les activités relatives aux questions climatiques. L'Égypte cherche à éviter qu'on atteigne un point de non-retour où les changements climatiques auront atteint un niveau où ils seront devenus irréversibles. L'Égypte participe activement aux négociations sur les changements climatiques et se réjouit d'accueillir la vingt-septième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en 2022.

Monsieur le Président,

Le terrorisme est l'un des plus grands défis lancés à la famille humaine. Il enfreint les droits les plus fondamentaux des civils, au premier rang desquels le droit à

la vie. Il entrave les efforts déployés par les gouvernements pour atteindre les objectifs économiques, sociaux et culturels de leur peuple.

Par conséquent, l'Égypte souligne que le terrorisme ne peut être éradiqué que si l'on s'attaque à l'idéologie takfiriste et extrémiste qui est la cause de ce phénomène abominable. Une telle action devrait s'inscrire dans une approche globale incluant non seulement des opérations de sécurité contre les terroristes et leurs organisations, mais aussi la prise en compte des autres dimensions du problème – économique, sociale, intellectuelle et concernant le développement. Il faudrait se donner pour objectif de remédier aux causes profondes du terrorisme et d'éliminer les circonstances qui amènent certaines personnes à s'engager sur cette voie criminelle. Cela requiert à la fois des efforts nationaux et une coopération internationale.

Tous les États doivent se conformer à leurs obligations découlant du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il est essentiel de demander des comptes aux États qui parrainent le terrorisme, abritent des terroristes, y compris des combattants terroristes étrangers, leur fournissent un sanctuaire ou leur laissent libre cours sur tout leur territoire, d'une manière qui menace la paix et la sécurité internationales.

Mesdames et Messieurs,

L'Égypte œuvre sans relâche au renforcement des droits humains de ses citoyens dans un cadre qui consacre le respect des principes de la citoyenneté et de l'état de droit. Son plan de développement complet est centré sur les Égyptiens ; il a pour but de préserver leur dignité et de protéger leurs droits et leurs libertés.

Le système de défense des droits de l'homme de l'Égypte a beaucoup évolué récemment, reflétant les droits et les libertés qui sont inscrits dans la Constitution du pays et ses amendements. Par exemple, certaines des lois applicables ont été complètement repensées. L'un des meilleurs exemples de l'approche globale et constructive de mon pays à l'égard des questions relatives aux droits de la personne tient dans la stratégie nationale de défense des droits de l'homme lancée il y a quelques jours, pour laquelle nous avons consulté toute la société et accueilli les apports de la société civile.

Monsieur le Président,

L'Égypte préside actuellement la quinzième session de la Commission de consolidation de la paix. Son élection fait suite à des années de contributions régulières au renforcement et à l'opérationnalisation du dispositif de consolidation de la paix de l'ONU depuis la création de l'instance en 2005. Elle illustre la confiance que la communauté internationale fait à l'Égypte, qui se classe au septième rang sur la liste des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police et a déjà déployé des hommes et des femmes dans de nombreux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Monsieur le Président,

L'Égypte n'a de cesse d'affirmer que le seul moyen de stabiliser le Moyen-Orient consiste à trouver une solution juste, durable et globale à la question de Palestine – qui reste l'enjeu déterminant du monde arabe – par des négociations fondées sur les résolutions internationalement reconnues, en vue d'établir un État palestinien entre les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

L'Égypte insiste donc sur le fait qu'il importe de consolider le cessez-le-feu conclu le 20 mai 2021. La communauté internationale devrait prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de vie du peuple palestinien et lui apporter une aide humanitaire. Il faudrait que les donateurs appuient l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour préparer la reconstruction de Gaza, un effort pour lequel l'Égypte a promis de verser 500 millions de dollars.

Stratégiquement situé, le Moyen-Orient est aussi l'une des régions les plus agitées de la planète. En plus de se heurter aux mêmes problèmes que le reste du monde, les pays de la région sont aux prises avec un ensemble de difficultés qui leur sont propres. Le modèle d'un État-nation solide et cohésif est sapé par diverses sources de trouble, ce qui aboutit à des divisions sectaires, politiques et ethniques, d'où résulte une fragmentation. Ces dissensions créent des problèmes majeurs pour les pays de la région, qu'ils soient riches en ressources naturelles et par leur histoire et leur civilisation ancienne, comme l'Iraq ; qu'ils se caractérisent par leur diversité religieuse et ethnique, comme le Liban et la Syrie ; qu'ils soient riches en ressources et situés de manière optimale, comme la Libye ; ou qu'ils se trouvent à un endroit stratégique, comme le Yémen. Il nous faut nous rallier autour du concept unificateur d'État-nation, qui ne fait pas de distinction entre les citoyens du même pays et empêche l'ingérence dans les affaires arabes.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

L'Égypte est intimement reliée à son héritage africain, dont elle est férocement fière, un héritage qui n'est pas simplement géographique mais qui fait partie intégrante de l'identité du pays. La coopération entre pays africains ne peut toutefois pas signifier qu'une partie détermine les besoins d'une autre. La coopération doit être réciproque. L'Égypte, qui reconnaît le droit de ses voisins au développement, est elle-même l'un des pays les plus arides de la Terre, et sa population vit en deçà du seuil de pauvreté hydrique.

Toute au long de l'Histoire, le Nil a été le poumon de l'Égypte, d'où la profonde préoccupation des Égyptiens ordinaires à propos du Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne. L'Assemblée est peut-être au fait de ce qui est ressorti des négociations, qui durent depuis une décennie, entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan. Si ces négociations se poursuivent depuis si longtemps, c'est à cause d'une intransigeance pure et simple et d'un refus injustifiable de s'impliquer de manière constructive tout au long du processus. La décision d'adopter une approche unilatérale et une politique du fait accompli met en péril la sécurité et la stabilité régionales.

Afin d'éviter une escalade susceptible de menacer la paix et la sécurité internationales, l'Égypte a saisi le Conseil de sécurité. Elle lui a demandé d'assumer sa responsabilité de soutenir et promouvoir les efforts de médiation africains en dépêchant des observateurs de l'ONU et des États Membres. L'Égypte reste déterminée à trouver dès que possible un accord global, équilibré et juridiquement contraignant sur le remplissage et l'exploitation du Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne, en vue de préserver les moyens de subsistance et les capacités de 150 millions de citoyens égyptiens et soudanais. Elle en appelle non seulement à l'équité et à la raison, mais également au solide socle juridique international qui sous-tend le principe de l'utilisation juste et équitable des ressources en eau partagées dans les bassins hydrographiques internationaux.

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais souligner que l'action multilatérale est vitale et que son importance ne fait que croître d'année en année, à mesure que de nouvelles difficultés et menaces apparaissent. L'action multilatérale reste un moyen de survivre à l'intensification des confrontations et à l'escalade des conflits.

Face à ces défis successifs, nous devons déterminer comment nous pouvons exploiter les ressources nécessaires pour faire face à ces problèmes de toute urgence afin d'assurer la survie de l'humanité. L'Égypte appelle l'humanité tout entière à unir ses forces pour nous sauver avant qu'il ne soit trop tard. Pour ce faire, nous devons nous appuyer sur la force de la logique, et non pas sur la logique de la force.

Je remercie l'Assemblée de son aimable attention. Je nous souhaite à tous une session couronnée de succès.

Annexe II

Allocution N de M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan,

[Original : anglais et russe]

Monsieur le Secrétaire général,

Monsieur le Président,

Pour commencer, qu'il me soit permis de féliciter M. Abdulla Shahid de son élection à la présidence de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale et de lui souhaiter tout le succès possible à ce poste de responsabilité. Je tiens à vous assurer que le Turkménistan vous apportera, M. Shahid, toute l'assistance et l'appui nécessaires.

Nous voudrions demander à M. Volkan Bozkır d'accepter notre plus profonde gratitude pour son travail compétent et efficace en tant que Président de la soixante-quinzième session.

Distingués participants,

L'état actuel des réalités mondiales ainsi que la nature et les tendances des processus politiques, économiques et sociaux exigent objectivement une coopération plus étroite et coordonnée entre les pays et les principales organisations internationales afin d'atteindre un objectif principal commun : garantir la paix et la sécurité mondiales, les conditions nécessaires à la poursuite du développement durable et du progrès, et la préservation de la base juridique et institutionnelle qui constitue le fondement de l'ordre mondial moderne.

Le degré d'efficacité de cette coopération dépendra largement de notre capacité à trouver un dénominateur commun entre les intérêts nationaux et les priorités et objectifs mondiaux. En tant que membres de la communauté mondiale, saurons-nous faire preuve de suffisamment de responsabilité, de clairvoyance et de volonté politique pour surmonter les désaccords, les divergences tactiques et les différences d'approche et d'évaluation, afin de nous concentrer sur la réalisation d'objectifs stratégiques de développement à long terme, le règlement des problèmes mondiaux les plus graves, notamment en matière d'environnement, d'énergie et d'alimentation, la distribution équitable des ressources en eau, la réduction de la pauvreté, la protection contre les catastrophes naturelles, la lutte contre le terrorisme, les menaces liées à la drogue et d'autres défis ?

Cela s'applique également au problème de la lutte contre les nouvelles infections dangereuses et de l'atténuation des conséquences socioéconomiques causées par leur propagation. Pour être honnête, les efforts de la communauté internationale dans ce sens sont encore insuffisants. En outre, la pandémie a mis en évidence de graves défaillances systémiques dans la réponse internationale à ce défi.

Nous sommes convaincus que c'est seulement lorsque tous les États Membres et les institutions de l'ONU uniront leurs forces qu'ils pourront créer les conditions propices au succès de la lutte contre une menace commune.

Nous rappelons que l'Organisation mondiale de la Santé est une instance majeure de dialogue multilatéral visant à élaborer des réponses consolidées et concertées aux défis communs dans le domaine des soins de santé pour tous.

Le Turkménistan continuera de promouvoir ses initiatives déjà évoquées visant à activer la coopération multilatérale dans le domaine de la diplomatie scientifique. Nous proposons en particulier d'examiner les questions relatives à la mise en place des instruments internationaux et régionaux suivants lors de la soixante-seizième session : le programme spécial de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'étude du génome du coronavirus ; le mécanisme multilatéral de l'Organisation mondiale de la Santé pour lutter contre la pneumonie ; le centre méthodologique de l'Organisation mondiale de la Santé pour le traitement et la prévention des infections aiguës ; le centre régional d'épidémiologie, de virologie et de bactériologie d'Asie centrale.

Dans le contexte de l'atténuation des implications économiques négatives d'une pandémie, le Turkménistan considère qu'il est nécessaire de renforcer l'activité de l'ONU dans certains domaines. En particulier, nous devons œuvrer activement à rétablir et à renforcer la résilience du système de transport international face aux situations d'urgence. Nous bénéficions d'une bonne base pour cela : l'Assemblée générale des Nations Unies.

La résolution « Renforcer les liens entre tous les modes de transport pour garantir des transports internationaux stables et fiables aux fins du développement durable pendant et après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) » a été adoptée à l'initiative du Turkménistan le 29 juillet 2021.

Distingués participants,

La période écoulée a été marquée par de graves difficultés à garantir la paix et la sécurité mondiales, ce qui a exacerbé les conflits locaux et régionaux.

Dans ces circonstances, le Turkménistan, en tant que membre responsable de la communauté mondiale, continuera à contribuer régulièrement à la résolution des problèmes internationaux par des moyens exclusivement pacifiques, politiques et diplomatiques fondés sur les principes et les normes énoncés dans la Charte des Nations Unies, les conventions fondamentales et d'autres documents internationaux.

À cet égard, nous prévoyons de prendre plusieurs mesures pratiques pour réaliser le potentiel de la neutralité en tant qu'instrument efficace de rétablissement de la paix et parvenir à des décisions consensuelles constructives, en mettant en œuvre les dispositions de la résolution de l'Assemblée générale intitulée « Le rôle de la politique de neutralité et son importance pour le maintien et le renforcement de la paix et de la sécurité internationales et le développement durable » et adoptée à l'initiative du Turkménistan le 7 décembre 2020.

Comme on le sait, cette année a été proclamée Année internationale de la paix et de la confiance par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Turkménistan, qui a été à l'origine de cette décision, déploie des efforts considérables au niveau international pour renforcer une culture de paix et de dialogue respectueux et pour remédier au déficit de confiance actuel dans les relations internationales. Pour clôturer ses activités dans le cadre de l'Année internationale de la paix et de la confiance, le Turkménistan prévoit de convoquer en décembre de cette année une conférence internationale sur le thème « Politique de paix et de confiance – fondement de la sécurité internationale, de la stabilité et du développement ».

Nous invitons les États Membres de l'ONU et les organisations internationales à participer activement à cette manifestation.

Nous considérons que le thème de la culture de la confiance et du dialogue, lancé cette année, doit rester au centre de l'attention mondiale et devenir un élément permanent des priorités stratégiques de l'ONU. Dans ce contexte, le Turkménistan va proposer

un projet de résolution de l'Assemblée générale, intitulé « Renforcer la coopération régionale et internationale pour assurer la paix, la stabilité et le développement durable dans la région de l'Asie centrale », en vue de mettre en place des mécanismes de dialogue en Asie centrale. Nous pensons que l'examen et l'adoption de ce document favoriseront la mise en œuvre concrète des initiatives internationales des pays de l'Asie centrale, qui figurent dans le document final de la réunion consultative des chefs d'État d'Asie centrale qui s'est tenue le 6 août 2021, au Turkménistan.

Dans le même temps, conscient du caractère interdépendant et indissociable des questions liées au maintien de la paix et de la sécurité et au développement durable en Asie centrale et dans le bassin de la mer Caspienne, le Turkménistan réitère sa proposition en vue de la création d'une zone de paix, de confiance et de coopération dans la région de l'Asie centrale et de la mer Caspienne. Nous considérons ce modèle comme un cadre de promotion des initiatives visant à renforcer la coopération multilatérale en faveur de la paix et du développement dans le monde.

Monsieur le Président !

Chers participants !

Aujourd'hui, les yeux du monde sont rivés sur l'Afghanistan. La situation dans le pays n'est pas facile, et les institutions émergentes du pouvoir et de la société sont extrêmement fragiles. Par conséquent, lorsque nous interprétons et évaluons la situation dans ce pays, nous devons faire de la plus grande cohérence, pondération et responsabilité, en paroles comme en actes.

Les réalités afghanes ont changé. Dans le cadre des approches adoptées à cet égard, il faut mettre de côté les préférences idéologiques, les vieux griefs, les phobies et les stéréotypes, et surtout, penser au peuple afghan, qui est fatigué des guerres et des troubles et qui rêve d'une vie paisible et calme.

Le Turkménistan, en développant ses relations avec l'Afghanistan, a toujours donné la priorité aux principes d'amitié et de bon voisinage, ainsi qu'à la communauté historique, culturelle et civilisationnelle des peuples des deux pays.

Notre pays a été et reste profondément attaché à la stabilité politique et à la sécurité de l'Afghanistan, ainsi qu'au bien-être et à l'unité du peuple afghan frère. En même temps, nous sommes fermement attachés au règlement des différends par des moyens pacifiques, politiques et diplomatiques.

Nous plaidons en faveur d'une normalisation rapide de la situation en Afghanistan et nous exprimons l'espoir que les nouvelles institutions étatiques travailleront efficacement dans l'intérêt de l'ensemble du peuple afghan.

Le Turkménistan, pour sa part, continuera à fournir une appui économique global et humanitaire à l'Afghanistan. Nous sommes déterminés à achever les projets en cours et à mettre en œuvre de nouveaux projets d'infrastructure dans les domaines de l'énergie, des transports et des communications, avec la participation des Afghans. Nous estimons qu'il s'agit d'une condition essentielle pour le relèvement social et économique de l'Afghanistan et son intégration équitable et mutuellement bénéfique dans les relations économiques mondiales.

La volonté du Turkménistan, en tant qu'État voisin et neutre, de promouvoir l'établissement de contacts appropriés et de créer des conditions propices à l'instauration rapide de la paix, de l'harmonie et de l'unité en Afghanistan reste inchangée.

À la présente session, le Turkménistan espère poursuivre un large dialogue sur la réalisation des objectifs de développement durable. Selon nous, une collaboration efficace et la compatibilité concrète des instruments mondiaux, régionaux et nationaux pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable sont aujourd'hui la principale priorité.

Nous sommes favorables à la promotion active d'un financement adéquat du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, nous pensons qu'il faut organiser très prochainement une autre conférence internationale sur le financement du développement.

Nous continuerons d'accorder une attention aux questions relatives à l'atténuation des conséquences d'une catastrophe écologique dans la mer d'Aral, et d'attirer l'attention de la communauté internationale sur ces questions. À la prochaine session, le Turkménistan a l'intention, avec ses partenaires de la région, de demander que soit créé un programme spécial des Nations Unies pour le bassin de la mer d'Aral.

Les questions humanitaires demeurent une priorité du programme de coopération du Turkménistan avec l'ONU.

En sa qualité de membre de la Commission du développement social pour la période 2021-2025, le Turkménistan entend promouvoir le renforcement de son rôle en tant que principal organe de coordination pour l'élaboration d'approches et d'actions coordonnées concernant les questions mondiales liées à la protection sociale, à la jeunesse, au renforcement du rôle de la famille traditionnelle et à d'autres domaines.

La politique migratoire restera un domaine important pour la coopération entre le Turkménistan et l'ONU. En tant que membre permanent du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et fort d'une riche expérience dans la gestion de situations humanitaires complexes de ce type, le Turkménistan est prêt à contribuer à cet effort mondial.

Chers participants !

Nous sommes unis par des pensées, des inquiétudes, des menaces et des espoirs communs. L'expérience que nous avons acquise en réglant ensemble des problèmes complexes – que ce soit aux niveaux international, régional ou national – est d'autant plus précieuse.

Le Turkménistan est prêt à partager cette expérience et, avec ses partenaires, à rechercher de nouvelles approches et de nouveaux moyens de relever les défis auxquels l'ONU est confrontée.

Nous nous engageons fermement à coopérer avec l'ONU et à participer activement et à contribuer aux efforts politiques et diplomatiques qu'elle déploie pour préserver et renforcer l'architecture de sécurité mondiale, pour surmonter les conséquences de la pandémie et pour mettre en œuvre des plans et des programmes dans les domaines économique, social, environnemental, humanitaire et autres.

Pour le Turkménistan, le partenariat avec l'ONU a été et reste une priorité stratégique, ainsi qu'une base idéologique et pratique pour toutes nos activités sur la scène internationale.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe III

Allocution de M. Rodrigo Roa Duterte, Président de la République des Philippines

[Original : anglais]

Monsieur le Président,

Je vous félicite pour votre élection et je me réjouis de votre « présidence de l'espoir ». En effet, c'est ce dont nous avons besoin en ces temps difficiles.

Depuis bientôt deux ans, la pandémie a bouleversé nos vies. La crise climatique s'est aggravée, les inégalités se sont creusées et l'équilibre géopolitique est en proie à de dangereuses fluctuations.

Il ne fait aucun doute qu'il s'agit de problèmes complexes. Mais une chose est claire : ce sont les pauvres qui sont le plus durement touchés par tous ces problèmes. L'injustice est le fil conducteur qui relie ces problèmes.

Lorsque j'ai pris la parole devant l'Assemblée l'année dernière, j'ai dit que la façon dont nous abordons ces problèmes définira notre avenir.

D'après ce que j'ai vu, cet avenir sera probablement un avenir d'inégalités, où les pauvres essayent de rattraper leur retard sur les riches, sans espoir ni chance de parvenir un jour à combler l'écart.

Nous ne pouvons pas, en toute conscience, permettre que cela se produise. Un ordre injuste est intrinsèquement instable.

Nous devons inverser cette tendance.

Comment alors, en tant que gouvernements, concilier nos obligations envers nos propres citoyens et notre responsabilité envers le reste de l'humanité ?

Aux Philippines, nous comprenons que nous devons élargir notre notion du « nous » au-delà de la nation, afin de pouvoir travailler ensemble pour assurer notre avenir commun.

Nous sommes conscients que seul un multilatéralisme inclusif peut nous garantir les biens publics mondiaux dont nous avons besoin.

Et nous pensons que notre collaboration mutuelle doit toujours se fonder sur l'équité, l'égalité et le respect.

Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons corriger les injustices qui condamnent les opprimés du monde entier à une vie indigne, et des milliers de personnes durant cette pandémie, à une mort certaine.

Monsieur le Président, le tableau est sombre. Les pays pauvres pâtissent de la pénurie de vaccins provoquée par l'homme.

Les pays riches thésaurisent les vaccins indispensables à la survie de leur population, tandis que les pays pauvres attendent de recevoir des vaccins au compte-gouttes. Ils parlent maintenant de vaccination de rappel, tandis que les pays en développement envisagent de distribuer des demi-doses pour s'en sortir.

Cette attitude est choquante au plus haut point et doit être condamnée pour ce qu'elle est, à savoir un acte égoïste qui ne peut être justifié ni par la raison ni par la morale.

Le fait est que cette pandémie ne prendra fin que lorsque le virus sera vaincu partout dans le monde. Les vaccins sont essentiels pour y parvenir.

C'est pourquoi les Philippines se sont engagées à verser 1 million de dollars au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19. C'est notre modeste contribution à notre combat collectif contre la COVID-19.

Nous engageons vivement nos partenaires privilégiés à soutenir pleinement le Mécanisme COVAX et à renforcer encore les autres mécanismes de coopération. Nous en avons besoin pour sauver davantage de vies, briser le cycle des variants et contribuer à assurer la reprise économique mondiale.

Tout comme la COVID-19 a eu des effets néfastes sur les populations, les changements climatiques ont également mis en évidence les différentes vulnérabilités des pays du monde entier. Les risques et les conséquences du réchauffement climatique ne sont tout simplement pas les mêmes pour tous.

La plus grande injustice ici est que ceux qui souffrent le plus sont ceux qui sont le moins responsables de cette crise existentielle.

Cependant, nous sommes aujourd'hui à un tournant critique, où l'inaction entraîne des conséquences cataclysmiques pour l'ensemble de l'humanité.

Les Philippines acceptent leur part de responsabilité et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter cette catastrophe collective. Nous avons soumis notre première contribution déterminée au niveau national, avec pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 75 % d'ici à 2030.

J'ai décrété un moratoire sur la construction de centrales à charbon et donné pour instruction d'étudier l'option de l'énergie nucléaire.

Toutefois, cette contribution sera vaine si les plus gros pollueurs, d'hier et d'aujourd'hui, ne changent rien à leurs habitudes. Nous appelons donc les pays à prendre de toute urgence des mesures en faveur du climat, en particulier ceux qui peuvent réellement faire pencher la balance.

Les pays développés doivent respecter leur engagement de longue date en matière de financement du climat, de transfert de technologies et de renforcement des capacités dans le monde en développement. Il s'agit là d'une obligation morale à laquelle on ne peut se soustraire.

La transition de notre monde vers une économie verte ne doit pas se faire au détriment de la vitalité économique des pays en développement. C'est tout simplement impossible, car cela constituerait un autre simulacre de justice.

Monsieur le Président, le peuple philippin aspire à une vie stable, confortable et sûre, fondée sur la liberté, la justice et l'égalité.

Nous avons fait des progrès considérables à cette fin, après avoir édifié notre nation pendant plus d'un siècle. Aujourd'hui, les Philippines sont une économie à revenu intermédiaire et une démocratie florissante. Néanmoins, nous sommes bien conscients que des défis ardus restent à relever.

Des millions de Philippins travaillent à l'étranger dans les conditions les plus difficiles et les plus inhumaines qui soient. Nous demandons l'abolition de toutes les structures qui permettent l'exploitation et l'oppression des travailleurs migrants.

Le système de la kafala est l'un de ces fléaux qui enchaînent les personnes faibles et désespérées, ainsi que les sans-voix, à une existence faite de souffrances indicibles.

Rien ne saurait justifier le maintien de ce système injuste.

Si des réformes ont été mises en place, le système de la kafala doit être aboli au plus vite, au nom des principes fondamentaux de justice et de décence.

Les Philippines souhaitent renforcer leurs partenariats afin de protéger les droits des Philippins et de réaliser le plein potentiel de la nation. Que les choses soient claires : nous voulons des partenariats respectueux de l'autonomie de notre peuple.

Je le répète, mon gouvernement a un mandat et des obligations envers mon peuple. Nous traiterons tous les criminels, y compris les terroristes, avec toute la rigueur de la loi.

Les Philippins veulent vivre en paix et en sécurité dans leur foyer et au sein de leur communauté, à l'abri du danger et de l'anarchie.

Toutefois, il n'a pas été facile d'atteindre cet objectif.

Je le dis sans ambiguïté : la loi s'applique à tous.

J'ai chargé le Ministère de la justice et la police nationale philippine d'examiner le déroulement de notre campagne contre les drogues illégales. Ceux qui ont dépassé les limites autorisées pendant les opérations devront répondre de leurs actes devant la loi.

Nous avons récemment élaboré avec l'ONU un programme conjoint dans le domaine des droits humains. Il s'agit d'un modèle de collaboration constructive entre un État Membre souverain et l'ONU.

Pour s'inscrire dans la durée, les changements profonds doivent venir de l'intérieur. Le fait d'imposer sa volonté à autrui, aussi noble que soient les intentions, n'a jamais fonctionné par le passé et ne fonctionnera jamais.

Combien de pays devront-ils encore trébucher et sombrer dans le chaos avant que les puissants ne retiennent cette leçon toute simple ?

Face aux problèmes complexes liés à l'édification d'une nation, envisageons des approches pragmatiques qui mettent en adéquation les idéaux et la réalité. Ces approches peuvent, bien entendu, aboutir à des solutions imparfaites, mais elles permettent néanmoins de trouver des solutions qui fonctionnent réellement.

Nous payons tous le prix des mésaventures de quelques-uns qui se transforment en catastrophes humanitaires.

Les Philippines, conformément à leur tradition humanitaire de longue date, ont ouvert leurs portes aux ressortissants afghans, en particulier aux femmes et aux enfants, qui fuient le conflit.

En tant que communauté internationale, nous devons faire tout notre possible pour aider le peuple afghan et tous ceux qui continuent de souffrir.

En ce qui concerne la question des Rohingya, j'ai chargé le Ministère de la justice de travailler en étroite collaboration avec le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés afin de mettre en place un programme de coopération destiné à un nombre déterminé de Rohingya, en fonction de nos capacités.

Les Philippines disposent de ressources limitées en ces temps exceptionnels, mais nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider l'humanité et élever la dignité humaine.

Monsieur le Président, en cette période de profonds bouleversements géopolitiques, il est essentiel que tous les pays, petits et grands, s'engagent à respecter l'état de droit. PLEINEMENT ET FERMEMENT.

En effet, un monde sans loi est un monde désastreux, où les plus faibles sont à la merci des plus forts. Il ne peut donc y avoir d'autre base acceptable pour l'ordre mondial que le droit.

Nous devons régler les différends de manière pacifique, comme nous l'avons indiqué dans la Déclaration de Manille sur le règlement pacifique des différends internationaux.

Les Philippines font corps avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et les autres parties prenantes pour que la mer de Chine méridionale reste une mer de paix, de sécurité et de prospérité.

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer conclue en 1982 et la sentence rendue en 2016 sur la mer de Chine méridionale tracent clairement la voie vers une solution juste, équitable et bénéfique pour tous.

Cette sentence doit être appréciée à sa juste valeur : elle profite à tous ceux qui souscrivent à la majesté du droit.

Le mépris délibéré d'un pays, aussi grand et puissant soit-il, ne peut affaiblir cette sentence arbitrale.

Monsieur le Président, nous sommes aux prises avec des crises multiples qui exigent une gouvernance mondiale efficace. Pourtant, nos institutions, y compris l'ONU, se sont révélées inadaptées.

L'ONU est le produit d'une époque révolue. Elle ne reflète plus les réalités politiques et économiques d'aujourd'hui.

La démocratie et la transparence sont des concepts qui résonnent dans les couloirs de l'ONU. Or, comble de l'ironie, le Conseil de sécurité, à savoir le pilier de la structure de l'ONU, bafoue tous les fondements de ces valeurs. Il n'est ni démocratique ni transparent dans sa représentation et ses procédures. De nombreux États Membres se sont exprimés avec la plus grande fermeté, et nous sommes d'accord avec eux : ce n'est tout simplement pas acceptable.

Si l'ONU veut sortir le monde des nombreuses crises auxquelles nous sommes confrontés, les choses doivent changer. L'ONU doit se donner les moyens d'agir, en procédant à des réformes internes. C'est là que réside l'espoir pour l'humanité.

Je vous remercie.

Annexe IV

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Monsieur le Président de l'Assemblée générale, Abdulla Shahid,

Monsieur le Secrétaire général, António Guterres,

Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames les représentantes, Messieurs les représentants,

La lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis le système international à l'épreuve comme jamais auparavant.

Cependant, outre les exemples malheureux d'inégalités, nous avons également pu constater l'existence d'un esprit de solidarité et d'équité à l'échelle mondiale, qui illustre les meilleures valeurs de l'Organisation.

Le Mécanisme COVAX, malgré ses limites, en est un exemple. Sans ce mécanisme, le déficit de vaccins en Afrique serait encore plus grand.

Mais nous pouvons et devons faire plus, pour accélérer la distribution des vaccins en Afrique. Le monde entier en bénéficiera.

Les mesures positives prises par divers partenaires et entreprises pour renforcer les capacités locales de fabrication de vaccins sont également à saluer.

Nous devons mettre à profit cette dynamique positive pour renforcer la résilience à long terme face aux pandémies, là où elle est le plus nécessaire.

La coopération au sein du Groupe des Sept et du Groupe des Vingt visant à émettre de nouveaux droits de tirage spéciaux (DTS) est un autre exemple positif.

Par ailleurs, une réaffectation volontaire de nouveaux DTS aux pays qui en ont le plus besoin contribuera à créer la marge de manœuvre budgétaire indispensable à un relèvement plus rapide et plus équitable après la pandémie.

Néanmoins, le monde est sérieusement à la traîne en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable, comme on l'a rappelé aujourd'hui au Sommet sur les systèmes alimentaires.

En toute honnêteté, nous accusions déjà un retard dans la réalisation des objectifs de développement durable avant l'apparition de la pandémie. Mais aujourd'hui, nous nous efforçons de trouver des moyens de recentrer nos efforts et de rattraper ce retard.

Nous devons transformer ce sentiment d'urgence en un engagement politique durable en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable.

Dans le cadre de cet engagement, l'atténuation des effets des changements climatiques doit être au centre de nos efforts.

La gravité des catastrophes météorologiques augmente d'année en année.

Nous ne pouvons pas nous permettre que le résultat de la COP 26 qui se tiendra en novembre soit peu concluant ou soit une source de division.

Nous devons à nouveau rappeler l'importance d'une gouvernance axée sur les citoyens et du principe de responsabilité.

Cela garantit non seulement le bien-être et le progrès matériel, mais aussi la sécurité, la stabilité et la confiance en l'avenir.

Les idéologies extrémistes qui sont a l'origine du terrorisme et du génocide doivent être nommées, répertoriées rapidement et démantelées, sans ambiguïté ni hésitation.

Sur ce point, nous ne pouvons pas nous permettre de faire de la politique.

Je voudrais conclure en exprimant mon appui ferme au rapport du Secrétaire général, intitulé *Notre Programme commun*.

Le Secrétaire général a raison de mettre en garde contre un éventuel effondrement du système multilatéral, face à la pandémie de COVID-19, à l'aggravation des conflits, à l'urgence climatique et à la pauvreté chronique.

Cela aurait des conséquences désastreuses pour nous tous, et ce risque doit être pris au sérieux.

Le Plan d'action du Secrétaire général mérite notre plein appui, en particulier la nécessité d'élaborer un plan de vaccination mondial, de renouveler la confiance entre les gouvernements et les citoyens, d'accorder plus d'attention aux besoins des jeunes et de renouveler notre engagement envers un raisonnement fondé sur les faits et la science.

La possibilité de nous réunir physiquement pour la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2022, ou pour le Sommet du futur proposé par le Secrétaire général, dépendra de nos actions à tous dans les mois à venir.

Nous pouvons y parvenir si nous intensifions nos efforts, avec détermination.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe V

Discours de M. Alberto Fernández, Président de la République argentine

[Original : espagnol]

Je me présente devant cette auguste instance à un moment sans précédent pour l'humanité, alors que nous sommes confrontés à trois pandémies aux racines communes : la pandémie des inégalités, la pandémie des changements climatiques et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Il ne s'agit pas d'un simple changement de tendance mais d'un véritable changement d'époque.

Le cri de la terre blessée se conjugue avec celui de peuples entiers vulnérables et arriérés. La pandémie a mis en évidence la mondialisation des injustices et en même temps, une vulnérabilité qui dépasse les frontières.

La pandémie a également mis en évidence les risques de cupidité, de gaspillage et de lenteur quand il faut apporter des réponses solidaires aux problèmes mondiaux.

Pour cette raison, je voudrais réaffirmer devant l'Assemblée que je suis fermement convaincu que les vaccins contre la COVID-19 doivent être des biens publics mondiaux.

L'Argentine accueille favorablement les propositions concernant les brevets dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, afin de contribuer à promouvoir la production, la compétitivité et la mise au point des vaccins au niveau local.

Grâce à des politiques publiques axées sur un appui ferme à la recherche et au développement, mon pays a réussi à s'intégrer dans les chaînes de production mondiales de deux vaccins internationaux, et nous disposons d'une capacité de production pour l'ensemble du cycle, qui nous permet d'y introduire de nouveaux éléments.

Il est clair qu'il faut désormais faire face non seulement aux conséquences sanitaires de la pandémie, mais aussi au redressement de la situation économique et sociale, ce qui va de pair avec la prise en charge de notre maison commune – la planète.

Nous sommes pleinement engagés en faveur de l'Accord de Paris, grâce à une transition vers les énergies renouvelables, l'adoption de technologies propres pour réduire les émissions de méthane, l'élimination de la déforestation illégale et la réhabilitation de nos écosystèmes.

Tous ces engagements constituent une nouvelle étape pour mon pays vers une trajectoire compatible avec l'objectif de 1,5°C et la neutralité carbone d'ici à 2050.

Toutefois, je tiens à souligner que rien de tout cela ne sera possible si nous ne nous attaquons pas à l'épée de Damoclès que sont les inégalités à l'échelle mondiale en restructurant l'architecture financière mondiale.

Comme l'a dit le Secrétaire général, il est franchement affligeant qu'en 10 ans, l'engagement de fournir 100 milliards de dollars aux pays en développement pour l'action climatique ne se soit pas concrétisé.

La justice climatique ne sera qu'une chimère en l'absence d'une justice financière et fiscale mondiale, qui contribue à une véritable justice sociale.

Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte de l'après-pandémie, où il existe un risque latent de catastrophe généralisée en ce qui concerne la dette extérieure des pays en développement. L'Amérique latine et les Caraïbes, par exemple, consacrent 57 % de leurs exportations au service de la dette extérieure.

J'évoque cette question de la dette extérieure en pensant particulièrement à l'Argentine, un pays qui a été soumis à un endettement toxique et irresponsable auprès du Fonds monétaire international.

Pour donner au monde une idée de l'ampleur de cet « anéantissement par la dette », je voudrais donner un chiffre. Les fonds approuvés par le Fonds monétaire international au profit de l'Argentine dans le cadre de cette dette insoutenable s'élevaient à 57 milliards de dollars, soit l'équivalent de tout ce qu'il a versé à 85 pays pendant l'année de la pandémie.

Je répète : en une année seulement, ils nous ont donné pratiquement le même montant que celui qu'ils ont versé à 85 pays pendant l'année de la pandémie.

Il n'y a aucune rationalité technique, aucune logique éthique ni aucune sensibilité politique qui puisse justifier une telle aberration.

Plus grave encore, une grande partie de ces ressources fournies à l'Argentine ont été siphonnées hors du pays par une libéralisation irresponsable du compte de capital.

Sur la base de cet exemple d'« anéantissement par la dette », qui interpelle le monde financier, je souligne qu'il est essentiel de rétablir les principes de viabilité de la dette qui ont été discutés et adoptés à l'ONU, dans la résolution 69/319 de 2015.

Pour cette raison, nous soutenons également l'idée de promouvoir un accord multilatéral inclusif, permettant de traiter pleinement les questions liées à la restructuration de la dette souveraine.

Nous pensons que même si elle est utile, la prorogation de l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt (G20) est une mesure provisoire et insuffisante, qui ne permet pas de répondre pleinement à la question de l'allégement de la dette et de la restructuration des dettes insoutenables.

De même, l'absence d'un cadre multilatéral pour la restructuration de la dette des pays à revenu intermédiaire reste une lacune majeure de la gouvernance financière mondiale.

Par conséquent, nous encourageons l'extension du nouveau Cadre commun du G20 pour l'allégement de la dette aux pays à revenu intermédiaire vulnérables.

Nous proposons également que l'évaluation des risques de crédit des pays, actuellement aux mains de quelques organismes privés, fasse partie du programme de réforme de l'architecture financière mondiale.

Le changement est certes difficile, mais pas impossible.

Nous nous réjouissons de l'expansion et de la répartition des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international, initiative qui ouvre la porte à l'espoir. Ce qui était impensable il y a un an est à présent une réalité.

Cette mesure doit donner lieu à un grand pacte de solidarité environnementale qui inclue les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire présentant une grande vulnérabilité climatique et financière, un pacte permettant la prorogation des délais

accordés pour le remboursement de la dette et l'application de taux moindres dans les circonstances actuelles où la pression financière, sanitaire et écologique est forte.

Nous devons promouvoir les systèmes de financement durable qui favorisent les mécanismes de paiement pour les services écosystémiques, et le concept de dette environnementale.

L'échange de dettes contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques est une autre mesure positive qu'il nous faut prendre.

La capitalisation des banques multilatérales de développement, en puisant des fonds dans les contributions des pays, constitue également une tâche urgente.

Il est par ailleurs nécessaire d'approfondir le débat sur la nouvelle taxe minimale mondiale.

Ce qui a été défini par le Groupe des Sept et le G-20 est une première étape, mais cela ne suffit pas pour profiter aux économies émergentes. Il faut œuvrer en faveur d'une approche coopérative, où les objectifs de développement durable puissent devenir une réalité.

Chers collègues,

La crise causée par la COVID-19 est également une crise des droits de l'homme.

La pandémie a exacerbé la violence contre les femmes, intensifié la stigmatisation des migrants, des personnes d'ascendance africaine, des minorités ethniques, des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexes, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, et eu un grave impact sur les peuples autochtones.

Nous sommes face au défi de bâtir un nouveau départ vers des sociétés plus justes, inclusives et démocratiques.

La prévention et le signalement précoce de situations pouvant aboutir à des violations massives des droits humains, ainsi qu'à des crimes contre l'humanité ou de génocide, doivent être l'une des tâches principales des Nations Unies.

L'Argentine est fermement déterminée à avancer sur la voie de l'universalisation de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, instrument crucial dans la lutte contre l'impunité.

Avec la France, nous travaillons actuellement sur une troisième campagne en faveur de l'universalisation de la Convention afin que d'autres États la ratifient, l'objectif étant d'atteindre 100 ratifications d'ici à 2025.

L'Argentine accueille également avec responsabilité les demandes historiques des mouvements de femmes et des mouvements pour la diversité.

Cet engagement trouve aussi son illustration au niveau national, où sa meilleure expression a consisté dans la création du Ministère des femmes, des genres et de la diversité.

Avec l'adoption de la loi légalisant l'avortement, l'État argentin a pris la responsabilité de légiférer afin de protéger au moyen des politiques publiques la santé et la vie des femmes et des personnes d'une autre identité de genre qui sont capables de porter un enfant.

En même temps, nous avons adopté la loi sur la prise en charge et les soins de santé complets durant la grossesse et la petite enfance, qui élargit les prestations et les droits et garantit un suivi de la santé des femmes enceintes et des enfants dans les premières années de leur vie.

Le Gouvernement argentin a décidé de renforcer les soins prodigués aux femmes victimes de la violence, tout en tenant compte de la dimension de genre dans les mesures de politique sociale et du travail et en encourageant la responsabilité conjointe et une répartition plus équitable des tâches de soin.

S'agissant des droits des diversités, nous avons progressé sur des mesures historiques d'élargissement et de reconnaissance des droits, telles que l'adoption de la loi sur les quotas professionnels de travestis-trans, qui stipule que le Gouvernement national doit veiller à ce qu'un minimum de 1 % de sa population active soit composé de travestis, de personnes transsexuelles et de personnes transgenres, et d'un décret qui prévoit la délivrance de documents d'identité nationaux reconnaissant les identités non binaires.

J'en viens maintenant au fléau du terrorisme.

L'Argentine souligne les efforts déployés par le Bureau de la lutte contre le terrorisme afin d'aider les États à appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, dans le plein respect du droit international, du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés.

Vingt-sept ans après l'attaque du siège de l'Asociación Mutual Israelita Argentina, nous maintenons la politique lancée dans ce domaine en 2003 qui consiste à demander aux autorités de la République islamique d'Iran de coopérer avec les autorités judiciaires argentines en vue d'avancer dans l'enquête sur l'attaque.

Nous engageons de nouveau la communauté internationale à se conformer aux prescriptions énoncées dans les notices rouges d'INTERPOL en cas de présence possible d'un suspect sur le territoire national, ce que l'Argentine n'a de cesse d'exiger.

Chers collègues du monde entier,

En ce qui concerne le Sommet sur les systèmes alimentaires, manifestation dont je me félicite, je tiens à dire que le sujet revêt selon moi une importance particulière, non seulement pour l'Argentine mais pour tous autant que nous sommes, compte tenu de notre statut de producteurs et d'exportateurs de nourriture saine et nutritive à destination du monde entier.

Nous estimons que la transition vers la durabilité pour les systèmes de production alimentaire doit être progressive et conforme aux modalités et aux calendriers arrêtés par chaque pays en fonction de sa situation productive, économique et sociale.

Il n'existe pas de modèle unique de développement qui soit applicable à toutes les nations du monde. Par conséquent, il est essentiel d'avoir une approche inclusive des systèmes alimentaires durables, avec des solutions adaptées aux réalités et aux besoins sociaux, sur la base d'éléments scientifiques solides.

Enfin, qu'il me soit permis d'aborder une question très importante pour notre nation.

La République argentine réaffirme son droit légitime et inaliénable à la souveraineté sur les îles Malvinas, les Îles de Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les

aires maritimes alentour, qui font partie du territoire national argentin. Ces territoires sont illégalement occupés par le Royaume-Uni depuis plus de 188 ans.

Hormis l'intention du Royaume-Uni de maintenir une situation coloniale manifestement illégitime, il n'y a aucune raison que le dialogue bilatéral sur la question des îles Malvinas de reprenne pas maintenant. La demande faite dans la résolution 2065 (XX), de 1965, reste en vigueur et a été réitérée à maintes occasions, comme tout récemment avec l'adoption par consensus d'une nouvelle résolution sur la question par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation, le 24 juin.

Le Royaume-Uni persiste à ignorer l'appel à reprendre les négociations sur le litige territorial, qu'il a exacerbé en incitant à l'exploitation illégale et unilatérale de ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dans la zone, en contravention avec la résolution 31/49 de l'Assemblée.

Il insiste également sur une présence militaire injustifiée et excessive sur les îles, ce qui ne fait qu'amener de la tension dans une région caractérisée par la paix et la coopération internationale.

Nous avons demandé au Secrétaire général de renouveler ses efforts au titre du mandat de bons offices que l'Organisation lui a confié.

Bref et en conclusion, de la même façon que nous rejetons toutes les formes de colonialisme, nous comprenons aussi que l'humanité est face au défi de conjuguer une évolution technologique rapide et une dégradation fatale de l'environnement avec la vision d'un développement humain global et d'une justice sociale mondiale.

Nous n'avons pas le choix. C'est la solidarité ou l'extinction.

Nous ne sortirons de la triple pandémie que j'ai évoquée au début de mon discours que grâce à un leadership audacieux, des idées innovantes et des dispositifs qui rendent possible ce qui semble être une chimère.

L'heure tourne. Il n'y a pas de temps à perdre. C'est maintenant ou jamais. L'histoire nous jugera non pas sur nos paroles mais sur nos actes.

Annexe VI

Allocution de M. Rumen Radev, Président de la République de Bulgarie

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Excellences,

Je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude à S. E. l'Ambassadeur Volkan Bozkır, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quinzième session, et ma profonde reconnaissance pour la manière dont il a conduit les travaux de l'Assemblée dans les conditions sans précédent imposées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Je tiens également à féliciter le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, S. E. M. Abdulla Shahid, Ministre des affaires étrangères des Maldives, qui s'est rendu récemment dans mon pays, et lui souhaiter plein succès dans ses activités futures, toujours sur fond de coronavirus.

Je voudrais commencer par citer l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan :

> « Plus que jamais dans l'histoire de l'humanité, nous partageons un destin commun. Nous devons l'affronter ensemble. Voilà pourquoi, chers amis, nous avons créé l'Organisation des Nations Unies. »

La pandémie de COVID-19 qui fait rage dans de nombreuses régions du monde, ainsi que plusieurs défis mondiaux, pour la plupart sans précédent, auxquels nous sommes confrontés en parallèle, ont souligné la nécessité pour tous les pays d'adopter une approche multilatérale plus efficace et cohérente, fondée sur des règles, avec le système des Nations Unies en son centre. Il n'y a pas d'alternative au multilatéralisme, clef de notre avenir. Pour la Bulgarie, il s'agit d'une priorité de premier ordre, et nous soutenons l'approfondissement des partenariats stratégiques de l'Union européenne (UE) dans le monde, ainsi que son engagement plus actif auprès des pays tiers et des organisations régionales.

Les tâches les plus urgentes qui nous attendent sont les suivantes :

- empêcher la propagation du coronavirus ;
- se concentrer sur la reprise économique mondiale, en réduisant les disparités économiques croissantes ;
- accélérer les progrès en matière de lutte contre les changements climatiques et de développement durable ;
- lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, et renforcer la cybersécurité.

Monsieur le Président,

Il est essentiel que nous soyons tous solidaires des pays et des populations les plus vulnérables du monde et que nous leur apportions notre appui, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale de la Santé. Mon pays, la Bulgarie, s'est joint aux efforts visant à fournir des vaccins aux personnes dans le

besoin en partageant ses stocks excédentaires par le biais des mécanismes de l'UE et sur une base bilatérale.

Les effets conjugués de la pandémie de COVID-19 et des changements climatiques ont fait perdre une décennie entière de progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable dans de nombreuses régions du monde. Il ne fait aucun doute que la durabilité ne pourra être atteinte sans s'attaquer aux effets des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité.

Pour optimiser notre réponse collective, nous devons renforcer la résilience. Nous devons renforcer la sécurité de nos chaînes d'approvisionnement, des infrastructures critiques, des réseaux énergétiques, ainsi que notre état de préparation aux pandémies et aux catastrophes naturelles. Nos efforts doivent être dirigés contre les cyberattaques malveillantes de plus en plus fréquentes et graves qui exploitent les vulnérabilités de nos sociétés démocratiques.

Monsieur le Président,

La Bulgarie est profondément préoccupée par les menaces persistantes pour la sécurité et la stabilité dans de nombreuses régions du monde. La situation en Afghanistan, au Moyen-Orient et la crise persistante en Ukraine n'en sont que quelques exemples.

Nous partageons la vive inquiétude suscitée par la détérioration des conditions de sécurité en Afghanistan après la prise du pouvoir par les Taliban, ce qui menace de mettre en péril les avancées politiques, économiques et sociales réalisées par ce pays au cours des 20 dernières années. Le risque pour la stabilité et la sécurité s'étend à toute la région et bien au-delà. La Bulgarie a condamné les attentats perpétrés près de l'aéroport international de Kaboul le 26 août 2021. Ces attaques, revendiquées par l'État islamique-province du Khorassan, ont fait plus de 300 morts et blessés parmi les civils, dont des femmes et des enfants, et des membres du personnel militaire. Le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations constitue l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité internationales. Tous les États doivent combattre le terrorisme par des efforts multilatéraux concertés, et par tous les moyens, dans le respect de la Charte des Nations Unies et des autres obligations découlant du droit international.

En tant qu'État membre de l'Union européenne, la Bulgarie soutient l'engagement de l'UE à travailler avec des partenaires internationaux pour trouver des solutions durables pour les réfugiés afghans et à répondre aux besoins des pays qui en accueillent un grand nombre. En signe de solidarité, nous avons pris la décision d'accueillir jusqu'à 70 citoyens afghans ayant travaillé pour des missions de la Bulgarie, de l'UE ou de l'OTAN, ainsi que leurs familles.

La Bulgarie partage l'opinion selon laquelle il est essentiel de maintenir un engagement humanitaire en Afghanistan pour répondre à la crise humanitaire en cours qui est alimentée par le conflit, une sécheresse grave et la pandémie de COVID-19.

Je voudrais à présent aborder la question du Moyen-Orient. Nous condamnons les tirs de missiles contre Israël et l'usage disproportionné de la force en représailles, tout en reconnaissant pleinement le droit d'Israël à la légitime défense. Nous sommes profondément préoccupés par la violence qui sévit dans le Territoire palestinien occupé depuis l'escalade meurtrière entre Israël et les militants à Gaza au début de l'année, ainsi que par les pertes de vies humaines et les blessures graves, comme le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient l'a signalé au Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'alternative à la relance du processus de paix au Moyen-Orient pour régler le conflit entre Israël et la Palestine. Nous appelons les deux parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'abstenir de tout acte unilatéral et de toute provocation, et à donner une chance aux négociations et au dialogue ainsi qu'aux mesures de confiance.

La Bulgarie apprécie grandement l'action sur le terrain de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et continuera de lui apporter son appui politique et financier.

Conformément aux principes fondamentaux du droit international, la Bulgarie continue d'appeler à un règlement de la crise en Ukraine sur la base d'une application intégrale des accords de Minsk.

Dans le contexte de la pandémie actuelle, nous devons garantir le respect des droits de l'homme, car ils sont de la plus haute importance pour assurer la sécurité, la prospérité et la paix. La protection des droits de l'enfant est une priorité essentielle de mon pays en matière de droits de l'homme, l'accent étant mis sur l'éducation inclusive pour les enfants en situation de handicap et le processus de désinstitutionnalisation. En outre, nous insistons sur l'autonomisation des femmes et des filles, la promotion des droits des personnes handicapées, ainsi que la lutte contre l'antisémitisme, l'islamophobie et les discours de haine.

Pour promouvoir ces priorités au niveau mondial, la Bulgarie appuie tous les fonds et programmes pertinents de l'ONU, la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et participe activement au système des Nations Unies, actuellement en tant que membre du Conseil des droits de l'homme.

Nous avons besoin d'une ONU revitalisée pour relever efficacement les nombreux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui. À cette fin, la Bulgarie continuera d'œuvrer en faveur d'une ONU efficace et bien préparée pour répondre aux besoins de l'humanité au XXI^{e} siècle. Nous soutenons la réforme globale de l'Organisation dans tous ses domaines d'activité.

La Bulgarie se félicite du rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun* . Nous saluons tout particulièrement le fait qu'il soit tourné vers l'avenir et qu'il mette l'accent sur la jeunesse, car les décisions prises aujourd'hui façonneront la vie des générations futures.

La Bulgarie est fermement engagée à honorer ses obligations financières envers l'ONU, et elle est préoccupée par les problèmes de trésorerie persistants, qui compromettent la capacité de l'Organisation à mettre en œuvre ses mandats et à faire son travail.

Monsieur le Président,

Je souhaite terminer sur une note optimiste. Dès la naissance de cette organisation mondiale, Ralph Bunche, un ressortissant américain, spécialiste renommé des sciences politiques et diplomate, éminent défenseur des droits civiques et lauréat du prix Nobel de la paix pour ses efforts de médiation en Israël à la fin des années 40, avait déclaré : « L'ONU représente notre meilleur espoir de bâtir un monde pacifique et libre ». Je voudrais ajouter que l'ONU représente notre meilleur espoir de préserver notre destinée commune face à un avenir difficile et inconnu, et nous devons nous unir pour la soutenir.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Annexe VII

Allocution de M. Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, Président de la République fédérale de Somalie

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a réellement mis le monde à l'épreuve, d'une manière que la plupart d'entre nous n'auraient jamais imaginée. Dans le monde entier, des personnes ont perdu la vie ou leurs moyens de subsistance et doivent s'atteler à la tâche gigantesque de reconstruire leurs vies, leurs communautés et leurs pays durant une période très incertaine de l'histoire humaine. Néanmoins, l'incertitude et l'incapacité sont deux choses différentes : je suis fermement convaincu que nous avons la capacité nécessaire en tant que communauté des nations, et que nous devons nous relever ensemble en gardant espoir. Tout au long de l'histoire, l'humanité a été mise à l'épreuve, mais notre esprit collectif et notre volonté d'apprendre, de partager, de progresser et de prospérer n'ont jamais été vaincus. La COVID-19 nous a prouvé à tous que lorsqu'une catastrophe existentielle survient, nous pouvons y faire face en tant que communauté des nations. Il est tout à fait approprié que le thème de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale soit « Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience ».

Il est essentiel de miser sur l'espoir pour renforcer la résilience, en travaillant avec acharnement et en établissant des partenariats multiformes, en vue d'un relèvement équitable et global après la COVID-19. La pandémie a mis à nu les effroyables inégalités du monde dans lequel nous vivons tous actuellement. Les différences en ce qui concerne la rapidité avec laquelle les pays et les organisations régionales ont pris des mesures de riposte ont mis en évidence les différences énormes qui existent entre les possibilités des pays développés et des pays en développement, alors que des pays comme le mien se heurtent toujours à des difficultés pour offrir des vaccins à la majorité de leurs citoyens. Il est fondamental de reconnaître que la lutte contre la COVID-19 exige de renouveler notre engagement en faveur de la vaccination pour tous. La sécurité humaine est la pierre angulaire de tout relèvement durable après cette pandémie catastrophique.

Je suis fier d'annoncer que le Gouvernement fédéral somalien a rapidement pris des mesures pour combattre la pandémie dans le pays. Nos politiques ont donné la priorité à la vie de nos citoyens et une grande partie de nos ressources nationales et de notre capital humain disponible ont été mobilisés pour sauver des vies grâce à des interventions médicales directes et au partage de l'information. Malgré ses conséquences dévastatrices sur la vie des personnes, leurs moyens de subsistance et l'économie, la COVID-19 a poussé le peuple somalien résilient, notamment le secteur privé et la diaspora, ainsi que les partenaires internationaux à faire tout leur possible pour en atténuer les pires effets. Ce partenariat solide et opportun se poursuit à ce jour, et permet de sauver des vies et de créer des perspectives dont notre peuple a un besoin urgent pour se relever rapidement et durablement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Se remettre des conséquences mondiales de la COVID-19 est notre première priorité collective. Aucune nation, aucune communauté ni aucune personne n'a été épargnée par ses effets néfastes. Néanmoins, nous devons tous comprendre que ce relèvement doit être fondé sur des politiques et des stratégies novatrices et durables axées sur l'être humain, mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre les continents.

En Somalie, nous sommes déterminés à aligner nos stratégies de relèvement national sur notre neuvième plan de développement national. L'objectif principal est de reconstruire une société somalienne forte, unie et équitable, sur la base d'institutions et de possibilités solides.

Comme partout ailleurs dans le monde, l'économie de la Somalie a été durement touchée par la pandémie de COVID-19, mais cela ne nous a pas empêchés de poursuivre nos réformes économiques nationales. La réussite de ces réformes a renforcé la confiance entre le Gouvernement et le peuple somaliens et les partenaires internationaux et a permis de fournir des services publics de base. C'est grâce à ces efforts manifestes en faveur de réformes qu'un grand nombre de nos partenaires internationaux précieux, notamment les institutions financières internationales, ont fourni des subventions indispensables et vivement appréciées afin d'atténuer les pires effets de la pandémie de COVID-19.

Les réformes économiques sont essentielles au relèvement et au développement durables de la Somalie. À cet égard, nous sommes déterminés à continuer d'élargir notre base de revenus nationale, à améliorer la transparence et la bonne gouvernance et à collaborer encore plus étroitement avec notre population et tous nos partenaires de développement pour permettre à la Somalie de se remettre rapidement et durablement de la COVID-19.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La protection de l'environnement est une priorité mondiale urgente à laquelle le Gouvernement somalien est attaché. La Somalie a une des plus longues zones côtières au monde, de vastes terres arables pour l'agriculture et une économie bleue à grand potentiel. En effet, les nombreuses ressources naturelles de la Somalie sont les joyaux de la couronne économique du pays, aujourd'hui et à l'avenir, et seule la protection de notre environnement permettra au peuple somalien résilient d'en bénéficier réellement. Toutefois, la Somalie est directement touchée par les effets douloureux du réchauffement climatique.

La Somalie a connu des sécheresses cycliques récurrentes et, durant la même année, elle a été touchée par des inondations. Ces phénomènes ont des conséquences humaines et économiques douloureuses, compte tenu de nombreuses pertes en termes de vies humaines et de moyens de subsistance. Les problèmes environnementaux de la Somalie ont provoqué l'insécurité alimentaire, ont entraîné une augmentation du nombre de personnes déplacées vivant dans des grandes villes telles que Mogadiscio et ont affaibli les réseaux économiques communautaires ruraux traditionnels dont dépend le peuple somalien depuis des siècles.

Selon un proverbe somalien, « La ville vit des fruits de la campagne », mais malheureusement, aujourd'hui, il semble que la campagne ait été déplacée dans les grandes villes. Cette situation n'est pas viable et n'est certainement pas propice au développement à long terme auquel aspirent le Gouvernement et le peuple somaliens.

Pour ce qui est de l'avenir, tous les États, toutes les communautés et toutes les personnes ont le devoir collectif de répondre aux besoins de la planète. Nous devons tous faire de notre mieux pour coopérer afin de protéger l'avenir de notre planète et notre source de vie, de richesses et de bien-être.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Somalie est fermement convaincue que le système multilatéral international a une capacité durable de bâtir un monde meilleur pour tous. Dans le monde d'aujourd'hui interconnecté, interdépendant et globalisé, la coopération, la collaboration stratégique et

la bonne gouvernance sont essentielles. Dans ce nouveau monde, il est presque impossible pour un pays d'œuvrer en faveur du progrès et de la prospérité dans l'isolement. À cet égard, tous les États Membres doivent collaborer étroitement afin de revitaliser l'ONU, pour lui permettre de jouer efficacement son rôle en assurant la coordination de nos efforts pour affronter les problèmes mondiaux graves qui menacent notre développement commun.

L'ONU reste l'institution multilatérale de choix pour mener un dialogue de haut niveau régulier et prendre des décisions qui guident l'action collective mondiale face aux défis les plus urgents de notre époque, notamment la réalisation des objectifs de développement durable. En tant qu'État Membre, la Somalie est fière de sa contribution à l'ONU et du partenariat solide qui existe entre les organismes des Nations Unies et le Gouvernement somalien.

Le Gouvernement fédéral somalien est fermement convaincu que l'ONU peut être revitalisée grâce à la réforme de ses structures de gouvernance, qui doivent refléter le monde en pleine évolution dans lequel nous vivons aujourd'hui. L'ONU doit également avoir plus d'impact sur la vie des gens en mettant un accent stratégique sur les activités de consolidation de la paix, menées conformément aux objectifs de développement durable. Par ailleurs, pour revitaliser l'ONU et renforcer l'impact de ses activités dans le monde entier, nous devons consolider les partenariats entre les secteurs public et privé afin de surmonter les difficultés financières de l'Organisation en ces temps difficiles de crise mondiale et de besoins considérables, en particulier dans le monde en développement.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le Gouvernement fédéral somalien œuvre sans relâche à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU, avec et pour son peuple. Nous le faisons en luttant efficacement contre le terrorisme international, en investissant dans les services publics de base, en nous attaquant à la corruption et en promouvant la bonne gouvernance ainsi qu'un climat politique inclusif. Nous mettons actuellement la dernière main à l'organisation d'élections libres, régulières et ouvertes qui verront la participation du plus grand nombre de Somaliens depuis la guerre civile en Somalie. Les élections sont axées sur le respect des droits et des souhaits du peuple somalien, notamment les droits des femmes et des jeunes d'être représentés dans l'arène politique qui les gouverne.

Pour terminer, il convient de rappeler les conséquences gigantesques que la COVID-19 a eues sur le monde. Nous avons tous souffert et de nombreuses personnes continuent de se heurter à des difficultés personnelles et économiques causées par la pandémie. Malheureusement, nous savons également que ce n'est pas terminé pour un grand nombre de personnes, en particulier les plus vulnérables à travers le monde, y compris de nombreuses personnes en Somalie. Toutefois, je suis intimement convaincu qu'avec un partenariat multiforme efficace, la solidarité sociale, des institutions solides et un travail acharné nous pourront nous relever plus durablement de la COVID-19. En outre, pour parvenir au développement durable pour tous, nous devons également reconnaître les besoins de notre planète et prendre des mesures pour y répondre, et nous devons créer une société plus équitable pour tous, fondée sur la bonne gouvernance et offrant des perspectives. En Somalie, notre gouvernement travaille d'arrache-pied sur toutes ces priorités afin d'améliorer l'avenir de notre peuple.

Je vous remercie.